

# Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer

---

Insee Méthodes

Édition 2021





## Coordination

Insee (direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale, direction régionale de Nouvelle-Aquitaine)

## Contributions

Insee (direction des statistiques démographiques et sociales, direction des statistiques d'entreprises, département de l'action régionale, direction interrégionale de La Réunion-Mayotte, direction interrégionale Antilles-Guyane)

### Services statistiques ministériels :

Département des études et des statistiques locales (DESL) - ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps) - ministère de la culture

Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE) - ministère de l'économie, des finances et de la relance

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) - ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) - ministère des solidarités et de la santé, ministère de l'économie, des finances et de la relance et ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) - ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Mission des enquêtes, données et études statistiques (Medes) du service à compétence nationale « Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire » (Injep)

Service des données et études statistiques (SDES) - ministère de la transition écologique

Service de la statistique et de la prospective (SSP) - ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) - ministère de l'intérieur

Sous-direction de la statistique et des études (SDSE) - ministère de la justice

Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (SDessi) - ministère de la transformation et de la fonction publiques

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies) - ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

### Instituts et service de statistique territoriaux

Institut de la statistique et des études économiques (Isee) - Nouvelle-Calédonie

Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF) - Polynésie française

Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE) - Wallis-et-Futuna

## Avertissement

Dans l'ensemble du document :

- sont dénommés « départements et régions d'Outre-mer » (**DROM**), les territoires des collectivités relevant de l'article 73 de la Constitution, à savoir :

**la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion et Mayotte.**

Les quatre DROM dits « historiques » sont la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion.

- sont dénommés « collectivités d'Outre-mer » (**COM**), les territoires des collectivités relevant de l'article 74 ou du titre XIII de la Constitution, à savoir :

**la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Nouvelle-Calédonie.**

# Table des matières

Introduction.....	9
<b>1 La responsabilité et l'organisation du service statistique public.....</b>	<b>13</b>
1.1. Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer.....	13
1.2. Comment le service statistique public (SSP) s'organise pour produire des statistiques dans les DROM.....	14
1.3. L'organisation dans les COM.....	19
<b>2 Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM.....</b>	<b>23</b>
2.1. Recensement de la population.....	23
2.2. État civil.....	26
2.3. Emploi, chômage, revenus d'activité.....	27
2.4. Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	32
2.5. Santé.....	33
2.6. Solidarités.....	38
2.7. Enseignement, éducation (dont illettrisme).....	39
2.8. Enseignement supérieur.....	42
2.9. Jeunesse.....	43
2.10. Sport.....	44
2.11. Culture.....	45
2.12. Logement.....	45
2.13. Justice et sécurité intérieure.....	47
2.14. Équipements et services dans les territoires.....	48
2.15. Prix à la consommation.....	49
2.16. Activité productrice et démographie des entreprises.....	51
2.17. Recherche et développement (R&D).....	53
2.18. Tourisme.....	54
2.19. Énergie.....	55
2.20. Environnement – développement durable.....	56
2.21. Transports.....	57

2.22. Agriculture.....	58
2.23. Finances publiques locales.....	61
2.24. Commerce extérieur.....	62
2.25. Comptabilité régionale.....	63

### **3 Un état des lieux en constant mouvement.....67**

3.1. Les productions spécifiques liées à la crise sanitaire du Covid-19 et ses répercussions.....	67
3.2. Quelques exemples d'évolutions à venir.....	72
3.3. Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM.....	76

### **4 Publications statistiques – sélection.....81**

4.1. Publications liées à la crise sanitaire et ses conséquences.....	81
4.2. Publications multi-thèmes.....	87
4.3. Démographie (recensement de la population & état civil).....	91
4.4. Emploi, chômage, revenus d'activité.....	98
4.5. Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie.....	105
4.6. Santé et Solidarités.....	113
4.7. Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur.....	117
4.8. Jeunesse, sport, culture.....	122
4.9. Logement.....	124
4.10. Justice et sécurité intérieure.....	127
4.11. Équipements et services dans les territoires.....	128
4.12. Prix à la consommation.....	128
4.13. Activité productrice et démographie des entreprises.....	130
4.14. Recherche et développement.....	134
4.15. Tourisme.....	135
4.16. Énergie.....	137
4.17. Environnement – développement durable.....	138
4.18. Transports.....	139
4.19. Agriculture.....	141
4.20. Finances publiques locales.....	143
4.21. Commerce extérieur.....	144
4.22. Comptabilité régionale.....	146

## Annexes

Annexe 1 – Lexique.....	151
Annexe 2 – Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.....	157
Annexe 3 – Mise à disposition de résultats infra-communaux.....	159
Annexe 4 - Focus sur les indicateurs de convergence de la loi égalité réelle Outre-mer.....	161
Annexe 5 - Enquêtes co-financées par la DGom 2014-2020.....	166



# Introduction

Les statistiques publiques sur l'Outre-mer sont diversifiées et d'une grande richesse, souvent méconnue.

Le présent ouvrage présente le rôle des principaux producteurs des statistiques ultra-marines et brosse un panorama de l'existant, tant en termes de dispositifs statistiques que de publications.

Cette offre statistique n'est pas figée. L'Insee et les services statistiques des différents ministères, ainsi que les instituts territoriaux, continuent à investir significativement pour répondre au besoin légitime de connaissance fine de ces territoires et éclairer le débat public.

L'année 2020 est à ce titre exceptionnelle. En effet, le service statistique public et les instituts territoriaux de statistique se sont mobilisés pour estimer l'impact économique et social de la crise sanitaire inédite qui s'est déclarée en début d'année. Parallèlement, plusieurs investissements lancés les années précédentes ont abouti, permettant la diffusion de nouvelles études ou indicateurs dans des domaines variés.

Ainsi, parmi les nombreuses avancées de 2020, on peut citer :

- plusieurs publications sur l'impact économique de la crise sanitaire, diffusées du deuxième au quatrième trimestre 2020, dans chacun des DROM, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- la collecte d'une enquête épidémiologique et statistique sur le Covid-19, conduite par l'Inserm et la Drees, en partenariat avec l'Insee et Santé publique France, en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion ;
- la publication, pour la première fois, d'une étude sur la pauvreté et les inégalités monétaires dans les 5 DROM ;
- la création d'une page dédiée aux bilans énergétiques des DROM ;
- la publication, pour la première fois, d'études sur la pauvreté en conditions de vie et sur la satisfaction dans la vie dans les 4 DROM historiques ;
- la publication, pour la première fois, d'un taux de chômage trimestriel au sens du BIT<sup>1</sup> dans les 4 DROM historiques ;
- la collecte d'une enquête Migration-Famille-Vieillesse de l'Ined dans les 4 DROM historiques ;
- la réalisation du recensement agricole décennal pour la première fois à Mayotte comme dans les autres DROM ;
- la publication, pour la première fois, de statistiques sur les créateurs d'entreprise à Mayotte ;
- la diffusion des premiers résultats du recensement de la population en Nouvelle-Calédonie ;

---

1 Bureau international du travail

- la publication d'une étude sur l'évolution des salaires entre 2013 et 2019, en Nouvelle-Calédonie ;
- la diffusion d'une étude sur le parcours éducatif et géographique des élèves de 3<sup>ème</sup>, en Polynésie française ;
- la publication d'un bilan macro-économique 2008-2018 en Polynésie française.

Ce rapport est composé de 4 parties, outre ses annexes :

1. un rappel des responsabilités du service statistique public en Outre-mer ;
2. une présentation des dispositifs statistiques actuels, organisés par thématique ;
3. les projets d'évolution de ces dispositifs en Outre-mer. Cette partie débute par un zoom sur les opérations spécifiques de suivi de la crise sanitaire et de ses conséquences, mises en œuvre en 2020 ;
4. une sélection de publications et de base de données statistiques, intégrant des résultats sur un ou plusieurs DROM ou COM. Les publications éclairant l'impact de la crise sanitaire font l'objet d'un chapitre séparé, en début de partie.

# La responsabilité et l'organisation du service statistique public

1.1	Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer .....	13
1.2	Comment le service statistique public (SSP) s'organise pour produire des statistiques dans les DROM .....	14
1.3	L'organisation dans les COM .....	19



## 1 La responsabilité et l'organisation du service statistique public

Le service statistique public est composé de l'Insee et de seize services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. Leurs attributions sont précisées par voie réglementaire (décrets et/ou arrêtés).

L'Insee coordonne les travaux des différents services statistiques ministériels. Cette mission est définie par des dispositions juridiques françaises et européennes.

### 1.1. Responsabilité du service statistique public pour l'Outre-mer

Les responsabilités du service statistique public en matière de production de statistiques ultra-marines sont déterminées en fonction des compétences des différentes collectivités telles que précisées dans les textes juridiques les concernant.

Les collectivités territoriales uniques de Martinique, Guyane et Mayotte, ainsi que les départements et régions d'Outre-mer de Guadeloupe et de La Réunion, sont régis par l'article 73 de la Constitution. Cet article prévoit que le droit applicable en métropole dans les départements et régions l'est également de plein droit dans les DROM, mais que les lois et règlements peuvent faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités. Aucune adaptation n'ayant été inscrite en matière de statistiques, c'est l'État, en l'occurrence le service statistique public, qui est en charge de l'élaboration des statistiques publiques sur ces territoires.

**Les cinq départements et régions d'Outre-mer actuels sont donc pleinement intégrés à l'ensemble des départements et régions de France au regard des obligations du service statistique public.**

Pour les autres territoires ultra-marins, la situation est hétérogène. Les liens statutaires de l'Insee, et plus largement du service statistique public, avec les différentes collectivités régies par l'article 74 de la Constitution et le chapitre XIII de la Constitution, varient en fonction de la collectivité et selon l'objet de l'observation. Des lois, dont les lois organiques, fixent les compétences entre l'État et la collectivité, en matière de recensement de la population et pour les autres statistiques.

En Nouvelle-Calédonie<sup>2</sup> et en Polynésie française<sup>3</sup>, la compétence en matière de statistiques est reconnue à la collectivité sauf pour l'organisation du recensement de la population et l'établissement des populations légales qui relèvent de la compétence de l'État et donc de l'Insee (selon la loi de 2002).

Concernant Wallis-et-Futuna, une loi organique pourrait fixer les règles de répartition des compétences entre l'État et la collectivité. De facto, actuellement, le recensement de la population relève de l'Insee (organisation et populations légales) et les autres statistiques sont sous la responsabilité du chef du Territoire.

---

2 Loi organique du 19 mars 1999

3 Loi organique du 27 février 2004

À Saint-Pierre-et-Miquelon, c'est l'État qui en est en charge : l'Insee pour le recensement de la population et la Préfecture pour les autres statistiques.

Quant à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy<sup>4</sup>, sauf pour certaines matières (dont la statistique ne fait pas partie), c'est la loi en vigueur en Guadeloupe qui s'applique dans ces territoires ; l'État est donc responsable en matière d'élaboration des statistiques officielles.

Ainsi, dans les COM, **le service statistique public a une responsabilité :**

- **explicite pour le recensement de la population, sur tous les territoires<sup>5</sup>;**
- **différenciée pour les autres statistiques selon les territoires.**

Enfin, il convient de préciser que le territoire économique de la France, qui définit le champ géographique de nos engagements européens en matière statistique, comprend la métropole et les 6 régions ultrapériphériques françaises : les cinq DROM et Saint-Martin, qui est devenue une région ultrapériphérique depuis son détachement de la Guadeloupe en 2007. Les statistiques publiques européennes, produites par les pays membres de l'Union, sont fixées par des textes juridiques européens (règlements), y compris les modalités de leur production et de leur diffusion.

## 1.2. Comment le service statistique public (SSP) s'organise pour produire des statistiques dans les DROM

### 1.2.1. Les sources des statistiques régionales

Les données statistiques sont classiquement produites soit à partir d'enquêtes par sondage ad hoc réalisées auprès des personnes ou des entreprises, soit à partir de données de sources administratives collectées à d'autres fins que la statistique (sources fiscales, sociales, etc.).

Pour la réalisation des enquêtes, il est nécessaire de disposer d'une base de sondage et d'un référentiel qui d'une part, permettent de tirer un échantillon représentatif de la population concernée par l'étude et, d'autre part, fournissent des informations générales sur cette population (par exemple, répartition de la population par âge ou répartition des entreprises par activité). Par ailleurs, le nombre de personnes ou d'entreprises à interroger est indépendant de la taille de la population totale du territoire concerné, au-delà d'une certaine taille de population. **La précision des estimations est directement liée à la taille de l'échantillon et au taux de réponse à l'enquête, donc au coût de l'enquête.**

Par ailleurs, le service statistique public français, et l'Insee en particulier, cherche à mobiliser largement les **sources administratives** pour produire des statistiques régionales, en vue d'améliorer la finesse des résultats tout en réduisant la charge des répondants et de la collecte. Les données administratives sont collectées par des administrations ou établissements dans le cadre de l'exercice de missions de service public, dont l'objectif premier n'est pas le recueil d'informations statistiques. Elles sont exhaustives et incluent généralement les quatre DROM historiques ; à Mayotte, en revanche, plusieurs sources administratives continuent leur montée en charge.

4 Articles LO 6214-1 pour Saint-Barthélemy et LO 6314-1 pour Saint-Martin

5 Lois organiques et loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité - Hors exploitation statistique en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, conformément aux textes.

Exploiter une source administrative à des fins de statistiques nécessite un travail important sur la donnée administrative pour la rendre exploitable dans un processus statistique et **suppose que la qualité de la source administrative soit suffisante pour l'usage statistique recherché.**

Il faut noter qu'une grande part des **protocoles statistiques nationaux** ne sont **pas conçus pour donner une image régionale** (que ce soit en métropole ou en Outre-mer). C'est le cas par exemple des indicateurs d'activités conjoncturelles (production, prix de production, chiffres d'affaires). C'est aussi le cas des grands indicateurs économiques, voire d'une bonne partie des enquêtes auprès des ménages. Dans la plupart des cas, les règlements européens relatifs aux enquêtes auprès des ménages (sauf dérogation explicite) demandent une couverture globale de la France mais sans attendre systématiquement de résultats régionaux, ni DROM par DROM.

Ainsi, compte tenu des contraintes techniques et budgétaires, plusieurs enquêtes ne sont pas en mesure de donner des résultats représentatifs pour les DROM (pas plus que pour les régions métropolitaines) ou ne le font que pour certains d'entre eux.

### 1.2.2. Les dispositifs statistiques métropolitains sont mis en œuvre dans les DROM, dans la mesure du possible

L'Insee et les services statistiques ministériels déploient pour chaque DROM les mêmes outils et protocoles statistiques que pour les régions ou départements de métropole.

C'est le cas par exemple du *recensement en continu de la population* ou, dans la sphère économique, des *enquêtes auprès des créateurs d'entreprises (dispositif Sine)*, ces dernières donnant lieu à publication de résultats régionaux sur le profil des créateurs et des entreprises créées pour chaque DROM comme pour les régions de métropole. De même, dans le domaine de l'éducation, la grande majorité des sources d'origine administrative étant issues de bases de gestion, leur exploitation permet la publication de statistiques pour chacun des DROM. C'est le cas de la *base centrale des établissements*, des *effectifs des élèves du second degré*, de *l'activité de formation continue des établissements d'enseignement supérieur*, du *service des enseignants du second degré*. De même, les séries sur les *demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi* sont disponibles pour chacun des DROM.

Toutefois, dans certains cas, les outils et protocoles de métropole ne peuvent être déployés en Outre-mer, en particulier à Mayotte.

### 1.2.3. La production statistique est souvent plus complexe dans les DROM qu'en métropole

La production de statistiques dans les DROM est souvent plus complexe que pour les régions de métropole.

Le taux de réponse par internet du recensement de la population en est un exemple. Les mêmes dispositifs de réponse sont déployés en métropole et dans les quatre DROM historiques. Pour autant, les disparités dans les taux de réponse par internet sont nombreuses entre les régions et les taux les moins élevés sont enregistrés dans les quatre DROM. Ils restent très en deçà des taux de réponse métropolitains (de 9 % à 26 % en Outre-mer contre une fourchette allant de 43 % à 67 % en métropole).

Il peut aussi arriver que la **couverture des DROM ne soit que partielle, du fait de spécificités locales** (absence dans le DROM de certaines activités économiques, absence de transport maritime par voies navigables intérieures ou par voies de chemin de fer, TVA pas en vigueur en Guyane et à Mayotte) ou d'un défaut de référentiel. Ces cas sont rares et concernent le plus souvent le seul territoire de Mayotte.

Plus généralement :

- des **ajustements sont parfois nécessaires** : adaptation des questionnaires, prise en compte dans les algorithmes de spécificités en matière de droits notamment (ex. allocations familiales au 1<sup>er</sup> enfant). Certains d'entre eux peuvent être très importants. Ainsi par exemple, les statistiques sur les comptabilités par types d'exploitations agricoles réalisées en métropole ont été étendues à la Guadeloupe, à la Martinique, et à La Réunion depuis 2013 ; mais les résultats sont de fiabilité inégale et d'un coût unitaire bien plus élevé qu'en métropole compte tenu de la part importante dans l'échantillon des exploitations au forfait pour lesquelles il faut constituer une comptabilité.
- **dans certains domaines, la déclinaison territoriale se heurte régulièrement aux contraintes liées au respect du secret statistique**, lorsque l'activité concerne un **trop petit nombre d'entreprises ou de personnes**. Le respect de la loi de 1951, relative à l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques impose des limites de diffusion des données, en métropole et en Outre-mer. Dans les DROM, **le respect du secret statistique limite les diffusions**, par exemple dans le domaine des statistiques énergétiques, des statistiques du commerce extérieur ou dans celui de la recherche-développement.

Par ailleurs, **certaines sources administratives sont de qualité insuffisante** dans certains DROM pour être exploitées dans un processus de production statistique comparable à celui de la métropole selon les standards de qualité retenus. Ainsi le dispositif de suivi des revenus des ménages et de la pauvreté dans certains DROM<sup>6</sup> n'est pas encore similaire à celui de la métropole du fait de la faiblesse de la qualité des données administratives (couverture et adressage).

#### 1.2.4. Le cas particulier de Mayotte

Il est à noter que la situation de Mayotte est très liée au fait que son changement de statut est relativement récent. Une stratégie propre a été mise en place pour améliorer à long terme les fondements du système d'information statistique, qui demandent encore à être consolidés. Ces améliorations dépendent pour partie étroitement de l'amélioration des sources administratives utilisées.

**La question centrale est celle de la relative faiblesse des répertoires, qui sont les piliers de tout système d'information statistique.** Ces référentiels sont notamment le *Répertoire national d'identification des personnes physiques* (RNIPP), le répertoire *Sirene* et les liasses fiscales. Le répertoire des personnes physiques s'est nettement amélioré au cours des dernières années et est depuis peu considéré comme de bonne qualité. Les autres référentiels restent encore insuffisants en niveau comme en qualité, notamment en matière d'adressage, malgré les progrès accomplis. Les données administratives ne

---

<sup>6</sup> Guadeloupe, Guyane, Mayotte.

sont pas, non plus, de bonne qualité à Mayotte, en raison notamment de la faiblesse des moyens des administrations locales, de l'importance du secteur informel et de l'effectif important de personnes en situation administrative irrégulière. L'Insee met en place des outils temporaires permettant de produire de façon ad hoc certaines statistiques. Ainsi, une enquête spéciale en matière d'activité économique visant à estimer le volume d'activité informelle a été mise en œuvre. Mais ces outils ne peuvent être pérennes.

La convergence du système statistique de Mayotte vers celui des autres DROM passe par une amélioration de ces fichiers.

À titre d'exemples :

- Mayotte n'a pas été intégrée dans le *système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité* (Siera), car les données administratives ne sont pas toujours disponibles ou de qualité suffisante. Ainsi, la DGFIP n'a pas encore intégré les fichiers de paie des agents de l'État à Mayotte dans le système d'information national et les gère toujours dans le système d'information spécifique aux COM. Dans le cas des déclarations sociales, le département est jusqu'à présent exclu du *dispositif de déclaration sociale nominative* (DSN).
- L'instabilité des exploitations agricoles n'a pas permis la constitution d'une base de sondage utilisable comme préalable aux enquêtes.

### 1.2.5. À l'Insee : une production statistique plus développée dans les DROM que dans les régions métropolitaines

À l'Insee, les statistiques sur les départements et régions d'Outre-mer sont élaborées par deux directions interrégionales qui travaillent en étroite relation avec les maîtrises d'ouvrage de la direction générale ainsi qu'avec le Centre de ressources interrégional sur les enquêtes ménages dans les DROM (Criem) pour les aspects méthodologiques<sup>7</sup>. Une mission « Appui au développement de la production de données statistiques sur les départements d'Outre-mer à des fins de diffusion » a également été créée à Limoges en septembre 2017, dont l'objectif est d'améliorer la valorisation des productions statistiques de l'Insee dans les DROM sur son site Internet, d'assurer des exploitations spécifiques permettant de produire des données comparables entre DROM et avec la métropole, et de développer une expertise des sources administratives.

**L'Insee réalise dans les DROM des productions spécifiques qui n'ont pas d'équivalent dans les régions métropolitaines.**

Ainsi, lorsque les protocoles statistiques nationaux usuels ne permettent pas d'obtenir des résultats pour chacune des régions métropolitaines, l'Insee peut être amené à **développer ou renforcer certains dispositifs par enquête** dans les départements et régions d'Outre-mer. Cela permet en particulier de pallier la relative moindre qualité des données administratives dans ces territoires, de manière à produire des statistiques et être en mesure de répondre aux demandes exprimées au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis) ou localement. Pour ces statistiques mesurées par enquêtes, et pour lesquelles il n'existe pas de déclinaison régionale sur le territoire métropolitain, il faut alors

---

<sup>7</sup> Tirages d'échantillon d'enquêtes et calages.

procéder à des extensions d'échantillon. Un accord-cadre<sup>8</sup> avec la direction générale des Outre-mer (DGom) permet de garantir des tailles d'échantillon suffisamment importantes pour mettre en place une enquête non pérenne chaque année dans chaque DROM de manière à avoir des résultats représentatifs au niveau régional. Au-delà de la contribution financière, cet accord permet aussi de stabiliser la réalisation d'enquêtes auprès des ménages dans les DROM, sur des thématiques définies conjointement avec la DGom : *budget de famille, logement, santé, victimation*, etc. Un tel dispositif sur les enquêtes ménages n'existe pas pour les régions de métropole. La liste des enquêtes concernées par cet accord est fournie au chapitre 3 et en annexe 5.

L'Insee réalise également dans les DROM des productions spécifiques qui n'existent pas dans les régions métropolitaines. Cela permet de produire des indicateurs attendus par les décideurs publics, et de répondre à des problématiques importantes pour ces territoires.

On peut citer les exemples :

- des indices des prix, qui sont calculés et diffusés dans chaque DROM, alors que ce n'est le cas dans aucune région métropolitaine (seul l'indice national est disponible). De ce fait, le nombre de relevés de prix réalisés tous les mois dans les DROM atteint 14 % de l'ensemble des relevés effectués en France pour une population représentant un peu plus de 3 % de la population totale.
- des comptes économiques qui sont plus élaborés que les comptes régionaux relatifs aux régions métropolitaines, avec pour chacun des DROM des éléments d'informations beaucoup plus précis sur la formation des revenus<sup>9</sup> que dans les régions métropolitaines. Fondamentalement, les comptes des départements d'Outre-mer sont traités différemment des comptes des régions métropolitaines. Par ailleurs, un système de comptes économiques rapides, assis sur des indicateurs conjoncturels économiques construits dans le cadre du projet « Comptes rapides pour l'Outre-mer » (Cerom) entre l'Insee, l'AFD<sup>10</sup> et l'IEDOM<sup>11</sup> est diffusé annuellement. Il repose sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée.
- des enquêtes de *comparaison des prix entre les départements d'Outre-mer et la France métropolitaine* (en 2010 et en 2015, la prochaine aura lieu en 2022).
- un dispositif d'enquêtes auprès des entreprises beaucoup plus complet que pour les régions de métropole (échantillon plus gros) visant à produire des résultats sur chaque DROM (Esane) et une enquête spécifique auprès des entreprises à Mayotte (Esem).

---

8 Pour la seconde fois, la DGom et l'Insee ont renouvelé l'accord-cadre triennal qui fixe les modalités d'extension des périmètres de certaines enquêtes ménages dans les DROM. L'accord en cours porte sur les années 2019-2021.

9 Avec la mise à disposition des composantes du produit intérieur brut (PIB), des activités par branches, des comptes des secteurs institutionnels et du compte des ménages.

10 Agence française de développement

11 Institut d'émission des départements d'Outre-mer

### Les moyens consacrés par l'Insee à la production des statistiques sont plus importants en Outre-mer qu'en métropole

Du fait des spécificités des DROM, l'Insee y alloue des moyens relativement supérieurs dans la production des statistiques par rapport au territoire métropolitain et maintient sensiblement cet effort alors que ses effectifs se contractent fortement. Ainsi en proportion de la population, plus de deux fois plus de moyens humains sont mobilisés dans les DROM qu'en métropole.

#### Les moyens de l'Insee dans les DROM

	Effectifs d'enquêteurs, en personnes physiques au 1/1/2020	Effectifs hors enquêteurs, en personnes physiques au 01/01/2020 (a)	Population, en milliers au 01/01/2020 (b)	(a) / (b)
DROM	151	218	2 166	<b>10,1</b> pour 100 000 habitants
France métropolitaine (directions régionales)	712	2749	64 898	<b>4,2</b> pour 100 000 habitants
DROM / Total France	<b>17,4 %</b>	<b>7,3 %</b>	<b>3,3 %</b>	

(a) Source interne Insee ; (b) Source : Insee, estimations de population (2019)

Du fait des extensions d'enquêtes ménages régulièrement réalisées dans les DROM, le réseau d'enquêteurs des DROM est relativement plus développé qu'en métropole. La soutenabilité du coût financier et humain de cet effort n'est possible dans la durée pour l'Insee qu'à condition de pouvoir mobiliser des financements externes. Le principal soutien financier émane de la direction générale des Outre-mer – DGom – grâce à l'accord-cadre signé entre elle et l'Insee (cf. supra). Il permet de garantir des tailles d'échantillon suffisamment importantes pour une enquête non pérenne chaque année dans chaque DROM. Le coût de collecte des enquêtes entrant dans l'accord-cadre de 2016-2018 s'est élevé à 1,72 M€, dont une contribution de 0,65 M€ par la DGom (soit près de 38 %).

### 1.3. L'organisation dans les COM

En Polynésie française et Nouvelle-Calédonie, il existe un institut statistique territorial<sup>12</sup>. À Wallis-et-Futuna, un service statistique territorial, le Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE), a été créé en 1982 ; son organisation actuelle date de 2000.

Les choix des travaux de ces instituts ou service territoriaux sont de la responsabilité de l'initiative locale ; un soutien méthodologique peut être apporté par l'Insee dans la mesure du possible, éventuellement dans le cadre des actions de coopération statistique.

Dans les autres COM, l'Insee intervient essentiellement pour les répertoires et le recensement de la population.

<sup>12</sup> Insee en Nouvelle-Calédonie, ISPF en Polynésie française. Il est d'usage que le responsable de chacun de ces instituts territoriaux soit un cadre issu de l'Insee.

Pour l'organisation du *recensement de la population* dans les COM, l'Insee assume une part plus ou moins grande de la charge en moyens humains et financiers selon les territoires<sup>13</sup>. A Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon le recensement est réalisé à coût partagé entre l'Insee et les communes, comme en métropole. En Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, la collecte du recensement est intégralement à la charge de l'Insee.

Le service statistique public peut également intégrer des statistiques sur quelques COM dans certaines de ses publications, lorsque la source utilisée pour les établir existe sur ces territoires avec une bonne fiabilité. C'est le cas par exemple de « Repères et références statistiques (RERS) » sur les enseignements, la formation et la recherche, publication conjointe des services statistiques ministériels de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ou encore des résultats statistiques du recensement de la population.

Enfin, dans le cas de Saint-Martin, l'Insee a réalisé, dans le cadre d'un partenariat avec la Collectivité de Saint-Martin et la Préfecture, une étude « Saint-Martin : terre d'accueil et de contrastes », diffusée en 2017.

---

<sup>13</sup> Voir annexe 3, les moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.

# Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM

2.1	Recensement de la population	23
2.2	État civil	26
2.3	Emploi, chômage, revenus d'activité	27
2.4	Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie	32
2.5	Santé	33
2.6	Solidarités	38
2.7	Enseignement, éducation (dont illettrisme)	39
2.8	Enseignement supérieur	42
2.9	Jeunesse	43
2.10	Sport	44
2.11	Culture	45
2.12	Logement	45
2.13	Justice et sécurité intérieure	47
2.14	Équipements et services dans les territoires	48
2.15	Prix à la consommation	49
2.16	Activité productrice et démographie des entreprises	51
2.17	Recherche et développement (R&D)	53
2.18	Tourisme	54
2.19	Énergie	55
2.20	Environnement – développement durable	56
2.21	Transports	57
2.22	Agriculture	58
2.23	Finances publiques locales	61
2.24	Commerce extérieur	62
2.25	Comptabilité régionale	63



## 2 Les productions statistiques du service statistique public dans les DROM et les COM

Avertissement : ce qui est présenté ci-après ne se veut pas exhaustif en ce qui concerne les statistiques produites dans les DROM et dans les COM. Il existe nombre d'exploitations de répertoires et de données de gestion qui couvrent ces territoires, des enquêtes réalisées en Outre-mer ainsi que des initiatives locales suscitant des productions statistiques, qui ne sont pas citées ici.

Une sélection de publications statistiques en lien direct avec les productions citées dans ce chapitre est présentée au chapitre 4.

### 2.1. Recensement de la population

Le système de recensement de la population dans les DROM et dans les COM est, soit identique à celui de la métropole avec une mise à jour annuelle des résultats, soit repose sur un recensement exhaustif quinquennal. Depuis 1945, la métropole n'a jamais connu de recensements quinquennaux : avant la mise en place du recensement tournant en 2004, la durée entre deux recensements exhaustifs y était de 7, 8 ou 9 ans.

#### 2.1.1. Dans les quatre DROM historiques

Depuis 2004, le recensement de la population dans les quatre DROM historiques est réalisé selon la même périodicité qu'en métropole, sur un cycle de 5 ans :

- dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est réalisé exhaustivement tous les 5 ans ;
- dans les communes de 10 000 habitants ou plus, le recensement est réalisé par sondage tous les ans. Un échantillon de 8 % des logements est tiré chaque année dans le *répertoire d'immeubles localisé* (RIL) mis à jour par l'Insee.

La possibilité de répondre au recensement par Internet a été généralisée en 2015, en métropole comme dans ces quatre DROM, mais le taux de réponse internet est plus faible dans les DROM (avec une grande variabilité selon le DROM considéré).

Les outils utilisés dans les DROM pour la cartographie sont analogues à ceux de métropole, mais adaptés aux spécificités de l'enquête cartographique propre à ces territoires. Les autres outils d'organisation, de suivi, de pilotage et de contrôle de la collecte du recensement sont les mêmes qu'en métropole.

Comme en métropole, les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés à partir des résultats des 5 dernières années de collecte. Les populations légales de toutes les communes sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population de ces quatre DROM sont mis à jour et diffusés chaque année en même temps que ceux de la métropole et obéissent aux mêmes règles de diffusion, à savoir :

- en décembre de l'année N, les populations légales<sup>14</sup> de l'année N-2, applicables à partir du 1er janvier de l'année N+1 ;
- en fin juin de l'année N+1, les résultats statistiques de l'année N-2<sup>15</sup>.

Le protocole de collecte connaît quelques adaptations pour les DROM.

- L'année précédant la collecte, une enquête cartographique réalisée par l'Insee permet de déterminer les logements à recenser dans les communes de ces départements (cette enquête n'existe pas en métropole). Aux Antilles-Guyane, l'enquête est réalisée sur la totalité du territoire des communes de moins de 10 000 habitants et dans les îlots concernés par l'échantillon de l'année dans les communes de 10 000 habitants et plus. À La Réunion, cette phase de mise à jour cartographique est mise en œuvre en complément de l'utilisation de sources administratives (permis de construire, données fiscales). Ces opérations sont spécifiques aux DROM et permettent de répertorier toutes les constructions et leur nombre de logements ; en métropole, dans les communes de 10 000 habitants ou plus, l'Insee s'appuie exclusivement sur une mise à jour du répertoire d'immeubles localisés (RIL) à partir de sources administratives et sur l'expertise des communes. La différence de processus tient au fait que la construction est souvent très dynamique dans les territoires d'Outre-mer et que les sources administratives sont de qualité encore variable. Chaque commune doit expertiser les résultats de l'enquête cartographique réalisée par l'Insee. De ce fait, chaque commune des DROM possède un RIL, y compris les communes de moins de 10 000 habitants (en métropole, seules les communes de 10 000 habitants ou plus possèdent un RIL).
- Le plan de sondage pour les communes de 10 000 habitants ou plus est différent dans ces DROM de celui de la métropole. Il s'appuie sur un découpage infra-communal en îlots. Les îlots sont répartis en 5 groupes de rotation ; puis un échantillon d'adresses est tiré afin que la charge de collecte représente 40 % des logements du groupe.

### 2.1.2. À Mayotte

À Mayotte, jusqu'en 2017, la méthode de recensement était différente de celle utilisée aux Antilles-Guyane et à La Réunion, cela conformément à la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Le recensement de la population y était organisé par l'Insee tous les 5 ans (en 2007, 2012 et en 2017), avec une collecte exhaustive et réalisée sur une période de 4 semaines. Les agents recenseurs utilisaient la méthode de l'interview directe avec des questionnaires papier. La réponse par internet n'était pas proposée. Les outils utilisés à Mayotte pour la cartographie sont analogues à ceux de métropole, même si quelques travaux d'adaptation spécifiques doivent encore être réalisés.

---

14 Les dernières populations légales disponibles depuis fin décembre 2020 sont celles en date de référence 1er janvier 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4989761>

15 Par exemple, les données 2017 ont été mises en ligne sur Insee.fr le 29 juin 2020

L'élaboration des populations légales est de la responsabilité de l'Insee. Les dernières ont été authentifiées par décret le 14 décembre 2017<sup>16</sup>. Leur publication est ainsi intervenue avant la fin de l'année du recensement, les populations légales entrant en vigueur au 1er janvier suivant.

Les résultats statistiques du recensement de 2017 ont été diffusés à partir 2019, et plusieurs études régionales publiées depuis sur le site Insee.fr dans les collections *Insee Analyses* Mayotte et *Insee Flash* Mayotte (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

À compter de 2021, conformément à la loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle Outre-mer, le recensement à Mayotte sera désormais réalisé selon les mêmes modalités que dans les autres DROM, avec des enquêtes annuelles par sondage dans les communes de plus de 10 000 habitants et une enquête quinquennale exhaustive dans les communes de moins de 10 000 habitants. La première enquête aura lieu en 2021 ; les premières actualisations de population légale seront publiées fin 2025 et les résultats statistiques seront disponibles en juin 2026, à l'issue du premier cycle quinquennal d'enquête.

### 2.1.3. Dans les COM

À **Saint-Martin** et à **Saint-Barthélemy**, le recensement est organisé par le service territorial de l'Insee en Guadeloupe selon les mêmes modalités que pour les communes de Guadeloupe. Pour Saint-Martin, la collecte a été décalée de quelques semaines en 2018 pour tenir compte des conséquences du passage du cyclone Irma.

Les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés à partir des résultats des 5 dernières années de collecte selon les mêmes méthodes que pour les autres communes de Guadeloupe (et donc de métropole, des Antilles-Guyane et de La Réunion). Les populations légales sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population sont publiés chaque année en même temps que ceux de la métropole<sup>17</sup>.

À **Saint-Pierre-et-Miquelon**, les deux communes sont recensées tous les 5 ans (2011, 2016, 2021, etc.), comme toutes les autres communes de moins de 10 000 habitants de métropole, avec des imprimés et une méthode identiques à ceux de métropole. La réponse par internet est possible. La collecte est décalée de deux mois par rapport aux dates de métropole en raison du climat très rigoureux de janvier et février, mois de collecte en métropole.

Les populations légales, puis les résultats statistiques, sont calculés de la même façon que pour les communes de moins de 10 000 habitants de métropole. Les populations légales sont actualisées chaque année.

Les résultats des recensements de la population sont publiés chaque année en même temps que ceux de la métropole<sup>17</sup>.

---

16 <https://www.legifrance.gouv.fr/Décret n° 2017-1688 du 14 décembre 2017>

17 En décembre de l'année N, les populations légales de l'année N-2, applicables à partir du 1er janvier de l'année N+1 ; en juillet de l'année N, les résultats statistiques de l'année N-3 (niveau commune) ; en octobre de l'année N, les bases de données infra-communales de l'année N-3.

En **Polynésie française**, en **Nouvelle-Calédonie** et à **Wallis-et-Futuna**, conformément à la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002, des recensements généraux de la population sont organisés tous les 5 ans. Ainsi, la Polynésie française a été recensée en 2012 et 2017 et le sera en 2022 ; la Nouvelle-Calédonie a été recensée en 2009, 2014 et 2019 ; Wallis-et-Futuna a été recensée en 2008, 2013 et 2018. La méthode de recensement exhaustif sur l'ensemble des communes à la même date est mise en œuvre. La collecte est réalisée sur une période de 4 semaines. Les agents recenseurs utilisent la méthode de l'interview directe avec des questionnaires papier. La réponse par Internet n'est pas proposée.

La publication des populations légales est de la responsabilité de l'Insee. Elle intervient en général avant la fin de l'année du recensement et les populations légales entrent en vigueur au 1er janvier suivant. Elles restent valables pendant 5 ans. Les résultats sont disponibles sur le site Insee.fr.

L'exploitation statistique de ces recensements, au-delà du calcul de la population légale, est de la responsabilité de l'institut de statistique local (ISPF en Polynésie française, Isee en Nouvelle-Calédonie, STSEE à Wallis-et-Futuna). Les résultats statistiques sont disponibles sur les sites de ces instituts.

De nouvelles publications ont été diffusées en 2020 pour ces trois collectivités : les premiers résultats du recensement de la population de 2019 pour la Nouvelle-Calédonie, ceux du recensement de la population de 2018 pour Wallis-et-Futuna, tandis que pour la Polynésie française, elles viennent s'ajouter à celles déjà parues en 2018 et 2019 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

## 2.2. État civil

Le *répertoire national d'identification des personnes physiques* (RNIPP) est l'image des registres d'état civil détenus par les communes. Il contient des données d'état civil et est mis à jour grâce aux bulletins statistiques de l'état civil établis et adressés à l'Insee par les communes à la suite des naissances, décès, mariages, pactes civils de solidarité et mentions portées en marge des actes de naissance.

### 2.2.1. Dans les DROM

Le RNIPP comprend l'ensemble des personnes nées en France métropolitaine et dans un DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte).

Les statistiques annuelles sur les naissances, les décès et les mariages sont publiées par l'Insee sur la France métropolitaine et les 5 départements et régions d'Outre-mer.

Pour Mayotte, pour la première fois en 2018, a été publiée une étude basée sur des données de décès validées, que l'on peut considérer comme exhaustives et convenablement datées et domiciliées. Cela est le résultat de l'effort continu de l'Insee en lien avec les autorités locales, pour bâtir une statistique démographique solide.

Les nombres de décès et de naissances par commune pour les DROM ont été intégrés en 2020 dans la diffusion de données locales par l'Insee.

### 2.2.2. Dans les COM

Le RNIPP comprend les personnes nées à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin (trois COM auparavant rattachés à un DROM), depuis 2018 la Polynésie française et depuis 2020 Wallis-et-Futuna.

Ce répertoire comporte également des personnes nées à l'étranger et en Nouvelle-Calédonie si elles ont eu besoin d'être immatriculées pour la gestion de leurs droits sociaux. Depuis 1988, l'Insee a délégué à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) l'immatriculation de ces personnes ainsi que la gestion de cette partie du RNIPP.

Une opération spécifique avait été mise en place depuis 2016, à la demande du ministère de l'Outre-mer, afin d'immatriculer les étudiants polynésiens, wallisiens et calédoniens avant leur arrivée sur le sol métropolitain. Elle prend fin en 2020 pour la Polynésie française et Wallis-et-Futuna en raison de l'intégration désormais des personnes nées dans ces territoires dans le RNIPP. Elle a pris fin également en Nouvelle-Calédonie car le maintien de cette opération était conditionné à l'engagement du territoire pour une immatriculation des calédoniens au RNIPP, engagement qui ne s'est pas concrétisé<sup>18</sup>.

La qualité d'immatriculation des personnes physiques a fait récemment un bond qualitatif en Polynésie française suite aux élections européennes et municipales, l'immatriculation au RNIPP étant indispensable pour les électeurs dans le cadre du répertoire électoral unique (REU).

Les statistiques annuelles sur les naissances, les décès et les mariages sont mises à disposition par l'Insee pour les collectivités d'Outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

## 2.3. Emploi, chômage, revenus d'activité

Les statistiques du marché du travail reposent sur différentes sources, mobilisées alternativement selon les besoins.

Pour la mesure du **chômage**, dans les DROM comme au niveau national, la source de référence est l'enquête *Emploi*, réalisée par l'Insee. Régie par un règlement européen, c'est la seule source fournissant une mesure des concepts de chômage, d'emploi et d'inactivité selon la définition du Bureau international du travail (BIT). Hormis à Mayotte (cf. plus loin), l'enquête est réalisée en continu, toutes les semaines de l'année, auprès d'un échantillon de personnes vivant en logement ordinaire, interrogés chacun relativement à une semaine de référence fixe. Un même logement est interrogé six fois, les différentes interrogations étant espacées d'un trimestre.

Les questions portent sur l'emploi et ses caractéristiques (temps partiel, durée du travail, type de contrat, revenu du travail...), la recherche d'emploi et la disponibilité pour prendre un emploi, questions qui permettent de calculer l'indicateur de chômage, la formation (niveau de diplôme, spécialité de formation, formation continue...), l'origine sociale, la situation un an auparavant et la situation principale sur les douze derniers mois.

---

18 Après échanges avec la Nouvelle-Calédonie, il n'est pas envisagé une intégration des Calédoniens au RNIPP.

L'emploi et le chômage sont aussi mesurés « **au sens du recensement** », avec des critères proches, mais moins factuels et moins nombreux et sur une période moins précise que dans l'enquête Emploi qui mesure les concepts « au sens du BIT ».

Les **statistiques de demandeurs d'emploi et d'offres d'emploi** sont élaborées à partir des données mensuelles de Pôle emploi exploitées avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail (Dares) qui permettent de dénombrer le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois (par catégorie, sexe et âge) ainsi que les offres d'emploi collectées par Pôle emploi.

Les **statistiques sur l'emploi et les revenus d'activité** reposent sur un système d'information, dénommé Siera, construit à partir de sources administratives annuelles (déclarations sociales ou fichiers de paie), trimestrielles (bordereaux récapitulatifs de cotisations) ou mensuelles (déclarations sociales nominatives).

La mesure de l'emploi public est également assurée par le *Siera* : elle repose sur l'exploitation des fichiers de paie de l'État pour la fonction publique d'État, des déclarations sociales pour les fonctions publiques hospitalière et territoriale et du Recensement des agents de l'État, pour les militaires. C'est le dispositif appelé *Système d'information sur les agents des services publics*, Siasp, qui synthétise et homogénéise ces sources.

Le *Siera* est complété d'enquêtes sur le *coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires* (Ecmoss)<sup>19</sup> menées auprès des établissements et de leurs salariés.

Ce système d'information permet de produire une information annuelle et structurelle sur l'emploi total et sur les revenus d'activité, salariaux et non salariaux, et une information trimestrielle sur l'emploi salarié.

Ce dispositif est complété par le système d'observation du service statistique du ministère du Travail (Dares), basé sur des exploitations de sources administratives et des enquêtes, parmi lesquelles 4 enquêtes du dispositif *Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre* (Acemo).

Le remplacement des différentes déclarations sociales par la déclaration sociale nominative (DSN) a conduit l'Insee et la Dares à lancer un chantier de refonte de leur système d'information. Le déploiement de la DSN, dont le champ couvre la France métropolitaine et les quatre DROM historiques, concerne en premier lieu le secteur privé. La montée en charge a commencé à partir de 2016, et devrait être progressive jusqu'en 2022 (pour la fonction publique).

---

<sup>19</sup> Ces enquêtes permettent de recueillir les données requises dans le cadre du règlement européen n°530/1999 et absentes des déclarations sociales (ex : diplôme des salariés, ancienneté, durée travaillée (dont congés) et rémunérée, ensemble des dépenses engagées par l'entreprise au bénéfice de ses salariés (dépenses au comité d'entreprise, œuvres sociales...). Le champ des enquêtes (qui ne donne que des résultats nationaux) a été étendu aux quatre DROM historiques avec le cycle quadriennal 2014-2017.

### 2.3.1. Dans les quatre DROM historiques

#### 2.3.1.1 L'enquête *Emploi*

Les quatre DROM historiques ont pleinement intégré le dispositif national d'enquête *Emploi* en 2014.

Les résultats de cette enquête font l'objet de publications trimestrielles et annuelles sur le champ France (hors Mayotte). La plupart des publications nationales (« Insee Première », « Insee Résultats », « Chiffres clés »...) portent désormais sur le champ France (hors Mayotte).

Son questionnaire comporte des questions spécifiques aux personnes résidant dans un DROM sur leur mobilité résidentielle.

Jusqu'en 2013, les résultats de chacun des DROM portaient sur la situation au deuxième trimestre de l'année, l'enquête étant réalisée une fois par an. Lors de la mise en place de l'enquête *Emploi* en continu, l'échantillon annuel de chaque DROM a été augmenté pour permettre d'assurer la fiabilité des résultats sur les principaux indicateurs en moyenne annuelle pour chaque DROM. Chaque année, la plupart de ces indicateurs sont diffusés et commentés DROM par DROM. Depuis 2018, un tableau de bord annuel sur les résultats de l'enquête *Emploi* des dernières années est diffusé sur Insee.fr (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Il propose des tableaux sur les principaux indicateurs du marché du travail (taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage) comparant les données par DROM et la France métropolitaine.

Depuis octobre 2020, en plus de l'exploitation de ces résultats en moyenne sur l'année, des taux de chômage trimestriels au sens du BIT pour chaque DROM (hors Mayotte) sont calculés et diffusés par l'Insee en s'appuyant sur les résultats de l'enquête *Emploi*.

Le taux de chômage au sens du BIT et tous les indicateurs associés sur le marché du travail, publiés chaque trimestre dans un « Informations Rapides », portent maintenant sur le champ France, hors Mayotte. Ils incluent les résultats des quatre DROM historiques, avec des séries longues recalculées sur le champ France (hors Mayotte) depuis l'automne 2019. Cette extension était jusqu'ici empêchée par la faible profondeur des séries trimestrielles disponibles pour les DROM. De même, depuis l'automne 2018, les séries longues annuelles sur les principaux indicateurs de l'enquête *Emploi* couvrent le champ France (hors Mayotte) et plus seulement la France métropolitaine.

Enfin, l'Insee a finalisé des travaux méthodologiques à l'automne 2020 et publie désormais un indicateur de taux de chômage trimestriel DROM par DROM.

#### 2.3.1.2 *Demandeurs d'emploi et offres d'emploi*

Les statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et d'offres d'emploi, incluent l'ensemble des DROM historiques.

Depuis 2017, la correction de la saisonnalité et des jours ouvrables (CVS-CJO) des données des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à Pôle emploi a été centralisée à la Dares pour toutes les séries territoriales : les méthodes sont ainsi harmonisées et la mise en cohérence, telle que la somme des données régionales égale aux données pour la France, est assurée.

### 2.3.1.3 *Statistiques sur l'emploi, les revenus d'activités, les mouvements de main-d'œuvre*

La grande majorité des sources d'origine administrative donnent lieu à publication pour chaque DROM. En particulier, le Siera couvre les quatre DROM historiques.

Le périmètre géographique des enquêtes réalisées par la Dares intègre autant que possible les DROM.

Depuis juin 2017, les estimations trimestrielles sur l'emploi salarié sont une publication commune Insee-Dares-Acoss. Cette publication inclut les quatre DROM historiques. Depuis juin 2018, les estimations trimestrielles sur l'emploi salarié sont produites pour chacun des quatre DROM historiques.

Les quatre enquêtes du dispositif *Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre* (Acemo) font maintenant l'objet d'une extension aux quatre DROM historiques. La collecte a débuté en juillet 2017 pour l'enquête trimestrielle et en 2018 pour l'enquête sur les *petites entreprises* (Acemo-TPE), l'enquête sur le *dialogue social en entreprise* (Acemo-DSE) et l'enquête sur *la participation, l'intéressement, les plans d'épargne entreprise et l'actionnariat des salariés* (Acemo-PIPA).

### 2.3.1.4 *L'emploi public*

Les quatre DROM historiques sont couverts par les données d'emploi public produites et diffusées.

### 2.3.1.5 *L'emploi au sens du recensement*

Les données sur l'emploi, issues du recensement de la population, sont disponibles pour chacun des quatre DROM historiques, sous forme de chiffres clés, tableaux détaillés. Elles présentent les caractéristiques de la population active, de l'emploi au lieu de travail, de l'emploi, les déplacements domicile/travail, à un niveau infra-régional.

### 2.3.1.6 *L'activité partielle et les restructurations d'entreprises*

En 2020, les statistiques sur l'activité partielle et les restructurations d'entreprises (procédures de licenciement économiques collectifs et ruptures conventionnelles) incluent l'ensemble des 5 DROM.

### 2.3.1.7 *Indicateurs de tension*

Établis à partir de plusieurs sources (DEFM, enquête *Besoins en main-d'œuvre*, enquête *Emploi*, enquête annuelle de *recensement de la population*, enquête *conditions de travail / risques psycho-sociaux*, offres d'emploi collectées par Pôle emploi et offres d'emploi en ligne), les indicateurs de tension publiés par la Dares, conjointement avec Pôle emploi, couvrent les quatre DROM historiques.

### 2.3.1.8 *Dispositifs d'insertion professionnelle*

La part des bénéficiaires de contrats aidés ou entrant en formation résidant dans l'ensemble des cinq DROM fait l'objet de publication de la Dares<sup>20</sup>. De façon générale, l'ensemble des données relatives aux dispositifs d'insertion et de formation professionnelle (contrats aidés, garantie jeune, entrée en formation, en apprentissage, etc.) sont accessibles sur le site de la Dares – « poem.travail-emploi.gouv.fr » – pour chacun des cinq DROM séparément.

---

<sup>20</sup> [Les emplois aidés en 2019](#), Dares Résultats - 2020

### 2.3.2. À Mayotte

À Mayotte, depuis 2013, l'enquête *Emploi* est réalisée chaque année au 2<sup>e</sup> trimestre, et non pas en continu sur l'ensemble de l'année comme en métropole et dans les DROM historiques. La publication des résultats en fin d'année porte donc sur la situation au moment de la collecte de la même année. Le questionnaire est très proche de celui qui était utilisé dans les DROM historiques avant 2013. Mayotte est inclus dans le tableau de bord annuel sur les résultats de l'enquête *Emploi* diffusé pour la première fois en 2018 sur Insee.fr.

Les séries des DEFM de Mayotte sont diffusées depuis décembre 2016 par le Cerom dans les tableaux de bord, introduits par un avertissement. La possibilité de corriger les séries de DEFM pour Mayotte de la saisonnalité et des effets des jours ouvrables a été étudiée début 2018. Les séries de DEFM pour Mayotte ont été à nouveau analysées lors de la campagne de désaisonnalisation menée début 2020. L'expertise, non concluante, a conduit à privilégier l'analyse des évolutions en glissement annuel. Un nouvel examen sera réalisé en 2022.

Pour le dispositif *Sortants des listes de Pôle emploi*, le champ de l'enquête a été étendu à Mayotte en 2017.

En 2020, les statistiques sur l'activité partielle et les restructurations d'entreprises (procédures de licenciement économiques collectifs et ruptures conventionnelles) incluent Mayotte.

L'ensemble des données relatives aux dispositifs d'insertion et de formation professionnelle (contrats aidés, garantie jeune, entrée en formation, en apprentissage, etc ...) publiées par la Dares sont disponibles pour Mayotte.

Bien qu'il y ait des données sur l'emploi public à Mayotte dans le *Système d'information sur les agents des services publics* (Siasp), le taux de couverture semble insuffisant pour envisager une diffusion pour ce département. Un encadré avec une estimation globale de l'emploi public pour Mayotte est diffusé dans le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique.

### 2.3.3. Dans les COM

À partir du recensement de la population, des informations sur l'emploi sont disponibles et publiées chaque année en même temps que ceux de la métropole pour les collectivités à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna des informations sur l'emploi sont disponibles (tous les 5 ans) à partir de l'exploitation statistique du recensement qui est de la responsabilité des instituts statistiques de ces territoires.

Les séries des DEFM corrigée des variations saisonnières sont publiées pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les statistiques de recours à l'activité partielle intègrent depuis mars 2020 les collectivités de Saint-Martin, Saint-Barthélemy ainsi que Saint-Pierre et Miquelon.

Avec la mise en place d'un **dispositif d'enquête sur l'emploi** en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, l'Issee et l'ISPF sont dorénavant en mesure de publier des résultats plus détaillés du marché du travail, en concept du Bureau international du travail.

En Nouvelle-Calédonie, l'Isee a réalisé une première enquête sur l'emploi (enquête sur les *forces de travail*), collectée entre mai et décembre 2017, reconduite en 2018, 2019 et 2020. Les résultats de l'édition 2019 ont été publiés en juin 2020 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). La méthodologie de cette enquête est largement inspirée de celle de l'enquête emploi annuelle à Mayotte.

Grâce à une collaboration entre l'Isee et l'ISPF, une enquête sur l'emploi a également été mise en place en Polynésie française en 2018. Les résultats de cette première enquête ont été publiés en avril 2019. Le premier cycle étant terminé, des chiffres sur le marché du travail sont désormais disponibles chaque année.

## 2.4. Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie

La source de référence en métropole pour la mesure du taux de pauvreté monétaire et des distributions de niveau de vie au niveau national est l'enquête *Revenus fiscaux et sociaux* (ERFS). Elle consiste en un appariement entre l'enquête *Emploi* et les données administratives fiscales et sociales sur les revenus et les prestations sociales (déclarations de revenus, dossiers des allocataires CAF, Cnav, MSA).

Pour les résultats locaux (régionaux, départementaux, communaux voire infra communaux), un dispositif annuel exhaustif, baptisé *Filosofi*, a été mis en place en 2015. Il s'appuie sur un appariement exhaustif des déclarations de revenus et des données de prestations sociales et permet la diffusion de données à un niveau communal voire infra-communal.

Concernant la pauvreté en conditions de vie, la collecte des indicateurs de privation nécessaires au calcul de l'indicateur est effectuée annuellement depuis 1996. Depuis 2004, elle est réalisée dans l'enquête *Statistiques sur les ressources et les conditions de vie* (SRCV), volet français de l'enquête sous règlement européen *Statistics on Income and Living Conditions* (SILC). Depuis son lancement en 2004, l'enquête SRCV n'avait été collectée qu'en métropole. En 2018, les DROM historiques ont bénéficié d'une extension de cette enquête permettant de produire des résultats par territoire.

L'enquête sur les *technologies de l'information et de la communication* (TIC) réalisée auprès des ménages permet de collecter des informations décrivant l'équipement et les usages des ménages dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (informatique, Internet fixe et mobile). Cette enquête répond à un règlement de l'Union européenne sur l'utilisation des TIC. En 2017, les quatre DROM historiques ont bénéficié d'une extension de cette enquête permettant de produire des résultats par territoire.

### 2.4.1. Dans les quatre DROM historiques

*Filosofi* permet la diffusion de résultats sur La Réunion et la Martinique depuis le millésime 2013 (publié en 2016). Depuis le millésime 2015 (publié mi 2018), la méthodologie est totalement cohérente avec celle de la métropole.

En Guadeloupe et en Guyane, les difficultés sont plus grandes et il n'est pas envisagé à très court terme de publier les résultats correspondants, du fait notamment de la faible qualité des informations du fichier sur la taxe d'habitation dans ces territoires. Pour pallier la moindre qualité des sources fiscales,

un dispositif régulier de mesure des revenus et de la pauvreté par voie d'enquête est mis en place dans les DROM. L'enquête *Budget de famille* (BdF) est réalisée tous les 5 ans environ. Elle a été menée dans les quatre DROM historiques en 2017, comme en métropole, et les principaux résultats ont été diffusés en 2019 et 2020 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

De manière à compléter l'approche monétaire de la pauvreté, l'enquête SRCV (sur les ressources et conditions de vie), menée en métropole, a été étendue ponctuellement aux quatre DROM historiques pour la première fois en 2018 avec le soutien financier de la DGom. Des premières publications sur les indicateurs de pauvreté en condition de vie et le bien-être ont été diffusés en décembre 2020.

En 2017, l'enquête TIC sur les technologies de l'information et la communication a bénéficié d'une extension d'échantillon dans chaque DOM historique, avec le soutien financier de la DGom, afin de pouvoir fournir des résultats significatifs par département. Les résultats ont été publiés en 2019.

#### 2.4.2. À Mayotte

Tout comme en Guyane, la qualité des sources administratives, intrant du dispositif *Filosofi*, sont de qualité insuffisante pour permettre la production de résultats sur ce territoire.

Une enquête *Budget de famille*, collectée en 2018 a permis d'actualiser les données sur la pauvreté monétaire à Mayotte. Ces dernières ont été diffusées en 2020.

#### 2.4.3. Dans les COM

En Nouvelle-Calédonie, l'Issee a réalisé une enquête *Budget de famille* (février 2019-janvier 2020) qui va permettre d'actualiser les résultats de l'enquête *Budget et consommation des ménages* de 2008. Les premiers résultats seront publiés en 2021.

En Polynésie française, l'ISPF a publié plusieurs études à partir des données de l'enquête *Budget des familles* réalisée en 2015 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

À Wallis-et-Futuna, le STSEE a réalisé une enquête *Budget des familles*, collectée de novembre 2019 à octobre 2020, qui permettra d'actualiser les résultats de l'enquête de 2005-2006.

### 2.5. Santé

La France dispose de bases de données médico-administratives nationales centralisées, constituées et gérées par des organismes publics, couvrant de façon exhaustive et permanente l'ensemble de la population dans divers domaines stratégiques pour la santé publique et la recherche : recours aux soins dont les hospitalisations, prestations dont celles liées à un handicap, situation professionnelle, sociale et économique. Malgré certaines limites, ces bases constituent une source incontournable pour la connaissance de l'état de santé au niveau local, et notamment dans les DROM.

Les statistiques sur le domaine de la santé s'appuient sur les sources émanant des différents producteurs de données, qui assurent généralement leur diffusion via des bases de données « secondaires » mettant à disposition sur Internet un large ensemble d'indicateurs, en privilégiant les

possibilités de déclinaison locale, par exemple la base Score santé de la Fnors<sup>21</sup> ou le mémento annuel « Statistiques et indicateurs de la santé et du social » (Statiss) réalisé depuis son édition 2017 par la Fnors en collaboration avec les agences régionales de santé (ARS) et avec l'appui du service statistique ministériel responsable des statistiques de santé, la Drees<sup>22</sup>. De nombreuses sources couvrent les cinq départements et régions d'Outre-mer, voire certains COM.

### 2.5.1. Dans les DROM

#### 2.5.1.1 Les sources administratives

Les principales statistiques issues de sources administratives, produites par le service statistique ministériel responsable des statistiques sur la santé (Drees) et disponibles dans les DROM, sont les suivantes :

. dans les cinq DROM :

- le *fichier national des établissements sanitaires et sociaux* (Finess) répertorie les structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs ;
- le *système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie* (Sniir-AM) regroupe les informations issues des remboursements effectués par l'ensemble des régimes d'assurance maladie pour les soins du secteur libéral. Les prestations de soins sont disponibles pour les cinq DROM depuis 2008 ;
- le *programme de médicalisation des systèmes d'information hospitaliers* (PMSI) recueille les informations médico-administratives sur les séjours hospitaliers, dans les établissements de santé publics et privés<sup>23</sup> ;
- la *statistique annuelle des établissements* (SAE) fournit des données sur les établissements de santé publics et privés, concernant leur activité (nombre de séjours, de journées, d'actes), leurs capacités d'accueil (nombre de lits et de places), leurs équipements (plateaux techniques, blocs) et les personnels, médicaux et non médicaux, qui y travaillent ;
- les répertoires des professionnels de santé libéraux de ces professions (ADELI jusqu'en 2011, et progressivement RPPS depuis) ;
- les données relatives à la formation (issues de l'enquête *École*) ;
- les données relatives aux maladies à déclaration obligatoire.

. dans les quatre DROM historiques, hors Mayotte pour des raisons de montée en charge des sources mobilisées :

- les données des certificats de santé sont recueillies lors des examens préventifs obligatoires effectués après la naissance depuis 2011 ;

---

21 Fédération nationale des observatoires régionaux de santé

22 Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

23 En court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie), moyen séjour (soins de suite et réadaptation), hospitalisation à domicile et psychiatrie

- l'appariement triennal entre des fichiers de la Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam) et des fichiers de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) permet d'obtenir des informations sur les revenus des professionnels de santé libéraux ;
- les données d'effectifs et de rémunérations des professionnels de santé salariés sont construites à partir des fichiers *Siasp*, *DADS- Grand Format* et *DADS-DSN* de l'Insee ;
- des données relatives à l'accès géographique aux soins de santé, en ville comme à l'hôpital ; les données disponibles depuis 2013 incluent les quatre DROM historiques et, quand les données le permettent, Mayotte.
- depuis 2012, des états financiers récapitulent, pour les 4 régions ultramarines dans lesquelles a été créée une agence régionale de santé, la dépense de santé par destination et par financeur.

Par ailleurs, la statistique nationale des *causes médicales de décès* est élaborée, à partir des certificats de décès, par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc - Inserm<sup>24</sup>). Elle fournit des informations pour les 5 DROM, mais les données concernant Mayotte ne sont pas encore de même qualité que dans les autres régions.

#### 2.5.1.2 Les enquêtes de la statistique publique

La plupart des enquêtes de la statistique publique incluent tout ou partie des DROM dans l'échantillon des personnes interrogées et proposent une représentativité de l'ensemble de la population française. Les enquêtes permettant d'isoler les DROM et de donner des résultats représentatifs et fiables sont toutefois moins nombreuses, notamment pour des raisons techniques et de coût. Ce sont des enquêtes auprès des structures sanitaires et sociales et de leur public ou des enquêtes en population générale.

Parmi les sources produites par la Drees, avec résultats par DROM, on peut citer :

- l'*enquête nationale périnatale* de 2016<sup>25</sup>, réalisée avec l'Inserm dans les 5 DROM ;
- l'enquête *Vie quotidienne et santé*, réalisée en 2014 sur les limitations d'activité des personnes de 60 ans ou plus dans les 4 DROM historiques ;
- l'enquête *santé DOM* 2019 réalisée dans les 5 DROM. L'enquête, pilotée par la Drees, est représentative de chacun des cinq DROM, alors qu'elle ne l'est pas au niveau des régions métropolitaines et que l'édition 2014 de l'enquête ne portait que sur la France métropolitaine<sup>26</sup>. La collecte a eu lieu entre juillet et décembre 2019. Des publications régionales sont prévues au premier semestre 2021 ;
- l'appariement de l'*échantillon démographique permanent* (EDP)<sup>27</sup> de l'Insee, qui couvre 4 % de la population, avec le Système national des données de santé (qui regroupe les données

24 Institut national de la santé et de la recherche médicale

25 Celle de 2010 avait été réalisée à La Réunion, Guadeloupe et Guyane, mais pas à la Martinique, ni à Mayotte (ce dernier n'était pas encore DROM).

26 Les enquêtes européennes de santé, réalisées en 2014 et 2019 puis tous les six ans, remplacent les enquêtes décennales Santé, dont la dernière édition date de 2008. En 2008, des résultats ont été publiés pour l'agrégat constitué par les quatre DROM de l'époque, et l'enquête était représentative pour la Martinique et la Guadeloupe.

de l'assurance maladie, hospitalières et les causes de décès, et à terme le handicap et les complémentaires santé) et permet d'enrichir les données médico-administratives d'informations sociodémographiques, et donc de mieux connaître les inégalités sociales de santé en Outre-mer.

Une enquête de santé scolaire de l'ARS de l'océan Indien a été menée à Mayotte auprès d'un échantillon d'élèves de 6<sup>e</sup>, dont la collecte sur le terrain a eu lieu entre novembre 2018 et mars 2019.

D'autres enquêtes, épidémiologiques, sont réalisées par d'autres acteurs publics tels que Santé publique France, l'Inserm, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Elles peuvent être nationales, et dans ce cas poser des problèmes de représentativité au niveau régional, ou limitées et adaptées à un ou des DROM pour répondre à un besoin spécifique.

À titre d'exemple, on peut citer :

- l'*European School Project on Alcohol and other Drugs* (ESPAD), en 2015, dans les 4 DROM historiques ;
- l'enquête annuelle sur la *Santé et les Consommations lors de l'Appel de Préparation À la Défense* (Escapad), réalisée lors de la journée Défense et citoyenneté, menée aux Antilles, en Guyane et à La Réunion en 2005, 2008, 2011 et en 2017. En 2014, seul l'ensemble Antilles-La Réunion a été publié ;
- la surveillance des infections nosocomiales, sur la base du volontariat des établissements de santé (dont dans certains des DROM) ;
- l'enquête sur la santé *Unono Wa Maore* réalisée à Mayotte en 2019 par Santé publique France.

Enfin, des enquêtes sur des sous-populations sont aussi réalisées sur certains territoires et certaines pathologies, sous forme de cohortes (ex : cohorte d'étude épidémiologique sur les petits âges gestationnels dans les quatre DROM historiques).

### 2.5.1.3 Les registres et autres dispositifs de surveillance

Un registre est un recueil continu et exhaustif de données intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique. Il permet en particulier de connaître l'incidence précise de ces événements sur le territoire concerné et d'en suivre l'évolution à des fins de surveillance. On peut citer les registres des cancers dans les quatre DROM historiques, le registre sur les personnes en insuffisance rénale terminale traitée par suppléance (Rein) dans les quatre DROM historiques, ou le registre national des tentatives de fécondation in vitro en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion.

---

27 Le champ géographique de l'EDP couvre la France métropolitaine et les DOM, y compris Mayotte pour une partie des données (données d'état civil par exemple, comme les naissances et les décès). L'historique concernant les DROM démarre à différentes dates selon les sources des données alimentant l'EDP. Concernant les données issues du recensement de la population, les informations sur les DROM ont été intégrées dans l'EDP à compter du millésime 2004 (première enquête annuelle de recensement), hors Mayotte. Pour Mayotte, où le recensement est réalisé tous les cinq ans, les données de 2012 ont été intégrées à l'EDP ; celles de 2017 le seront dans les prochains mois.

D'autres dispositifs de surveillance s'appuyant sur des réseaux de professionnels fournissent des informations comme les dispositifs de toxicovigilance des Antilles et de La Réunion ou de surveillance de la grippe dans les cinq DROM.

### 2.5.2. Dans les COM

Les naissances, décès, structure de la population, enregistrés par l'Insee lors des recensements, ne sont pas à proprement parler des données de santé, mais peuvent être utilisés comme des indicateurs de l'état de santé de la population. Ils peuvent aussi servir à contrôler les comparaisons régionales d'autres indicateurs par la structure (âge-sexe) de la population, ainsi qu'à élaborer des indicateurs dérivés (espérance de vie, taux de mortalité, indicateurs de mortalité néonatale et mortalité infantile) dans la mesure où les effectifs concernés ne sont pas trop faibles.

Certaines collectivités réalisent des enquêtes ou sont intégrées dans des réseaux de surveillance. Ainsi :

- Les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont incluses dans la *Statistique annuelle des établissements* (SAE) en lien avec l'Agence régionale de santé de Guadeloupe, ainsi que dans le recensement des cancers effectué par le Centre hospitalier universitaire de Guadeloupe. Les données hospitalières sont intégrées dans la base PMSI pour les deux collectivités. Elles sont également incluses dans le système de surveillance des maladies à déclaration obligatoire.
- Saint-Pierre-et-Miquelon est la seule collectivité d'Outre-mer intégrée dans le *Fichier national des établissements sanitaires et sociaux* (Finess). Depuis 2016, les données hospitalières sont également intégrées dans la base PMSI. La collectivité dispose également de données sur les affections de longue durée. On peut aussi noter l'intégration de Saint-Pierre-et-Miquelon au registre du réseau Épidémiologie et information en néphrologie (Rein) depuis 2017.
- On peut aussi noter l'intégration de la Polynésie française au registre du réseau Épidémiologie et information en néphrologie. Concernant les bases de données médicales, la Polynésie française dispose des certificats de santé de l'enfant, des certificats médicaux de décès et d'un registre des cancers. Un partenariat entre l'ISPF et la direction de la Santé, l'Institut Louis Malard a permis de mettre en place une enquête *step wise* sous couvert de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais celle-ci a été suspendue du fait de la pandémie du Covid-19 ;
- En Nouvelle-Calédonie, les sources de données médico-administratives incluent les causes médicales de décès, les professionnels de santé, les accidents du travail et maladies professionnelles, les affections de longue durée et les maladies à déclaration obligatoire. Plusieurs Baromètres Santé ont été réalisés depuis 2010, le dernier étant celui sur les jeunes en 2019. On peut aussi noter l'intégration au registre du réseau Épidémiologie et information en néphrologie, et l'élargissement du programme national de surveillance des mésothéliomes en 2011 à cette collectivité.
- Pour Wallis-et-Futuna on peut citer l'intégration au registre du réseau Épidémiologie et information en néphrologie. Une enquête sur la santé des élèves a également été réalisée en 2015.

## 2.6. Solidarités

Le domaine des « solidarités » regroupe un ensemble de thématiques connexes : celles de la famille, de l'enfance (notamment l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance en danger), la jeunesse, la pauvreté, l'hébergement social, la retraite, le handicap, la perte d'autonomie.

Dans ce domaine, le service statistique du ministère en charge des Solidarités et de la Santé, la Drees, réalise plusieurs types d'opérations statistiques, à un rythme annuel ou moins fréquent :

- des enquêtes auprès des organismes gestionnaires de prestations sociales, en pratique d'une part les caisses de sécurité sociale, notamment de retraite de la branche famille, et d'autre part les collectivités locales, notamment les départements ;
  - une enquête annuelle auprès des écoles de formation aux professions sociales ;
  - des enquêtes auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ES), à rythme quadriennal, et portant respectivement sur le domaine de la protection de l'enfance, de l'hébergement social, du handicap et des personnes âgées ;
  - des enquêtes auprès des personnes, qu'elles résident en ménage ordinaire ou en établissement : par exemple, une enquête sur le mode de garde et d'accueil des jeunes enfants, une enquête sur les ressources des jeunes, un dispositif d'enquêtes sur le handicap et la perte d'autonomie, une enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux, une enquête sur les motivations de départ à la retraite ;
  - des échantillons statistiques produits à partir de données administratives : échantillons inter-régimes de retraités, de cotisants aux régimes de retraite, de bénéficiaires de minima sociaux garantis ; remontées individuelles de données des départements portant sur les bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de prestations en direction des personnes âgées.

La Drees assure également la gestion du fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess) qui répertorie les structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs.

La représentativité des territoires d'Outre-mer dans les données produites dépend du type d'opération.

### 2.6.1. Dans les DROM

Des résultats par DROM sont disponibles pour ce qui concerne :

- les données annuelles issues d'enquêtes exhaustives sur l'aide sociale des départements : enquête *Aide sociale*, enquête sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA<sup>28</sup> ;
- les données annuelles sur les minima sociaux ;
- les données collectées auprès des écoles de formation aux professions sociales dans le cadre de l'enquête annuelle *Ecoles*.

Les résultats ventilés par DROM sont diffusés en open data sur l'espace « data.drees ».

---

<sup>28</sup> Revenu de solidarité active

Les enquêtes auprès des établissements et services et les échantillons statistiques ont pour champ géographique la France métropolitaine et les DROM. Toutefois, la possibilité de réaliser des analyses statistiques sur ces territoires d’Outre-mer à partir des données collectées peut être limitée du fait d’un nombre insuffisant d’observations, du fait de non-réponse aux enquêtes ou du fait de la taille limitée de l’échantillon de la population. Cependant, des résultats par DROM historique peuvent donc potentiellement être produits, sous réserve d’une analyse préalable du nombre d’observations dans chaque base de données, par exemple, pour l’enquête auprès des établissements et services pour enfants et adultes handicapés (ne couvre pas Mayotte), pour l’enquête auprès des établissements d’hébergement pour personnes âgées, *l’échantillon inter-régimes de retraités*, *l’échantillon inter-régimes de bénéficiaires de minima sociaux garantis*, et les *remontées individuelles sur l’APA et l’ASH*.

En ce qui concerne les enquêtes auprès des personnes, en règle générale et du fait de leur coût, celles-ci sont conçues pour être représentatives au niveau national seulement. Elles ne permettent pas d’analyses au niveau d’un département, qu’il s’agisse d’un DROM ou d’un département de métropole. Pour certaines enquêtes, le champ est en outre restreint à la seule métropole, là aussi pour des raisons de coût : par exemple, l’enquête *Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) 2014-2016*.

Certaines enquêtes ont toutefois un échantillon de taille suffisante pour permettre des analyses sur les DROM, comme l’enquête sur les *bénéficiaires de minima sociaux*, élargie aux DROM historiques lors de son édition 2018, et dont le nombre d’observations est suffisant pour une étude spécifique sur le champ de La Réunion uniquement (effectifs insuffisants pour les autres DROM).

### 2.6.2. Dans les COM

Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon sont dans le champ de l’enquête sur *l’orientation et l’accompagnement des bénéficiaires du RSA* et il est possible d’en produire des résultats.

Toutes les COM sont dans le champ de *l’échantillon inter-régimes de retraités*, mais la taille de l’échantillon est insuffisante pour permettre une exploitation des données.

En Polynésie française, une publication sur la « silver économie » des services à la personne et les retraites est en cours de finalisation.

## 2.7. Enseignement, éducation (dont illettrisme)

La base de données statistiques du système éducatif français s’appuie sur des sources provenant des services statistiques du ministère en charge de l’éducation nationale, du ministère en charge de l’enseignement supérieur, ainsi que d’autres ministères ayant la tutelle d’établissements de formation, comme le ministère de l’agriculture ou le ministère de la santé.

Du côté de l’enseignement scolaire c’est la Direction de l’évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), service statistique ministériel en charge des statistiques sur l’éducation, qui assure l’élaboration et la diffusion des d’indicateurs et études sur le système éducatif français.

Son activité s’organise autour de quatre grandes thématiques : les élèves, les personnels, les établissements et les territoires.

Son système d'observation repose en très grande partie sur des sources administratives de gestion des élèves et enseignants que ce soit celles du ministère en charge de l'éducation mais aussi des autres ministères ayant des activités d'enseignement scolaire. Ces sources exhaustives permettent toutes des publications avec déclinaison territoriale. Pour analyser la rémunération des personnels est également utilisée la source *Siasp* basée sur des données administratives (cf. chapitre 2.3).

Par ailleurs pour compléter ces sources administratives, la Depp réalise des enquêtes :

- enquêtes annuelles exhaustives d'*insertion dans la vie active* des lycéens (IVA<sup>29</sup>) et des apprentis (IPA<sup>30</sup>), sept mois après la fin de leur formation (dernière édition en 2020) ;
- enquêtes exhaustives auprès des établissements (EPI<sup>31</sup>) et auprès d'un échantillon, sur le climat scolaire ;
- enquêtes triennales sur les *pratiques enseignantes* ;
- évaluations des compétences des élèves, sur échantillon ou exhaustives ;
- suivi de panels d'élèves, en particulier un panel d'élèves en situation de handicap.

Lorsque les enquêtes sont sur échantillon, elles couvrent la France métropolitaine et les DROM mais leurs protocoles statistiques nationaux (enquête sur *le climat scolaire*, enquête sur *les pratiques enseignantes*) ne sont pas conçus pour donner une image départementale ou académique que ce soit en métropole ou en Outre-mer. C'est le cas également des panels. En revanche, par définition, les enquêtes exhaustives permettent des déclinaisons territoriales fines.

Ce système d'information est co-construit avec les services statistiques académiques (SSA) présents dans chaque rectorat et vice-rectorat, dont le réseau est animé par la Depp, ce qui assure la qualité des données mais permet également d'assurer des diffusions adaptées aux problématiques des territoires. Les SSA sont présents dans les outre-mers dans les 5 DROM, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna.

Par ailleurs, le recensement de la population et l'enquête *Emploi* livrent des résultats statistiques sur les diplômés et la formation de la population.

Fin 2020, *Inserjeunes*, nouveau système d'information construit avec la Dares et basé sur l'appariement de plusieurs sources administratives, les sources bases élèves de la Depp et la source mouvements de main-d'œuvre (MMO) de la Dares, permettra de publier, pour la première fois, des taux d'insertion à 6 mois au niveau des établissements de formation (centre de formation d'apprentis et lycée professionnel) dès lors que les effectifs concernés sont suffisants. Ce système d'information, qui couvre les 4 DROM historiques, remplacera les enquêtes *Insertion professionnelle des apprentis* (IPA) et *Insertion dans la vie active* (IVA) actuellement réalisées par la Depp qui ne permettent pas de produire ces indicateurs à ce niveau de finesse et qui ont été menées pour la dernière fois en 2020. D'autres indicateurs seront également diffusés au niveau des établissements : taux d'interruption en cours de formation, taux de poursuite d'études et pour la partie apprentissage le taux de rupture des contrats apprentissage.

---

29 Insertion dans la vie active

30 Insertion professionnelle des apprentis

31 Enquête *Parc immobilier*

Sur la question de l'**illettrisme**, deux sources peuvent être mobilisées :

- les enquêtes menées chaque année lors des Journées Défense et Citoyenneté, en métropole, dans les DROM et les COM : obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) comprend des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française (ainsi qu'une évaluation en numératie) construits par la Depp. Ils permettent d'établir un diagnostic fiable des jeunes les plus en difficulté au niveau départemental.
- l'enquête *Information et Vie quotidienne* (IVQ) : menée par l'Insee en partenariat avec de nombreux acteurs dont notamment l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLI), cette enquête permet d'appréhender la maîtrise des fondamentaux (écrire, communiquer, compter) à travers l'évaluation des compétences des adultes. Elle a été menée une première fois en 2004 et a été reconduite en 2011/2012. Elle couvre la France métropolitaine mais ne permet pas de produire des résultats régionaux sauf si une extension régionale financée par des partenaires extérieurs est réalisée.

Les études de la Depp ayant une dimension académique comportent toujours les DROM, voire les COM si les données le permettent. De plus, la publication phare annuelle « Repères et références statistiques (RERS) » propose depuis plusieurs années un chapitre sur l'Outre-mer, DROM et COM.

Enfin tous les 3 ans l'ouvrage « Géographie de l'École » offre une vue globale, cartographiée de la géographie du système éducatif selon les territoires en proposant une grande variété d'indicateurs sur le système éducatif ; la dernière édition date de 2018.

### 2.7.1. Dans les DROM

Les bases administratives de gestion des élèves et des enseignants concernent les 5 DROM. Les données administratives collectées étant exhaustives, elles donnent lieu à publication DROM par DROM. C'est le cas des données sur les établissements, sur les élèves et apprentis, sur les personnels.

Les enquêtes exhaustives comme les enquêtes IVA (*Insertion dans la vie active* des sortants des formations professionnelles en lycée), IPA (*Insertion professionnelle des apprentis*) permettent également des résultats par DROM, pour les 5 DROM. Cependant, de plus faibles taux de réponse et un nombre plus faible d'élèves concernés entraînent une moins grande possibilité de diffusion à des niveaux détaillés dans les DROM qu'en métropole.

Les évaluations exhaustives en début de CP, CE1, de 6<sup>e</sup> et de seconde permettent de fournir des profils des compétences des élèves dans l'ensemble des rectorats et vice-rectorats des 5 DROM.

Le recensement de la population permet de diffuser chaque année les mêmes données sur la formation et les diplômes, dans les quatre DROM historiques qu'en métropole ; concernant Mayotte, ces informations sont disponibles tous les 5 ans et les dernières portent sur l'année 2017.

Enfin, les indicateurs du nouveau dispositif *InserJeunes* sont également calculés sur les 4 DOM historiques.

Concernant l'illettrisme, les résultats des enquêtes Depp menées lors des Journées Défense et citoyenneté permettent une diffusion par DROM.

### 2.7.2. Dans les COM

Les bases administratives de gestion des élèves et des enseignants comprennent les COM pour les élèves et pour les concours de personnels. Elles donnent lieu à publications sur ces territoires.

Les évaluations exhaustives sur les compétences des élèves aux entrées de CP, de CE1, de 6<sup>e</sup> et de seconde permettent des résultats sur les COM (seulement en 6<sup>e</sup> et seconde en Nouvelle-Calédonie, la collectivité ayant la compétence sur le 1<sup>er</sup> degré).

Concernant l'illettrisme, les enquêtes Depp menées lors des Journées Défense et citoyenneté portent également sur les COM.

À partir du recensement, des informations sur les diplômes et la formation sont disponibles et sont publiées chaque année en même temps que ceux de la métropole pour les collectivités à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna, ces informations sont disponibles tous les 5 ans.

En Polynésie française, un partenariat entre l'ISPF, l'Ined et la DGEE (Direction générale de l'éducation et des enseignements) a permis d'interroger en 2019 tous les élèves de 3<sup>e</sup> des secteurs public et privé sur leur parcours éducatif et géographique. Les résultats ont été publiés en 2020 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

## 2.8. Enseignement supérieur

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, des statistiques par établissement sont disponibles pour chaque DROM. Il s'agit :

- des effectifs des étudiants ;
- les obtentions des diplômes des étudiants ;
- des indicateurs de réussite en STS, IUT, licence et master ;
- des indicateurs d'insertion après IUT, licence professionnelle, licence Staps et master.

Il en est de même pour les COM lorsque la base centrale des établissements indique la présence d'au moins un établissement, ce qui est le cas pour la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie

Ces statistiques sont produites à partir de sources administratives (par exemple, le *système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise)*<sup>32</sup>, et le système d'information *Scolarité* ou le système d'information *Ocean*<sup>33</sup> ) et/ou d'enquêtes menées notamment par la sous-direction des Systèmes d'information et des études statistiques (SIES), service statistique du ministère en charge de l'enseignement supérieur (enquête sur les établissements, enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université).

Le suivi d'un panel de bacheliers, en France métropolitaine et dans les DROM, permet de produire des résultats au niveau national, mais pas au niveau régional.

32 Ministère de l'Éducation supérieure, de la Recherche et de l'Innovation

33 Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Par ailleurs, depuis 2017, l'enquête *CollTerr* permet d'appréhender la part du budget que consacre chaque collectivité à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante. Elle couvre toutes les collectivités de métropole ou d'Outre-mer finançant l'enseignement supérieur et à la vie étudiante et permet de diffuser des résultats pour les DROM, la Polynésie française dans le cadre d'un partenariat avec l'Ined (cf. chapitre 4 - Sélection de publications statistiques) et la Nouvelle-Calédonie.

## 2.9. Jeunesse

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes<sup>34</sup> – couvre le champ de la jeunesse et du sport. Les données qu'elle publie sur la jeunesse proviennent de sources administratives des administrations de ce champ (Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative, Agence du service civique) :

- le système d'information relatif aux *accueils collectifs de mineurs* (ACM), sous responsabilité de la Djepva<sup>35</sup>, est alimentée réglementairement par les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs déclarés auprès des services déconcentrés en charge de la jeunesse. Elle permet de produire des statistiques sur les accueils avec hébergement – par exemple, les colonies de vacances – ou sans hébergement – par exemple les accueils de loisirs en période périscolaire ou extrascolaire) ainsi que sur l'accueil de scoutisme. Les données produites sont nationales, régionales et départementales ;
- la base des diplômés d'un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA) ou d'un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) est alimentée en données de gestion au niveau local et est gérée par la Djepva. Les données produites sont nationales, régionales et départementales ;
- le fichier de gestion administrative du service civique (base *Elisa*) est propriété de l'Agence du service civique et de l'Agence des services et paiements. La Medes exploite les données anonymisées de la base et diffuse des effectifs annuels d'entrées en mission de service civique au niveau régional et départemental.

L'ensemble des données produites concernent les DROM, voire les COM.

### 2.9.1. Dans les DROM

Les données diffusées couvrent chacun des 5 DROM.

Par ailleurs, une enquête auprès des anciens bénéficiaires du dispositif du service civique a été réalisée en 2019 et couvre l'ensemble du territoire national. L'INJEP a publié en 2020 en lien avec l'Agence du service civique une première analyse des données issues de l'enquête. Un rapport complet exploitant l'ensemble des données est prévu prochainement. Des résultats seront diffusés pour chacun des 5 DROM et pour les autres territoires d'Outre-mer.

---

34 Mission enquêtes, données et études statistiques

35 Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

### 2.9.2. Dans les COM

Pour les COM, des statistiques sont produites et diffusées à partir de la base de données des accueils collectifs des mineurs et de la base de gestion des diplômés du BAFA-BAFD ainsi qu'à partir du fichier de gestion administrative du service civique pour la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

## 2.10. Sport

La production statistique du service statistique de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Medes<sup>36</sup> – couvre le champ de la jeunesse et du sport. Les données qu'elle publie dans le domaine du sport proviennent de sources administratives des administrations de ce champ, de recensements ou d'enquêtes :

- les données administratives sont :
  - la base FORMations et diplÔMES de l'animation et du sport (Forômes), destinée au suivi administratif des diplômés professionnels est exploitée pour la production de tableaux de données au niveau départemental ;
  - le portail de suivi quotidien du sportif (PSQS) est une base renseignée par les représentants des fédérations sportives agréées (conseiller techniques sportifs, directeurs techniques nationaux...). Cette base permet un suivi des sportifs de haut niveau ; elle couvre la métropole, les DROM et les COM ;
- les recensements sont :
  - le recensement des licences et clubs sportifs. Il permet de diffuser des données régionales et départementales sur le nombre de licences délivrées et le nombre de clubs par fédération sportive agréée par le ministère en charge des sports. Sont également produites des données à l'échelle communale ;
  - le recensement des équipements sportifs (RES ou DataES) est un dispositif porté par la Direction des sports avec l'appui de la Medes. Les données sont collectées par les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) selon un plan de collecte quadriennal. La Medes diffuse des données départementales ;
- les enquêtes sont :
  - le baromètre national des pratiques sportives. Cette enquête biannuelle, réalisée pour la première fois en 2018 en collaboration avec le Credoc, a été reconduite en 2020. Elle est menée auprès d'un échantillon de personnes, en métropole et dans les 4 DROM historiques.
  - l'insertion des diplômés d'un BJEPS – ID-BPJEPS. L'enquête porte sur les insertions des diplômés du sport et de l'animation. Elle est réalisée en collaboration avec la Direction des sports et avec l'appui des DRJSCS en métropole et dans les DROM. L'exploitation de cette enquête est exclusivement nationale.

---

36 Mission enquêtes, données et études statistiques

### 2.10.1. Dans les DROM

Sont disponibles pour chacun des cinq DROM, les données issues des sources administratives et des recensements :

- la base FORMations et diplÔMES de l'animation et du sport (ForÔmes) ;
- le portail de suivi quotidien du sportif de haut niveau ;
- le recensement des équipements sportifs ;
- le recensement des licences et de clubs sportifs.

Pour ce dernier, les données communales sont diffusées pour les 4 DROM historiques, mais pas pour Mayotte.

L'enquête nationale sur les *pratiques physiques et sportives* (ENPPS) permet de diffuser des données pour La Réunion et pour la zone Antilles-Guyane. L'édition 2020, dont la collecte s'est déroulée de février à août, a pour la première fois couvert Mayotte. Les DROM ont été interrogés de manière à pouvoir publier des données représentatives à un niveau agrégé (Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte). Les données de cette enquête devraient être disponibles au premier semestre 2021.

### 2.10.2. Dans les COM

Des données sont publiées pour chacun des COM à partir du recensement des équipements sportifs et du recensement des licences et clubs sportifs.

## 2.11. Culture

L'enquête *Pratiques culturelles*, pilotée par le SSM Culture (DEPS), qui a été menée en métropole en 2018 est conduite dans les cinq DROM dans le cadre d'un dispositif spécifique, avec notamment un questionnaire adapté aux pratiques locales. Pour ce faire, une étroite collaboration a été mise en place avec les acteurs locaux (direction des Affaires culturelles, Insee, acteurs culturels).

Après une phase d'élaboration et d'adaptation du questionnaire et du dispositif avec les autorités locales (février 2018 à août 2019), les terrains, en face-à-face, se sont déroulés de février 2019 à juin 2020. La collecte a permis de rassembler les réponses de plus de 6 200 enquêtés. Les résultats sont en phase de redressement et un calendrier d'exploitation va être défini avec les directions régionales de l'Insee.

Les premières publications sont attendues pour avril 2021.

Un appel à proposition de recherche sera diffusé. Des chercheurs pourront se saisir de questions ou de thématiques spécifiques en lien avec l'enquête et les territoires étudiés.

## 2.12. Logement

Une grande partie des statistiques du logement et de la construction, produites par le service statistique ministériel en charge du logement – le SDES – ne porte que sur la France métropolitaine.

Certaines productions statistiques, dont le périmètre englobe les DROM, ne donnent pas lieu à diffusion de données locales. Il en est ainsi des comptes du logement constitués à partir de diverses sources (dépenses courantes du logement, investissement, montant des aides au logement, etc), de l'enquête sur le *prix des terrains et du bâti* (EPTB) pour laquelle seul un agrégat DROM est diffusé, ou du fichier des logements par commune (Filocom) résultant de l'appariement de quatre fichiers fiscaux dont la mauvaise qualité dans les DROM a conduit à les exclure de la diffusion standard.

### 2.12.1. Dans les quatre DROM historiques

Des diffusions au niveau de chacun des quatre DROM historiques existent, concernant les statistiques sur les permis de construire (base Sit@del2), sur la conjoncture de la construction neuve de logements et sur le parc locatif social. Cependant, en Guyane, les permis de construire n'étant plus enregistrés régulièrement, les données Sitadel ne sont plus exploitables depuis plusieurs trimestres.

Des enquêtes *logement* ont eu lieu en 2013 dans les quatre DROM historiques et fournissent des résultats détaillés sur les conditions de logement, les taux d'effort et la sur-occupation des logements. Toutefois, ces DROM ne sont pas inclus dans le champ de l'enquête logement 2020.

Par ailleurs, à partir du recensement de la population, des résultats statistiques peuvent être élaborés sur les logements, dans les quatre DROM historiques de la même façon qu'en métropole.

En 2020, il a été expertisé la possibilité d'introduire des entreprises ultramarines dans l'échantillon de l'enquête sur les prix de revient des logements neufs.

### 2.12.2. À Mayotte

Depuis 2014, les données relatives à Mayotte sont intégrées dans la base Sit@del2 des permis de construire.

Comme dans les DROM historiques, une enquête *logement* a eu lieu en 2013 à Mayotte présentant des résultats détaillés. Comme les 4 DROM historiques, Mayotte ne fait pas partie du champ de l'enquête logement 2020.

À partir du recensement, des informations sur le logement sont disponibles (tous les 5 ans) ; des résultats détaillés portant sur 2012 ont été publiés en 2015 et les résultats détaillés portant sur 2017 l'ont été en août 2019.

### 2.12.3. Dans les COM

À partir du recensement, des informations sur le logement sont disponibles et sont publiées chaque année en même temps que celles de la métropole pour les collectivités à Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna des informations sur le logement sont disponibles (tous les 5 ans) à partir du recensement.

Le dispositif de suivi statistique des transactions immobilières mis en œuvre par l'Issee depuis 2014 permet de publier des résultats sur les ventes de biens, neufs ou anciens en Nouvelle-Calédonie (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

## 2.13. Justice et sécurité intérieure

Les **statistiques produites par le service statistique du ministère de la Justice**, la sous-direction de la statistique et des études (SDSE), s'appuient essentiellement sur des extractions des logiciels de gestion des tribunaux. Le champ couvert dépend donc du déploiement (ou non) du logiciel dans les juridictions d'Outre-mer. Les travaux statistiques produits à partir de l'exploitation de décisions ou d'enquête dites « de satisfaction », collectées par un institut de sondage, n'ont pas de dimension localisée. Les premières couvrent l'ensemble du territoire français (y compris DROM et COM) ; dans les secondes, ne sont interrogées que des personnes résidant en France métropolitaine.

Les **statistiques de sécurité intérieure**, produites par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), reposent quant à elles sur deux piliers qui se complètent et s'enrichissent :

- les faits de délinquance enregistrés par la police et la gendarmerie, dont l'analyse permet de suivre l'évolution dans le temps de l'insécurité en France, et fournit des informations détaillées sur la localisation des faits constatés, les caractéristiques des victimes déclarées et celles des auteurs présumés ;
- les résultats de l'enquête de victimation *Cadre de vie et sécurité* réalisée chaque année par l'Insee en partenariat avec l'ONDRP<sup>37</sup> et le SSMSI auprès d'un échantillon de la population, qui permettent de compléter les faits de délinquance enregistrés, car les victimes d'infractions ne déposent pas toujours plainte. Cette enquête a pour objectif de compter et de décrire les victimes d'infractions (cambriolages, vols, actes de vandalisme, violences physiques et sexuelles notamment) et de recueillir leur perception en matière d'insécurité.

### 2.13.1. Dans les DROM

Toutes les statistiques civiles et pénales produites par le SSM de la Justice couvrent les cinq DROM, à l'exception :

- pour la Martinique des statistiques sur l'activité des officiers du ministère public et sur les médiateurs ;
- pour Mayotte, des statistiques sur le contentieux du travail, sur l'aide juridictionnelle, sur les maisons de justice et du droit, sur les associations socio-judiciaires et sur les conciliateurs de justice.

Chaque année, les chiffres sur les nombres de crimes et délits enregistrés dans chacun des cinq DROM sont diffusés dans le bilan statistique annuel « Insécurité et délinquance » du SSMSI, dans une fiche thématique spécifique qui compare les données enregistrées dans chacun des 5 DROM et celles sur l'ensemble des 5 DROM à celles de la métropole. Cette année, aux côtés des différents indicateurs de délinquance par DROM, figurent systématiquement les deux agrégats 5 DROM et 5 DROM+COM.

Par ailleurs, l'enquête *Cadre de vie et sécurité* (CVS) a été réalisée récemment dans les quatre DROM historiques (en 2011 à La Réunion ; en 2015, en Guadeloupe, Martinique et Guyane), ainsi qu'à Mayotte en 2020, permettant des comparaisons avec la métropole selon une approche plus complète de l'insécurité vécue.

<sup>37</sup> Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales.

Enfin, en 2020, des travaux ont été menés au SSMSI en vue d'une extension aux DROM du champ de diffusion des données conjoncturelles sur la délinquance enregistrée, actuellement limité à la France métropolitaine. Ces travaux ont consisté à réaliser un état des lieux de la disponibilité (aussi loin que possible dans le temps) et de la qualité des données sur les DROM et les COM, puis construire des séries conjoncturelles pour les 12 indicateurs de délinquance diffusés au niveau France Métropolitaine, et les désaisonnaliser. Ont ainsi été construites des séries d'une part sur l'agrégat DROM, d'autre part sur chacun des DROM. Ces travaux vont être poursuivis par le SSMSI pour valider cette construction, en vue d'une diffusion dans un premier temps sur le champ des DROM, puis peut-être à terme pour modifier le champ de la publication conjoncturelle nationale, de « France métropolitaine » vers « France entière ».

### 2.13.2. Dans les COM

Pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy, dépendant de la juridiction de Basse-Terre, les statistiques annuelles sur la justice pénale et civile (à l'exception de celles sur les entreprises en difficulté pour Saint-Martin) sont incluses dans celles de la Guadeloupe.

Pour Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna, les indicateurs d'activité judiciaire et les statistiques de condamnations sont produites par type de juridiction.

Pour la Polynésie française, les statistiques annuelles sur la justice civile sont produites par type de juridiction, à l'exception de celles du ressort des tribunaux de grande instance, sur les affaires familiales, l'aide juridictionnelle, les tutelles de mineurs, la protection des libertés et les entreprises en difficulté. Dans le domaine pénal, seules les statistiques de la Cour d'appel sont détaillées. Des données sur les condamnations prononcées en Polynésie française sont également mobilisables.

En Nouvelle-Calédonie, les statistiques détaillées annuelles sur la justice civile sont produites par type de juridiction, à l'exception de celles du ressort de la Cour d'appel, sur les injonctions de payer et les tutelles de mineurs. Dans le domaine pénal, seules les statistiques de la Cour d'appel sont détaillées.

Les données sur les nombres de crimes et délits enregistrés par les forces de sécurité dans les COM sont présentées dans la fiche thématique sur l'Outre-mer du bilan statistique annuel « Insécurité et délinquance » : celles de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française sont analysées au même niveau que celles des DROM, tandis qu'un encadré est consacré à la délinquance enregistrée dans les COM moins peuplées (Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna).

## 2.14. Équipements et services dans les territoires

La *base permanente des équipements* (BPE), gérée par l'Insee, est destinée à fournir le niveau d'équipements et de services rendus par un territoire à la population. Cette base permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, sa densité, ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue des habitants. La BPE est construite à partir de 17 sources administratives et de 5 fichiers provenant de services publics et correspond à une photo au 1er janvier de chaque année. Le champ recouvre les domaines des services (marchands ou non), des

commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport, des loisirs et de la culture, du tourisme et des transports. Près de 2,5 millions équipements sont répertoriés dans la BPE.

Les informations disponibles dans la BPE sont mises à disposition sur le site Insee.fr chaque année à l'été. Un millésime écrase le précédent. La diffusion des résultats statistiques est identique pour tous les territoires du champ de la BPE.

Un produit en évolution (sur un palier de 5 ans) est également mis à disposition sur le site insee.fr chaque année.

### 2.14.1. Dans les DROM

Le champ couvert par la BPE comprend la métropole et les cinq DROM. Le département de Mayotte a été introduit en 2012.

Quelques particularités sont cependant à souligner :

- quelques équipements ne sont disponibles pour aucun des cinq DROM car les types d'équipements concernés n'existent pas sur ces territoires (gares par exemple) ou bien les fichiers administratifs centralisés dont sont issues les informations sur leur localisation ont pour champ seulement la France métropolitaine : il s'agit notamment des campings et des stations-services ;
- quelques équipements sont disponibles pour les quatre DROM historiques mais pas pour Mayotte du fait de sources incomplètes : c'est le cas des théâtres, des crèches ou encore des établissements sociaux.

### 2.14.2. Dans les COM

Les collectivités d'Outre-mer n'entrent pas dans le champ de la BPE et, à notre connaissance, il n'existe pas de dispositif similaire géré par les COM eux-mêmes.

## 2.15. Prix à la consommation

L'*indice des prix à la consommation* (IPC) est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages sur le territoire français. Son évolution est présentée en variation mensuelle et en glissement annuel. Le champ géographique couvert par l'IPC national est aujourd'hui celui de la métropole et des quatre DROM historiques (hors Mayotte). Un IPC propre à Mayotte est également produit et diffusé chaque mois par l'Insee.

### 2.15.1. Dans les DROM

#### 2.15.1.1 *Indice des prix à la consommation*

L'échantillon des prix collectés dans chacun des quatre DROM par l'Insee est suffisant pour publier des résultats mensuels de l'IPC dans chaque DROM, ce qui n'est pas possible pour les régions métropolitaines.

Par ailleurs, à Mayotte, un dispositif de mesure de l'inflation, non intégré à la chaîne nationale, permet également une publication mensuelle de l'IPC.

### 2.15.1.2 *Comparaison spatiale de prix avec la métropole*

Depuis 2010, l'Insee réalise tous les 5-6 ans une enquête de comparaison spatiale des niveaux de prix à la consommation entre territoires français en métropole et dans les DROM. La dernière édition de cette enquête a été réalisée en 2015 et a intégré pour la première fois Mayotte, nouvellement DROM. L'opération a bénéficié du soutien financier d'Eurostat et de la Direction général des Outre-mer (DGom). L'objectif de cette enquête est de comparer les prix entre la France métropolitaine et chacun des DROM (et entre la province et l'agglomération parisienne et la Corse). Cette comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés de manière significative par les ménages sur chaque couple de territoires comparés. La prochaine édition de cette enquête était prévue en 2021. Elle a été repoussée en 2022 du fait de la crise sanitaire.

## 2.15.2. Dans les COM

### 2.15.2.1 *Indice des prix à la consommation*

Des indices des prix à la consommation sont publiés :

- mensuellement en Nouvelle-Calédonie, par l'Isee ;
- mensuellement en Polynésie française, par l'ISPF ;
- trimestriellement à Wallis-et-Futuna, par le STSEE ;
- trimestriellement à Saint-Pierre-et-Miquelon, par la Préfecture.

Ces indices des prix à la consommation sont calculés selon une méthodologie adaptée de celle mobilisée en France métropolitaine et dans les DROM.

Saint-Barthélemy et Saint-Martin ne publient pas d'indices des prix.

### 2.15.2.2 *Comparaison spatiale de prix avec la France métropolitaine*

En 2010, à la même période que l'enquête *Comparaison spatiale des prix* réalisée par l'Insee dans l'ensemble des départements d'Outre-mer et en métropole, une collecte des prix des biens et services marchands a été réalisée par l'ISPF et l'Isee, respectivement en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, afin de mesurer les différentiels de prix avec la métropole. Cette collecte et son exploitation s'appuie sur une méthodologie reconnue au niveau international et développée en France par l'Insee.

En 2015, l'enquête de *comparaison spatiale* a été reconduite par l'Isee en Nouvelle-Calédonie, à la même période que l'enquête conduite par l'Insee en métropole et dans les DROM. L'ISPF a mené une enquête similaire en mars 2016 ; l'ensemble des résultats a été « ramené » au niveau de mars 2015 pour permettre une comparaison avec la métropole et les départements d'Outre-mer.

## 2.16. Activité productrice et démographie des entreprises

Le répertoire Sirene<sup>38</sup> enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements :

- quelle que soit leur forme juridique ;
- quel que soit leur secteur d'activité (industriels, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, collectivités territoriales, banques, assurances, associations...) ;
- situés en France métropolitaine, en Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

En outre, le secteur public administratif, de l'État ou des communes, localisé en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, est également inclus (articles R930-1, R940-1 et R950-1 du Code de commerce).

Le répertoire statistique des entreprises Sirius est le complément statistique de Sirene. Il a vocation à être la référence en termes de champ de la statistique d'entreprises. Il contient l'ensemble des unités productives marchandes et l'ensemble des unités employeuses. Pour toutes ces unités, il enregistre des caractéristiques comme le chiffre d'affaires, le classement sectoriel, l'effectif salarié, grâce à des mises à jour provenant d'une multitude de sources en particulier administratives. Il sert de base de sondage à des enquêtes structurelles.

Les DROM sont représentés dans la grande majorité des sources produites par l'Insee. Il peut cependant exister des exceptions, notamment lorsque les statistiques reposent sur l'exploitation de données fiscales. Ainsi, par exemple, les indicateurs infra-annuels de chiffres d'affaires reposent sur des données de TVA, laquelle n'est pas en vigueur en Guyane et à Mayotte.

### 2.16.1. Dans les quatre DROM historiques

Les statistiques structurelles dans le champ de la production sont diffusées au niveau des quatre DROM historiques. Néanmoins, il faut souligner que leur élaboration est plus lourde et plus délicate qu'en métropole où, d'une part, il n'existe pas de diffusion au niveau régional et, d'autre part, la qualité des liasses fiscales est meilleure. Dans les DROM historiques, les difficultés tiennent notamment à une couverture partielle des petites entreprises et à des problèmes de localisation du siège pour certaines grandes entreprises. Des traitements spécifiques sont donc mis en œuvre, afin de pouvoir diffuser et analyser des données fiables sur la situation économique des entreprises des DROM.

En outre, l'enquête statistique sectorielle annuelle dans les DROM a intégré la plate-forme de collecte par Internet (Coltrane) pour la collecte de l'exercice 2018 en 2019.

La diffusion des statistiques structurelles d'entreprises dans les DROM prend en compte la notion de groupe de sociétés, par le biais du profilage, pour la première fois pour l'exercice 2018 publié en 2020. L'analyse des résultats a fait l'objet d'une réflexion spécifique et de certaines adaptations.

Enfin, pour la première fois en 2020, l'enquête mahoraise sur l'*économie formelle* se base sur un échantillon tiré dans le répertoire statistique Sirius. La méthodologie de cette enquête se rapproche donc des enquêtes entreprises classiques.

---

38 Système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements

Les enquêtes annuelles sur les *investissements dans l'industrie pour protéger l'environnement (Antipol)* et sur les *consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)* ainsi que l'enquête biennale *communautaire sur l'innovation (Cis)*, donnent lieu à diffusion régionale pour l'Outre-mer, sans le détail pour chacun des DROM, du fait de problèmes de précision (taille de l'échantillon et/ou taux de réponse) et parfois pour des raisons de confidentialité (activité peu présente ou très concentrée).

Les enquêtes auprès des créateurs d'entreprises (dispositif *Sine*) donnent lieu certaines années à publication de résultats régionaux sur le profil des créateurs et des entreprises créées pour chaque DROM historique, comme pour les régions de métropole.

### 2.16.2. À Mayotte

Il n'y a pas actuellement de référentiel de qualité à Mayotte permettant de servir de base de sondage aux enquêtes auprès des entreprises comme cela est le cas dans les autres DROM.

Si le répertoire Sirene s'est bien amélioré grâce à un travail de collaboration étroite entre l'Insee et plusieurs centres de formalités des entreprises, deux problèmes subsistent néanmoins : des cessations d'activité qui ne remontent pas suffisamment dans Sirene et un défaut de qualité des adresses. La convergence du système statistique sur les entreprises de Mayotte vers celui des autres DROM passe par ces améliorations.

De ce fait, en plus de la mobilisation des liasses fiscales disponibles (uniquement sur les plus grandes unités), deux enquêtes spécifiques sur l'activité économique des entreprises mahoraises (ESEM) ont été mises en œuvre par l'Insee, afin de permettre la construction des comptes économiques et de fournir une description de l'économie formelle et informelle de Mayotte avec une répartition sectorielle fiable de la valeur ajoutée. Ce dispositif de collecte de données permet par ailleurs de mettre à jour le répertoire statistique Sirius (activité principale exercée (APE), chiffre d'affaires).

Les résultats de l'enquête sur l'économie formelle sont publiés chaque année et l'enquête mahoraise sur l'économie formelle a intégré la plate-forme de collecte par Internet (Coltrane) pour la collecte de l'exercice 2018 en 2019.

Les résultats de l'enquête sur l'économie informelle réalisée en 2015 ont été diffusés début 2018 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). La préparation de la prochaine enquête sur l'économie informelle de 2022 a débuté.

Des données sur les créations d'entreprises à Mayotte sont diffusées dans la collection « Insee Flash », comme pour les autres DROM, ainsi que dans le tableau de bord de conjoncture régional et dans les séries chronologiques.

Mayotte a été intégrée dans l'échantillon de *Sine* depuis la cohorte 2018. Une première publication, parue en octobre 2020, a été réalisée sur les caractéristiques des créateurs d'entreprises en 2018.

### 2.16.3. Dans les COM

Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon sont les seules collectivités d'Outre-mer pour lesquelles l'immatriculation dans le répertoire Sirene est inscrite dans le code du commerce. Cela concerne toutes les entreprises et tous les établissements de ces territoires.

En Nouvelle-Calédonie, le répertoire d'*Identification des Entreprises et des Établissements* (Ridet) enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements calédoniens. Il permet la publication de statistiques sur la démographie des entreprises et établissements.

## 2.17. Recherche et développement (R&D)

L'activité de recherche et développement expérimental (R&D) est appréhendée par plusieurs enquêtes : d'une part, auprès des entreprises et, d'autre part, auprès des entités constituant la recherche publique (le champ des administrations).

L'enquête *R&D auprès des entreprises*, conduite depuis 1963, est menée par le SIES, le service statistique du ministère en charge de la recherche. Elle interroge chaque année près de 12 000 entreprises implantées en France, DROM et COM compris.

Afin de préserver les règles de représentativité des résultats d'enquête et du secret statistique, les données Outre-mer sont mises à disposition de manière regroupée : de 1984 jusqu'en 2003, elles étaient rassemblées avec celles de la Corse. Depuis, un regroupement à part entière « Outre-mer » est publié.

Deux difficultés se combinent à ce stade : la connaissance de l'activité de R&D sur ces territoires et le secret statistique. En effet, si la construction de la population de l'enquête est robuste pour chaque région métropolitaine, le recensement exact des entreprises pouvant réaliser de la R&D en Outre-mer est plus délicat, notamment en raison de difficultés pour identifier l'ensemble des aides à la recherche et à l'innovation existantes. Par ailleurs, le petit nombre d'entreprises susceptibles de réaliser de la R&D en Outre-mer, couplé à de fortes disparités existant entre chacun des territoires, invitent à la prudence quant à la publication de résultats par territoire.

En ce qui concerne les enquêtes réalisées auprès des administrations (établissements d'enseignement supérieur et de recherche, centres hospitaliers universitaires (CHU et CHRU) et centres de lutte contre le cancer, organismes publics de recherche, services ministériels et autres établissements publics, associations et fondations), le champ couvre les DROM et les COM. Les données ultra-marines sont regroupées sous une unique rubrique « Outre-mer » dans les tableaux de diffusion, comme dans les données transmises à Eurostat. La non diffusion par territoire est justifiée par le respect du secret statistique, l'éventualité de la qualité incertaine de la réponse de certains établissements (notamment les associations), mais aussi par la légitimité de traiter de manière identique un établissement domicilié Outre-mer et un établissement qui y détache ses personnels, même s'il y exécute de la R&D.

Par ailleurs, depuis 2002, l'enquête *CollTerr* permet d'appréhender la part du budget de chaque collectivité territoriale qui est consacrée à la recherche et au transfert de technologie. Elle couvre toutes les collectivités territoriales de métropole ou d'Outre-mer finançant la recherche et le transfert de technologie et permet de diffuser des résultats pour chaque DROM, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Chaque année, un bilan des événements ayant eu lieu au cours de la « Fête de la science » est réalisé par le Sies. Ce bilan fournit des informations pour chaque DROM, la Polynésie française et la Nouvelle-

Calédonie, territoires participant à la Fête de la science. Des données de synthèse et détaillées (sur chaque évènement et chaque porteur de projet) sont fournies à chaque coordinateur régional.

## 2.18. Tourisme

### 2.18.1. Dans les DROM

L'Insee réalise dans les cinq DROM des enquêtes mensuelles de fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques (hôtels et résidences de tourisme), comme en métropole, et diffuse des résultats locaux.

Les données sur la fréquentation hôtelière sont diffusées dans les notes de conjoncture trimestrielles, depuis juillet 2019 aux Antilles et en Guyane, et depuis octobre 2018 à La Réunion.

De premiers résultats sur la fréquentation hôtelière à Mayotte au premier semestre 2020 ont été rendus publics dans le cadre de l'exercice d'évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire.

En partenariat avec l'Île de La Réunion Tourisme (IRT), l'Insee a réalisé une étude spécifique sur les emplois touristiques à La Réunion, y compris les emplois non salariés, publiée en décembre 2020 (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

Selon les DROM et les années, il existe aussi des enquêtes dans les aéroports auprès des voyageurs, dont le financement dépend de la participation effective des collectivités territoriales. Une enquête de ce type a été réalisée chaque année à Mayotte jusqu'en 2019, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme de Mayotte (CDTM). Elle visait à quantifier le flux de touristes visitant l'île, leurs caractéristiques et leurs dépenses en cours de séjour.

### 2.18.2. Dans les COM

À Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon, aucune enquête relative au tourisme n'est réalisée par le service statistique public. Toutefois, quelques chiffres d'administrations hors service statistique public sont publiés par l'IEDOM dans les rapports annuels consacrés à chaque COM.

L'ISPF, en Polynésie française réalise chaque année une enquête sur les flux touristiques (et dépenses associées), ainsi que des enquêtes de fréquentation hôtelière (hôtellerie internationale et familiale). Une enquête *dépenses des croisiéristes* prévue en 2020 a été reportée en raison du Covid-19.

L'isee, en Nouvelle-Calédonie, réalise en continu une enquête sur le *flux de passagers à l'aéroport* et a mis en place début 2020 une enquête sur les *dépenses des touristes*. Cette enquête a été suspendue en mars 2020 en raison du Covid-19.

## 2.19. Énergie

### 2.19.1. Dans les DROM

Les statistiques sur l'énergie produites par l'Observatoire de l'Énergie puis par le service statistique du ministère en charge de l'environnement, le SDES, n'ont longtemps couvert que la France métropolitaine. Des efforts ont été entrepris depuis une dizaine d'années pour développer la production de statistiques sur les DROM, en étendant le champ :

- de certaines enquêtes statistiques : enquête annuelle sur la *production d'électricité* (inclusion des DROM hors Mayotte en 2007, de Mayotte en 2014) ;
- de certaines collectes administratives : collecte de données sur l'électricité auprès d'EDF-Systèmes électriques insulaires ou d'Électricité de Mayotte, collecte de données sur le pétrole auprès de la Raffinerie de Martinique ;
- de l'observation de sources déjà existantes : données des Douanes concernant les DROM, données des observatoires régionaux de l'énergie dans les DROM, etc.

L'objectif premier est de pouvoir établir des statistiques nationales sur un champ incluant les DROM, correspondant désormais à la définition géographique de la France retenue pour les statistiques énergétiques européennes depuis la révision du règlement européen sur ces dernières de 2017.

Le principal produit de diffusion du SDES en matière de statistiques énergétiques est le bilan énergétique annuel. Portant initialement sur la France métropolitaine, ce champ inclut les DROM depuis 2019, en cohérence avec le règlement européen sur les statistiques de l'énergie.

Par ailleurs, une page dédiée aux bilans énergétiques des différents DROM a été créée en 2020 sur le site du SDES<sup>39</sup> et des bilans de l'énergie DROM par DROM ont été diffusés (pour les années 2013 à 2018). Ces bilans, qui présentent l'avantage d'être comparables entre eux, avec le bilan national et avec ceux des autres pays diffusés par l'Agence internationale de l'énergie, apportent ainsi des informations complémentaires à celles publiées par les observatoires régionaux de chaque DROM.

En outre, la collecte et la diffusion de données locales de consommation d'énergie, mises en œuvre dans le cadre de l'article 179 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), couvrent les DROM. Sont en particulier mises à disposition aujourd'hui des données de consommation d'électricité par commune.

L'enquête sur les *travaux de rénovation des maisons individuelles* (Tremi), dont la collecte a été réalisée en 2020 sous co-maîtrise d'ouvrage du SDES et de l'Ademe, inclut les DROM, à titre expérimental. Les données collectées seront analysées afin d'en tirer des conséquences pour la prochaine édition de l'enquête, qui devrait avoir lieu en 2023.

Un certain nombre de statistiques restent toutefois non publiables localement, pour des contraintes de secret ou de représentativité, bien que les collectes incluent ces territoires.

---

<sup>39</sup> [Lien](#) vers les bilans des DROM.

### 2.19.2. Dans les COM

Pour la Polynésie française, l'exploitation des données de l'enquête *Budget des familles* de 2015 a fait l'objet d'une publication sur les dépenses en énergie des ménages polynésiens.

En Nouvelle-Calédonie, la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (Dimenc) produit des données et graphiques qui sont repris en ligne sur le site de l'isee.

## 2.20. Environnement – développement durable

En matière de statistiques environnementales, certaines productions statistiques ne donnent pas lieu à diffusion de données locales. Il en est ainsi des statistiques sur les éco-activités, de la dépense de protection de l'environnement, produites à partir de sources ne permettant pas une régionalisation (comptabilité nationale, *Esane*, rapport d'activités, comptes de dépenses...), de l'enquête annuelle sur *les minéraux et matériaux de carrières*, pour laquelle l'extension récente aux DROM ne permet pas encore de diffusion locale ou du *compte d'émissions dans l'air* (Namea-Air).

Enfin, le service statistique ministériel en charge de l'environnement, le SDES, produit des clés de lecture et des informations statistiques dans le champ de la biodiversité au sens large moyennant l'exploitation des données produites par l'ensemble des acteurs de la biodiversité (institutionnels, associations...).

### 2.20.1. Dans les DROM

Des informations statistiques sont produites dans chaque DROM concernant la qualité des eaux souterraines et superficielles. Pour ce faire, le SDES, mobilise et exploite les données issues des réseaux de surveillance de ces masses d'eau gérés par les Offices de l'eau. La même démarche est conduite pour la qualité de l'air, via la valorisation des données issues du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en place dans chaque DROM et géré par les associations locales agréées de surveillance de la qualité de l'air. Ces données abondent le rapport annuel produit par le SDES portant sur la qualité de l'air en France (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Une démarche similaire voit actuellement le jour pour la qualité des sols avec la montée en puissance du réseau de mesure de la qualité des sols piloté pour le Groupement d'intérêt scientifique sur les sols (Gis Sol).

Des diffusions au niveau régional y compris pour les DROM sont faites en ce qui concerne les statistiques sur les formations initiales en environnement (nombre de formations, d'élèves et insertion) ainsi que sur le marché du travail des métiers de l'économie verte (données issues de Pôle Emploi hors Mayotte).

La mobilisation de sources administratives permet par ailleurs au SDES de produire une information statistique régulière sur les questions en lien avec les risques naturels et technologiques.

Enfin, pour éclairer les démarches territoriales de développement durable, l'Insee et le SDES se sont associés pour mettre à disposition un ensemble d'indicateurs cohérent avec l'agenda 2030. Ces indicateurs permettent une approche régionale, départementale et communale, y compris dans les DROM.

### 2.20.2. Dans les COM

Certaines enquêtes menées par le SDES portent sur un périmètre incluant des collectivités d'Outre-mer. On peut citer :

- l'enquête annuelle sur les *minéraux et matériaux de carrières*, comprenant Saint-Martin (pour autant, les résultats sur les Outre-mer ne sont pas encore exploitables) ;
- les statistiques sur les formations initiales en environnement comprenant Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Par ailleurs, une démarche sur les objectifs de développement durable (ODD) a été lancée en août 2020 en Polynésie française ; elle devrait permettre une livraison d'indicateurs de suivi en 2021.

## 2.21. Transports

Le domaine des statistiques du transport se prête difficilement à des analyses par territoire. En effet, l'une des caractéristiques des transports est justement que les marchandises et les voyageurs circulent, soit à l'intérieur d'une région, soit à partir d'un point de départ ou d'arrivée d'une région, soit juste traversant la région, les statistiques sur ce dernier créneau étant difficiles à établir.

On peut toutefois citer les statistiques suivantes, produites et diffusées par DROM : les statistiques des transports de marchandises et passagers par mer, élaborées à partir de données par port (hors Mayotte), les statistiques relatives au transport de passagers, de fret et de courrier par voie aérienne, collectées par aéroport et le suivi statistique des véhicules routiers (immatriculations et les parcs de véhicules).

### 2.21.1. Dans les DROM

Dans le domaine du **transport maritime**, le SDES collecte et transmet à Eurostat des données trimestrielles et annuelles issues des grands ports maritimes (GPM) de Guadeloupe, de Martinique, de La Réunion et de Guyane pour répondre à la directive 2009/42/EC. Les transmissions sont obligatoires pour les ports ayant un trafic annuel supérieur à 1 million de tonnes de marchandises ou plus de 200 000 passagers.

En outre l'arrêté du 24 octobre 2012 en application de l'article R-154-1 du code des ports maritimes impose des remontées de données mensuelles et trimestrielles pour les ports dont l'activité dépasse ces mêmes seuils et annuelle pour les ports qui, chaque année, enregistrent au moins une tonne de marchandises ou un mouvement de passagers. Les grands ports maritimes de Guadeloupe, de Martinique, de La Réunion et de Guyane sont concernés par ces remontées.

Dans le domaine du **transport aérien**, les données sont collectées et transmises à Eurostat par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) selon les termes du règlement (CE) 437/2003. La liste des aéroports soumis à ce règlement est fixée par le règlement (CE) 158/2007 avec un seuil minimum de 15 000 unités-passagers par an. Les aéroports suivants des DROM sont concernés :

- Guadeloupe (Aéroport de Guadeloupe-Pôle Caraïbes) ;
- Martinique (Aéroport international Martinique-Aimé-Césaire) ;

- Guyane (Aéroport international Félix-Éboué, Aérodrome de Maripasoula) ;
- Réunion (Aéroport de La Réunion-Roland-Garros, Aéroport de Pierrefonds) ;
- Mayotte (Aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi).

Concernant le **parc de véhicules routiers**, le SDES diffuse annuellement des tableaux par catégorie de véhicules (véhicules particuliers, utilitaires légers, camions, etc.) pour chaque DROM, sauf Mayotte.

### 2.21.2. Dans les COM

Les données des aéroports suivants sont collectées et transmises par la DGAC à Eurostat :

- Saint-Martin (Aéroport de Grand-Case Espérance) ;
- Saint-Barthélemy (Aéroport de Saint-Barthélemy-Rémy-de-Haenen) ;
- Polynésie française (Aéroport international Tahiti Faa'a) ;
- Nouvelle-Calédonie (Nouméa - La Tontouta).

## 2.22. Agriculture

### 2.22.1. Dans les DROM

De façon générale, les territoires des DROM ont des spécificités qui rendent plus complexe la collecte des enquêtes également conduites en métropole par le service statistique ministériel de l'Agriculture. Le repérage des ménages à enquêter est plus difficile car beaucoup de ménages agricoles cultivent des terres pour leurs propres besoins et sont faiblement orientés vers le marché. Ils n'ont donc pas toujours de comptabilité, ne sont pas identifiés dans les fichiers administratifs d'aides et l'on ne dispose pas, non plus, de variables de stratification les concernant. L'existence de productions locales et de pratiques agricoles spécifiques nécessitent le plus souvent une adaptation des questionnaires. Certains territoires sont difficiles d'accès, notamment en Guyane, et la langue peut être une barrière pour la conduite des entretiens.

#### 2.22.1.1 Les enquêtes statistiques

Les DROM sont couverts autant qu'il est possible par les enquêtes agricoles, mais la situation est toutefois variable selon les territoires.

Jusqu'en 2015, l'enquête annuelle *Teruti* sur l'*occupation et l'utilisation des sols* couvrait les DROM des Antilles et La Réunion mais ne couvrait pas la Guyane et Mayotte compte tenu de la difficulté particulière d'accès à une partie du territoire de ces deux DROM. À l'occasion de la refonte de l'enquête en 2017, une extension de la collecte à l'ensemble des DROM a été réalisée. Les premiers résultats, portant sur les années 2017-2019, seront diffusés prochainement.

En 2010, le *recensement agricole* a été réalisé dans les quatre DROM historiques en même temps qu'en métropole et une opération spécifique a été conduite pour Mayotte. Pour le recensement agricole de 2020, en cours, les cinq DROM sont couverts.

Les enquêtes sur la *structure des exploitations agricoles*, intermédiaires entre deux recensements agricoles décennaux, couvraient jusqu'à présent les quatre DROM historiques. Mayotte n'a en effet pas

pu être intégrée dans la dernière enquête collectée en 2016 du fait de l'absence de base de sondage préalable à l'enquête.

Les enquêtes *cheptels* couvrent les quatre DROM historiques s'agissant des caprins.

Les enquêtes sur les *pratiques culturales* couvrent les DROM quand les productions sont suffisamment significatives (canne à sucre en Guadeloupe et à La Réunion pour les enquêtes sur les grandes cultures ; banane en Guadeloupe et Martinique pour les enquêtes sur l'arboriculture ; les quatre DROM historiques pour les enquêtes sur les légumes). Le recensement sur les cultures permanentes mené en 2012-2013 n'a conduit à des données exploitables sur les DROM que pour un sous-ensemble du champ des arbres fruitiers.

Les enquêtes ponctuelles couvrent les DROM autant qu'il est possible.

#### 2.22.1.2 Les opérations de synthèse

La *statistique agricole annuelle* (SAA) est une opération de synthèse utilisant l'ensemble des informations disponibles sur un sujet donné : elle fournit annuellement des données de surface, de rendement et de production pour les différents produits végétaux. Les services régionaux disposent de diverses enquêtes statistiques utilisant des réseaux d'enquêteurs spécialisés. Outre ces sources d'information utilisées de façon traditionnelle, ils disposent également d'évaluations de correspondants et d'experts ainsi que de données chiffrées fournies par les organismes techniques professionnels. Les données de la SAA sont disponibles sur les quatre DROM historiques et depuis 2015 sur Mayotte.

Les *comptes économiques de l'agriculture* couvrent la France entière. Depuis le passage en base 2010, l'Insee a conduit quelques opérations très rudimentaires pour inclure Mayotte. Des données régionales (pour chacun des cinq DROM) sont également transmises à Eurostat dans le cadre d'un « Gentlemen's agreement ». En 2017-2018, un travail de révision des séries des comptes régionaux de l'agriculture des DROM a été conduit pour harmoniser les différentes méthodes de valorisation des productions, pour ventiler selon les mêmes principes les subventions et pour progresser dans l'estimation des charges et des consommations intermédiaires, moins bien connues qu'en métropole. Les séries révisées (depuis 2010) et actualisées sont publiées et alimentent depuis 2020 une annexe du rapport sur les comptes régionaux de l'agriculture présenté en commission des comptes de l'agriculture de la Nation.

Depuis 2018, le service statistique ministériel de l'Agriculture (SSP) assure le suivi statistique de la pêche maritime et de l'aquaculture. Pour répondre à l'appel à données européen sur *les données économiques des flottes de pêche française*, le SSP, en partenariat avec l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) et le Lemna (Laboratoire d'économie et de management de l'université de Nantes), mobilise plusieurs sources notamment des données d'effort de pêche et d'enquête réalisée par l'Ifremer pour estimer un modèle de coût (Guyane et Guadeloupe), ou des documents comptables de certains armateurs (La Réunion) pour fournir des données sur les flottes des DROM. Ces résultats sont publiés de manière agrégée par segment de flotte aussi bien pour le rapport annuel économique sur la flotte de pêche de l'Union européenne (« [Annual Economic Report on the EU fishing fleet](#) ») que dans la publication de synthèse du service statistique ministériel.

### 2.22.1.3 Le suivi des comptabilités agricoles (Rica)

Depuis 2013, les *statistiques sur les comptabilités des exploitations*, produites par le service statistique ministériel de l'Agriculture à partir du réseau d'information comptable agricole (Rica), couvrent 3 DROM (Guadeloupe, Martinique, La Réunion). Les résultats sont de fiabilité inégale compte tenu des spécificités locales en termes de structuration du réseau des centres comptables et du nombre important d'exploitations au forfait.

L'extension du Rica dans les DROM a été opérée jusqu'à présent à budget constant, le nombre d'exploitations interrogées en métropole étant réduit pour permettre l'inclusion d'exploitations dans les DROM. Toutefois, la collecte des données dans les DROM représente un coût unitaire nettement plus élevé qu'en métropole compte tenu de la part importante dans l'échantillon des exploitations au forfait pour lesquelles il faut constituer une comptabilité. Une poursuite de l'extension du Rica aux DROM ne peut donc s'envisager sans l'apport de sources de financements externes, compte tenu du budget actuel du service statistique du ministère de l'agriculture. En tout état de cause, la priorité est aujourd'hui de fiabiliser les données sur ces 3 DROM voire d'envisager un retrait en Martinique au bénéfice d'un renforcement de l'échantillon en Guadeloupe, et d'exploiter les données fiscales disponibles : les données détaillées des exploitations assujetties aux bénéfices réels agricoles et les données très sommaires (seulement le chiffre d'affaires) sur les exploitations émergeant au régime des micro-bénéficiaires agricoles.

	<b>Guadeloupe</b>	<b>Martinique</b>	<b>La Réunion</b>
Principales Otex <sup>40</sup> couvertes par le Rica	Canne à sucre	Canne à sucre	Canne à sucre
	Fruits tropicaux (bananes)	Fruits tropicaux (bananes)	Fruits tropicaux (bananes)
	Horticulture	Horticulture	Horticulture
	Polyculture-Polyélevage		Polyculture-Polyélevage
Otex sur lesquelles les résultats peuvent être diffu- sés	Canne à sucre		Canne à sucre
	Fruits tropicaux (bananes)		Horticulture
			Polyculture-Polyélevage

### 2.22.2. Dans les COM

Le recensement agricole est réalisé par le service statistique du ministère de l'Agriculture dans les deux collectivités d'Outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, en même temps qu'en métropole (2010, 2020-2021).

En Polynésie française, le dernier recensement général agricole date de 2012. Les données sur l'agriculture sont fournies par le Service du Développement Rural - Service de la Pêche. Depuis juin 2017, ce service a laissé la place à une direction de l'agriculture et à une direction de la biosécurité.

En Nouvelle-Calédonie, le recensement général agricole est mené tous les dix ans par l'Isée et la Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Davar). Il vise à alimenter les systèmes

40 Orientations technico-économiques des exploitations

d'informations sur l'agriculture calédonienne et étudier l'évolution du secteur sur le territoire et ses 3 provinces. Le dernier recensement date de 2012.

Après un recensement général de l'agriculture en 2001 à Wallis-et-Futuna, une enquête agricole a été réalisée en 2014-2015 par le STSEE en partenariat avec le service de l'agriculture.

## 2.23. Finances publiques locales

### 2.23.1. Dans les DROM

Le service statistique ministériel de la Direction générale des collectivités locales (DGCL), le Département des études et des statistiques locales (DESL), produit annuellement des statistiques sur les comptes des collectivités locales et de leurs groupements à fiscalité propre (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles). Ces statistiques sont basées sur les comptes de gestion fournis par la DGFIP et sur la centralisation de documents budgétaires. Les cinq DROM sont intégrés dans le champ de ces statistiques, chaque DROM étant désormais présenté individuellement.

Par ailleurs, le rapport annuel de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), rédigé essentiellement par la DGCL, contient une annexe spécifique sur les DROM, qui met en regard les comptes des collectivités des DROM avec les comptes des collectivités de métropole. Ainsi, dans les statistiques produites sur les différents niveaux de collectivité (commune, EPCI, département, région ou collectivité territoriale unique), les résultats agrégés sont désormais présentés au niveau de chaque DROM (y compris pour le secteur communal).

La DGCL produit également des statistiques sur la fiscalité locale, à partir du Répertoire des éléments d'imposition (REI) et états fiscaux de la DGFIP. Comme pour les finances locales, les cinq DROM sont inclus dans les statistiques produites mais, dans les publications sur la fiscalité du secteur communal, les cinq DROM sont regroupés en raison du faible nombre de communes.

Sur un sujet connexe, on peut signaler que la DGCL réalise également un suivi des structures intercommunales (groupements à fiscalité propre, syndicats de communes, syndicats mixtes), via une application déployée dans les préfectures<sup>41</sup>. Là encore, les cinq DROM sont intégrés dans les statistiques produites.

### 2.23.2. Dans les COM

Les COM sont pour l'essentiel absentes des statistiques produites actuellement sur les finances locales. En effet, les comptes de gestion de la DGFIP ne couvrent pas l'ensemble des collectivités locales des COM. Il en va de même pour la fiscalité locale.

Le rapport annuel de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) contient cependant, dans son annexe 3, des données sur les comptes des collectivités des COM, fournies par la DGom.

---

41 Application Aspic

## 2.24. Commerce extérieur

### 2.24.1. Dans les DROM

Les statistiques du commerce extérieur des départements d'Outre-mer établies par le service statistique de la Direction générale des douanes et droits indirects, le Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE), sont diffusées selon deux concepts :

- concept « national » (échanges de la France avec le « reste du Monde »), appliqué à l'ensemble et à chacune des régions et départements français ;
- concept spécifique DROM où chaque DROM est considéré comme un territoire statistique autonome, échangeant avec l'ensemble du Monde, métropole française et autres DROM compris.

En concept national, les données par régions et départements sont uniquement diffusées à un niveau de produit « agrégé » (en CPF4 ou en NA129) et selon une chronologie trimestrielle car des statistiques plus détaillées demanderaient des ressources trop importantes pour assurer une qualité minimale. Elles le sont donc selon un niveau de détail moindre que la statistique « France entière », qui est diffusée en Nomenclature Combinée (8 positions) et en chronologie mensuelle.

De façon standardisée, ces statistiques régionales et départementales sont accessibles sur le site Internet « Le Chiffre du commerce extérieur » (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques). Des « demandes particulières » (requêtes directes sur bases de données) peuvent en outre être réalisées pour diffusion d'informations publiques non couvertes par les processus de diffusion classiques.

Les données en concept « DROM » sont actuellement uniquement diffusées à la demande avec application stricte des règles du secret statistique. L'opportunité de répondre est en outre appréciée en fonction des critères de qualité de l'information et de disponibilité de ressources pour les traitements associés.

### 2.24.2. Dans les COM

Les données du commerce extérieur concernant les COM ne font l'objet d'aucune publication de la part du service statistique de la Direction générale des Douanes et Droits indirects. Elles peuvent être obtenues auprès de l'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM)<sup>42</sup>.

En particulier, en l'absence d'enregistrement des flux de marchandises entre la partie française et la partie néerlandaise de l'île de Saint-Martin, la douane française ne peut pas produire de statistiques pour les échanges de cette COM.

En Polynésie française, pour valoriser les données du commerce extérieur, l'ISPF publie une note de conjoncture trimestrielle et un bilan annuel en lien avec les données des douanes.

Pour la Nouvelle-Calédonie, l'Issee exploite le fichier du commerce extérieur et publie des points conjoncturels trimestriels, une synthèse annuelle et propose des tableaux de résultats sur son site.

---

<sup>42</sup> <http://www.ieom.fr/ieom/>

## 2.25. Comptabilité régionale

À NOTER : le produit intérieur brut (PIB) de la France comprend la métropole et les cinq DROM, plus Saint-Martin. La raison en est que Saint-Martin, après sa séparation d'avec la Guadeloupe en 2007, a acquis le statut de région ultra-périphérique (RUP) de l'Union européenne. C'est la seule COM à avoir le statut de RUP.

### 2.25.1. Dans les DROM

Fondamentalement, l'Insee traite différemment les comptes annuels (dits définitifs) des départements d'Outre-mer et les comptes des régions métropolitaines. Les deux directions inter-régionales ultra-marines de l'Insee – Antilles-Guyane (Dirag) et La Réunion-Mayotte – mobilisent les sources les plus détaillées et les plus précises dont elles disposent sur chaque DROM de leur périmètre de responsabilité, afin d'en élaborer le compte, dont le produit intérieur brut (PIB) et ses différentes composantes (consommation, investissement...) sont les indicateurs emblématiques. Pour les quatre DROM historiques, les comptes sont établis de manière courante à partir de sources statistiques assez développées. Pour Mayotte, où les sources restaient incertaines, un compte complet a été établi et diffusé pour la première fois en 2019.

Les comptes des régions métropolitaines en revanche sont calculés par décomposition du compte 'ensemble de la métropole', celle-ci étant basée sur une information beaucoup plus sommaire que celle utilisée par les deux directions inter-régionales Antilles-Guyane et La Réunion-Mayotte.

Il existe donc pour chacun des DROM des éléments d'informations beaucoup plus précis, notamment sur la formation des revenus, que dans les régions métropolitaines. Ces informations sont disponibles entre deux et quatre ans après l'année écoulée. Actuellement les comptes annuels « définitifs » portent sur le millésime 2016 pour La Réunion et Mayotte, et 2016 pour les Antilles et la Guyane. Un premier compte 2015 définitif complet sur Mayotte a été diffusé en juin 2019, le deuxième portant sur 2016 a été finalisé en septembre 2020.

En 2018, les séries de comptes économiques définitifs des quatre DROM historiques ont été réévaluées en base 2014 des comptes nationaux. Ces séries débutent en 1996.

Par ailleurs, pour les quatre DROM historiques, il existe un système de comptes économiques rapides, eux aussi annuels, mais élaborés plus rapidement sur la base d'informations moins complètes. Actuellement, les délais de publication des comptes rapides sont de 6 mois environ après la fin de l'année pour La Réunion et de 10 mois après la fin de l'année pour les Antilles et la Guyane. Ainsi pour La Réunion, la dernière publication des comptes économiques portant sur l'année 2019 date de juin 2020. Pour les Antilles-Guyane, celles portant sur l'année 2019 datent d'octobre 2020.

Pour Mayotte, des estimations de PIB et des données économiques afférentes sont réalisées pour les besoins d'Eurostat, selon une méthode plus élémentaire que pour les autres DROM. La dernière estimation disponible porte sur l'année 2018. L'objectif est de mettre à jour ces indicateurs tous les ans.

Les comptes définitifs des DROM sont de la responsabilité de l'Insee et publiés sur le site Insee.

Les comptes rapides sont une production du projet Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (Cerom) et sont publiés sur le site du Cerom. Le projet Cerom est né en 2003 et formalisé par un accord

cadre. Le dernier accord cadre a été signé en 2017 par six partenaires institutionnels<sup>43</sup>, dont l'Insee ; il consiste à mettre en place un cadre statistique permettant d'analyser les évolutions récentes de la situation économique des Outre-mer français. Deux types de produits sont élaborés : les comptes rapides et les tableaux de bord, qui suivent trimestriellement des indicateurs économiques variant selon les territoires<sup>44</sup>.

### 2.25.2. Dans les COM

Depuis la mise en place du projet Cerom (cf. plus haut), les partenaires ont entrepris l'estimation d'un PIB par habitant pour chacune des collectivités de l'Outre-mer français ; des études approfondies sont également proposées.

Les comptes économiques 2019 de la Polynésie française ont été publiés en août 2020, ceux de 2018 en juillet 2019. Pour la Nouvelle-Calédonie, les comptes économiques de 2019 ont été publiés en décembre 2020, ceux de 2018 en octobre 2019. En Polynésie française, des comptes définitifs sont également publiés avec trois ans de décalage.

Les tableaux de bord mis en ligne récemment sur le site du Cerom concernent la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

En Polynésie française, un bilan macro-économique sur la période 2008-2018 a été publié en 2020 dans le cadre du partenariat Cerom (cf. chapitre 4 – Sélection de publications statistiques).

Les dernières actualisations du PIB par habitant ont été diffusées :

- en 2018, pour Saint-Martin (portant sur l'année 2014) ;
- en 2014, pour Saint-Barthélemy (portant sur l'année 2010) ;
- en 2008, pour Wallis-et-Futuna (portant sur l'année 2005).

L'IEDOM a également calculé en 2018 un PIB pour Saint-Pierre-et-Miquelon (portant sur l'année 2015).

---

43 L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM), l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de Statistique de Polynésie française (ISPF), l'Institut de la Statistique et des Études Économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee).

44 Par exemple : indice des prix à la consommation, indicateur du climat des affaires, demandeurs d'emploi en fin de mois, emploi salarié dans le secteur marchand, importations, exportations, octroi de mer, importations de biens de consommation courante, importations de biens d'équipement, crédits à la consommation des ménages, immatriculations de véhicules neufs (tourisme / utilitaires), consommation d'électricité basse tension, crédits à l'habitat aux ménages, crédits à l'investissement des entreprises, trafic passager aéroportuaire, épargne collectée par les établissements de crédit implantés localement, coût du crédit aux entreprises, personnes physiques en interdiction bancaire, dossiers de surendettement déposés, taux de créances douteuses...

# Un état des lieux en constant mouvement

3.1	Les productions spécifiques liées à la crise sanitaire du Covid-19 et ses répercussions .....	67
3.2	Quelques exemples d'évolutions à venir .....	72
3.3	Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM .....	76





## 3 Un état des lieux en constant mouvement

Au cours des dernières années, l'Insee et les services statistiques ministériels se sont emparés de la problématique outre-mer. Des travaux statistiques ont été mis en chantier et progressent au fur et à mesure. Les objectifs du plan d'actions de l'Insee à horizon 2025 mettent également en avant l'amélioration des statistiques ultra-marines, avec deux actions dédiées : « Poursuivre à chaque fois que c'est possible et opportun l'harmonisation des productions statistiques des DROM avec la métropole » et « Construire une statistique robuste pour Mayotte ».

Les instituts et services territoriaux de statistique enrichissent également leur production.

### 3.1. Les productions spécifiques liées à la crise sanitaire du Covid-19 et ses répercussions

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de Covid-19, dont les répercussions démographiques, économiques et sociales sont totalement inédites dans l'histoire contemporaine.

#### 3.1.1. Dans les DROM

Dès le mois de mars, l'Insee et les services statistiques ministériels se sont mobilisés pour produire des statistiques afin d'éclairer l'impact de la crise sanitaire dans les domaines économiques et sociaux. Sont présentés ci-après quelques-uns des investissements réalisés, concernant un ou plusieurs DROM.

#### **Concernant le recensement de la population :**

L'évolution de la situation sanitaire conduit l'Insee à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débuter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. Consultés, l'Association des maires de France (AMF) et les représentants des communes au sein de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp) ont soutenu ce report. Néanmoins, comme chaque année, l'Insee publiera les populations de la France et de toutes ses communes fin 2021. Les méthodes de calcul seront adaptées et mobiliseront davantage les sources administratives.

Seule exception, la collecte de 2021 sera maintenue à Mayotte. En effet, le département de Mayotte intègre pour la première fois en 2021 le dispositif des enquêtes annuelles de recensement en application de la loi « Égalité réelle Outre-mer » de 2017. La situation sanitaire ne faisant pas obstacle à la réalisation de l'enquête sur le terrain, il a été décidé de maintenir cette collecte pour ne pas décaler d'un an les prochaines populations légales – prévues en 2026 – de ce territoire en pleine croissance démographique.

**Concernant l'état-civil :**

En lien avec la crise sanitaire du Covid-19, de fin mars à fin juillet 2020, l'Insee a publié chaque semaine les statistiques quotidiennes de décès sur le site Insee.fr. Revenues à un rythme mensuel en août, ces diffusions ont été de nouveau hebdomadaires avec le regain de l'épidémie, à compter de novembre. Ces diffusions hebdomadaires concernent toutes les régions françaises.

**Concernant les statistiques sur l'emploi et le chômage :**

La publication bimensuelle de la Dares sur la situation du marché du travail pendant la crise couvre les DROM.

De même, l'enquête mensuelle *Acemo-Covid* de la Dares, qui vise à apprécier la façon dont les entreprises ont conjoncturellement adapté leur force de travail du fait de la crise, couvre les DROM (hors Mayotte), mais elle ne permet pas de résultats par région.

À l'instar de ce qui a été réalisé au niveau national, l'enquête *Emploi* en continu a été mobilisée de façon exceptionnelle à un rythme trimestriel à La Réunion pour fournir des informations conjoncturelles sur le marché du travail, en complément des indicateurs habituellement exploités : halo du chômage, sous-emploi, volume de travail, etc.

La Déclaration sociale nominative (DSN) a été exploitée pour la première fois à un rythme mensuel pour fournir des informations sur le recours effectif à l'activité partielle, par département et secteur d'activité.

**Concernant les statistiques sur la santé et les conditions de vie :**

L'Inserm et la Drees, en partenariat avec l'Insee et Santé publique France, ont lancé mi-avril 2020 une enquête épidémiologique et statistique *EpiCov*.

L'objectif premier de cette opération est d'estimer à des niveaux géographiques fins (départements et grandes aires urbaines) la prévalence de la population ayant été infectée par le Covid-19 afin de mieux connaître la dynamique de propagation de l'épidémie. Un deuxième objectif est d'étudier les répercussions du confinement et de l'épidémie sur les conditions de vie.

Les premiers résultats, à l'échelle nationale, ont été diffusés en octobre (« Insee Première » n°1822). Des résultats sur la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion seront également disponibles en 2021.

Une publication nationale de chiffres détaillés de l'Insee sur les conditions de vie des ménages pendant le confinement a été diffusée en avril 2020. Elle fournit des résultats à l'échelle départementale, mais aussi des cartes montrant les disparités infra-régionales. Cette publication comprend notamment un portrait synthétique commenté des conditions de vie des ménages en période de confinement pour chaque département, y compris pour Mayotte où un travail *ad hoc* a été réalisé pour tenir compte des spécificités de ce territoire.

Les directions régionales de l'Insee ont accompagné cette publication de communiqués de presse ou analyses régionaux.

### Concernant les statistiques de l'éducation :

Pour éclairer les conséquences de la crise sanitaire, la Depp a imaginé différentes approches en les appuyant sur plusieurs dispositifs. L'objectif est d'évaluer de façon objective les impacts et de rendre compte des inégalités sociales et territoriales. Elle s'est aussi attachée à recueillir le ressenti des acteurs du système éducatif : enseignants, chefs d'établissements, CPE, inspecteurs, élèves, familles. Ces dispositifs portent tous sur un champ France métropolitaine et DROM. Ils permettront dans beaucoup de cas de donner lieu à des résultats par région ou département.

- 1) En mai-juin 2020, sept enquêtes spécifiques ont été collectées auprès d'échantillons représentatifs de familles d'élèves du second degré et auprès des différents acteurs du système éducatif. L'objectif était de rassembler des informations de plusieurs natures sur le vécu de l'ensemble des acteurs du système éducatif pour évaluer les effets de la période de confinement en s'attachant à documenter les écarts observés selon les caractéristiques socio-démographiques des acteurs interrogés et les caractéristiques des établissements scolaires concernés. Certaines de ces enquêtes donneront lieu à des résultats par DROM.
- 2) Plusieurs dispositifs s'appuyant sur des données exhaustives pourront donner lieu à des publications par territoire donc par DROM voire COM. On peut citer :
  - les données du constat de rentrée 2020 dont l'exploitation permettra d'évaluer l'impact en termes de décrochage et d'orientation ;
  - les évaluations nationales exhaustives CP, CE1, sixième, seconde qui seront exploitées pour estimer l'impact de la crise, l'objectif étant d'éclairer la question des inégalités des acquisitions des élèves par rapport à 2019 en fonction du sexe, de l'origine sociale, de l'âge, du territoire.

### Concernant les statistiques sur le champ de la jeunesse et du sport :

L'édition 2020 du baromètre national des pratiques sportives de l'Injep, qui inclut les 4 DROM historiques, comporte des questions relatives à la pratique sportive pendant le confinement lié à la crise sanitaire du Covid-19. Les premiers résultats seront publiés début 2021, probablement sous la forme d'une étude portant sur l'effet du confinement sur la pratique sportive des Français.

### Concernant les statistiques sur les prix :

Du fait de la crise sanitaire, les relevés de prix effectués par les enquêteurs dans les points de vente physiques ont été suspendus à partir du 16 mars et jusqu'au 15 juin (à l'exception de Mayotte et de la Guyane dont la collecte a repris respectivement le 1<sup>er</sup> juillet et le 21 septembre). Par ailleurs, de nombreux produits appartenant au panier de l'indice des prix à la consommation (IPC) n'étaient plus disponibles à la vente du fait des restrictions sanitaires (et en conséquence, aucun prix ne pouvait être relevé).

L'Insee a cherché à pallier ce défaut de collecte en mobilisant d'autres sources (relevés sur internet, données de caisses, relevés par téléphone). Il a mis également en place des méthodes d'imputation, conformes aux recommandations européennes.

Si l'IPC France entière et métropolitain ont pu être produits de ce fait pendant toute la crise sanitaire, ce n'est pas le cas pour les IPC des DROM : ceux-ci mobilisent traditionnellement davantage les relevés de prix effectués par les enquêteurs (il n'y a pas d'utilisation des données de caisse dans les DROM notamment) et les solutions palliatives étaient moins souvent possibles à mettre en place (moins de prix disponibles sur internet par exemple). De ce fait et compte tenu de leur qualité insuffisante, les IPC mensuels des DROM n'ont pas été publiés pendant les périodes d'avril à mai pour La Réunion, jusqu'à juin pour la Guadeloupe et Mayotte. La publication en Guyane a repris avec l'IPC de septembre. Pour la Martinique, l'IPC mensuel n'a pas pu être publié d'avril à juin, puis en fin d'année.

#### **Concernant les statistiques de la sécurité intérieure :**

Le SSMSI a publié, à titre exceptionnel, pendant la période de confinement un tableau de bord hebdomadaire des principaux indicateurs de la délinquance enregistrée, sur le périmètre de la France entière.

En juillet 2020, il a publié une analyse des évolutions hebdomadaires des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie pendant la période du confinement. Les résultats sont présentés au niveau national (France entière), et sont déclinés au niveau départemental (incluant les 5 DROM), via des cartes départementales d'évolution.

#### **Concernant les statistiques sur les entreprises :**

Dans le domaine des enquêtes structurelles d'entreprises, il n'y a pas de nouvelle enquête spécifique dans les DROM. Les enquêtes existantes comportent quelques nouvelles questions en lien avec la crise sanitaire, comme dans l'*ESA* et *Sine*. Les données habituellement collectées permettront aussi de mesurer les répercussions de cette crise.

#### **Concernant les comptes régionaux :**

À l'instar de ce qui a été réalisé au niveau national, avec la diffusion très rapide après le début de la crise sanitaire de premières évaluations de l'impact économique, les deux directions inter-régionales de l'Insee aux Antilles-Guyane et à La Réunion-Mayotte se sont rapidement mobilisées pour proposer une évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire sur les DOM. Elles ont pu s'appuyer pour ce faire sur des données jusqu'ici inutilisées pour l'analyse conjoncturelle et disponibles à haute fréquence (transactions par cartes bancaires, consommation d'électricité...), sur la richesse des informations habituellement produites dans les comptes économiques des DOM pour décliner l'exercice national d'estimation de la perte d'activité par secteur, ainsi que pour évaluer les différentes composantes de cette perte d'activité (consommation, investissement, échanges extérieurs...). Ce travail a en outre été réalisé le plus souvent dans le cadre du partenariat Cerom, ce qui a permis de mobiliser des sources d'information complémentaires et d'aboutir à un diagnostic économique partagé.

À La Réunion et à Mayotte, deux évaluations ont été réalisées : la première a été diffusée début mai 2020 et portait sur l'évaluation de la perte d'activité pendant le confinement ; la deuxième, diffusée en juillet à La Réunion et début septembre à Mayotte, détaille le diagnostic sur la période de confinement et évalue la reprise d'activité quelque temps après la fin du confinement.

Aux Antilles et à la Guyane, une évaluation des baisses d'activité pendant le confinement a été diffusée début mai sous la forme d'un communiqué de presse pour chacun des 3 territoires. Une évaluation de l'impact du confinement sur le PIB et ses composantes est parue fin juin.

### Concernant le tourisme :

Une publication nationale de chiffres détaillés de l'Insee sur l'impact de la crise sanitaire sur les activités touristiques a été diffusée en octobre 2020. Elle fournit des résultats mensuels à l'échelle départementale et sera actualisée régulièrement. En plus d'informations sur la fréquentation hôtelière ou l'évolution de l'emploi dans l'hébergement-restauration, elle met à disposition pour la première fois des résultats sur le chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration, en mobilisant les déclarations de TVA des entreprises de ces secteurs.

En Antilles-Guyane, la note de conjoncture sur le deuxième trimestre 2020 intègre un paragraphe sur les ouvertures d'établissements touristiques et leur fréquentation, pendant le confinement.

À La Réunion, les résultats de la fréquentation hôtelière en avril-mai 2020, pendant le confinement, ont donné lieu à la diffusion d'un communiqué de presse fin juillet. La note de conjoncture sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2020, publiée en octobre, a été complétée d'éléments sur le chiffre d'affaires dans l'hôtellerie-restauration et l'évolution de l'emploi dans ces secteurs touristiques (y compris le recours à l'activité partielle).

D'autres publications de même nature seront prochainement diffusées.

De premiers résultats sur la fréquentation hôtelière à Mayotte au premier semestre 2020 ont été rendus publics dans le cadre de l'exercice d'évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire.

### 3.1.2. Dans les COM

Les Instituts de statistique de Nouvelle-Calédonie (Isee) et de Polynésie française (ISPF) se sont également mobilisés pour proposer une évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire sur leurs territoires. En s'appuyant sur des sources diverses d'information et réalisées dans le cadre du partenariat Cerom, une première évaluation de la perte d'activité pendant le confinement a été diffusée en avril 2020 pour chacun de ces deux territoires. En Nouvelle-Calédonie une deuxième évaluation, diffusée en novembre 2020 vient conforter ce diagnostic et au-delà de cette estimation pour 2020, souligne les risques importants pour 2021 avec un impact sur les ménages, les entreprises et les finances publiques. En Polynésie française, deux enquêtes auprès des entreprises ont été réalisées : la première en mai 2020 pour connaître leur sentiment quant au Covid-19 et ses implications sur le mois d'avril et à plus long terme (diffusion des résultats en juin 2020) ; la deuxième réalisée en juillet 2020 dont les résultats ont été diffusés en août 2020 « Les entreprises face à la crise entre mai et juin 2020 ».

Le contexte économique et social lié à la pandémie de Covid-19 a conduit également l'ISPF à innover en diffusant un tableau d'indicateurs économiques publié chaque mois depuis mars et qui complète ainsi la note de conjoncturelle trimestrielle.

Les statistiques de recours à l'activité partielle présentes dans la publication bimensuelle de la Dares sur la situation du marché du travail pendant la crise intègrent, depuis mars 2020, la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon.

### 3.2. Quelques exemples d'évolutions à venir

Plusieurs investissements se poursuivent ou sont envisagés. Ils permettront de produire et diffuser de nouvelles statistiques outre-mer. Sont présentés ci-après une sélection d'entre eux.

#### Concernant le recensement de la population :

Le principal projet est la mise en œuvre des enquêtes annuelles de recensement à Mayotte à partir de 2021 conformément aux dispositions de la loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle Outre-mer (voir plus haut). Cette extension comporte deux enjeux importants :

- réussir l'accompagnement des communes qui seront pour la première fois responsables à part entière de la préparation et de la réalisation de l'enquête, notamment de l'encadrement au quotidien des agents recenseurs ;
- adapter le plan d'échantillonnage dans les communes de plus de 10 000 habitants aux spécificités du bâti mahorais (4 logements sur 10 sont des habitations de fortune en tôle).

#### Concernant les statistiques sur l'emploi et le chômage :

Jusqu'à maintenant, les statistiques sur les mouvements de main-d'œuvre établies par la Dares ne couvraient que la France métropolitaine. Avec la substitution de la déclaration sociale nominative (DSN) à la déclaration des mouvements de main-d'œuvre (DMMO), l'ensemble du territoire pourra être couvert et l'exhaustivité des données permettra de construire des statistiques sur les mouvements de main-d'œuvre pour chaque DROM historique, et à terme, dès lors que la DSN concernera leurs entreprises, pour Mayotte et les COM le cas échéant.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les éléments relatifs à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) sont déclarés dans la DSN. Cela constitue, comme pour les mouvements de main-d'œuvre, une circonstance favorable pour couvrir les DROM historiques, et à terme l'ensemble du territoire, pour les statistiques relatives à ce domaine.

L'extension du champ du *Siera* à Mayotte fait partie des projets envisagés mais nécessite au préalable de qualifier les données administratives sur ce champ. Cette expertise de la qualité (taux de couverture, décalage temporel des déclarations, non-réponse partielle, etc.) pourra être menée notamment en mobilisant les résultats de l'enquête auprès des entreprises à Mayotte (connaissance des entreprises et de leurs pratiques en matière de paie, de déclarations sociales ou de comptabilité). L'objectif de l'Insee est de réaliser les expertises et d'être en mesure d'intégrer Mayotte dès lors que la DSN concernera ce territoire. En effet, il faut noter que pour Mayotte, le calendrier de mise en place de la DSN n'est pas encore fixé et que les entreprises mahoraises ne renseignent pas cette déclaration sociale à ce jour.

À l'occasion du nouveau règlement cadre européen IESS (Integrated European social statistics), une refonte de l'enquête *Emploi* est programmée par l'Insee pour 2021 : nouveau questionnaire, introduction d'une collecte par Internet, modification de la méthode de pondération pour la France métropolitaine. Cette refonte concerne la métropole et les quatre DROM historiques.

#### **Concernant les statistiques sur les conditions de vie :**

Après l'édition de 2009-2010, une nouvelle enquête Migration-famille-vieillesse, pilotée par l'Ined, est conduite dans les 4 DROM historiques. Cette enquête vise à mesurer les mutations démographiques et appréhender leurs conséquences socio-économiques. Elle consacre également une place importante à l'étude des discriminations vécues par les populations. La collecte de cette enquête se déroulera en 2020 et 2021.

#### **Concernant les statistiques sur la santé :**

L'*enquête nationale périnatale* 2021 sera réalisée en métropole et dans les 5 DROM en mars 2021 en collaboration entre l'Inserm, la Drees et Santé publique France. Des extensions seront portées localement en Guadeloupe, en Martinique, à La Réunion et à Mayotte.

Une enquête *Vie quotidienne et santé* sera collectée en 2021 et couvrira toutes les tranches d'âge. Elle prévoit un échantillon plus important pour les DROM que pour les départements de métropole. Elle inclura Mayotte dans son champ, et sera appariée à des données administratives pour enrichir l'information contenue.

Un *Baromètre Santé général* est prévu en Nouvelle-Calédonie en 2021.

#### **Concernant les statistiques dans le domaine des « solidarités » :**

Le projet de la Drees de remontées de données individuelles sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) par les conseils départementaux, démarré en 2020, se poursuivra en 2021 (base « RI-insertion »). Il viendra compléter l'enquête sur *l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA*. Il concerne les quatre DROM historiques, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Un projet d'exploitation par la Drees des données administratives sur les établissements et services médico-sociaux (fichier Badiane : données de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, de l'agence nationale d'appui à la performance, etc.) a été lancé en 2019. Il visera à produire un fichier statistique à l'horizon 2021 qui, sous réserve d'expertise sur les données, pourraient permettre des exploitations au niveau DROM.

Les remontées par la Drees de données individuelles sur les prestations départementales d'aides aux personnes âgées ou aux personnes handicapées (RI-APA-ASH et RI-PCH) seront reproduites en 2021, et s'intégreront dans un dispositif plus global de remontées d'informations relatives aux politiques d'autonomie (projet « RI-autonomie »), intégrant également des informations sur les prestations gérées par la CNAM ou la CNAF. La base construite sera exhaustive, et permettra donc des exploitations sur chaque DROM.

Une réédition de l'enquête sur les *modes de garde et d'accueil des jeunes enfants* collectée en 2021 inclura un sur-échantillon de familles vivant à La Réunion.

**Concernant les statistiques de l'éducation :**

En 2021, la Depp renouvellera sa publication *Géographie de l'École* qui offre une vue globale, cartographiée de la géographie du système éducatif, avec ses spécificités et ses caractéristiques selon les territoires, en proposant une grande variété d'indicateurs sur le système éducatif déclinés par territoire. La Depp consacrera également un numéro spécial de sa revue *Éducation et Formations* aux territoires avec des entrées DROM et COM.

La prochaine édition de l'enquête sur la *formation tout au long de la vie*, intégrant un module sur l'illettrisme, devrait avoir lieu en 2022-2023 dans les 5 DROM.

La Depp investit actuellement pour collecter les données existantes concernant les personnels enseignants dans les COM.

**Concernant les statistiques sur le logement :**

Le service statistique ministériel en charge du logement (SDES), en accord avec les fédérations professionnelles (FFB et FNTP) en charge de la collecte, prévoit une étude préalable pour l'extension du champ de l'enquête mensuelle sur *l'activité dans le bâtiment et les travaux publics* aux DROM au second semestre 2021 ; selon les résultats de cette étude, un test pourra être envisagé à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2022, à l'occasion du renouvellement annuel de l'échantillon national.

**Concernant les statistiques de la justice :**

Le service statistique du ministère en charge de la Justice porte un projet de diffusion accrue au niveau infranational, qui englobera les juridictions des DROM.

**Concernant les équipements et services dans les territoires :**

Les travaux conduits actuellement par l'Insee visent à accroître la couverture des équipements disponibles dans la Base permanente des équipements, notamment sur le département de Mayotte.

**Concernant les statistiques de la sécurité intérieure :**

Le SSMSI poursuit ses travaux en vue d'une extension aux DROM du champ de diffusion des données conjoncturelles sur la délinquance enregistrée, actuellement limité à la France métropolitaine.

Une enquête *cadre de vie et sécurité* sera mise en place en Nouvelle-Calédonie en début d'année 2021, en vue d'obtenir les premiers résultats en fin d'année 2021.

**Concernant les statistiques sur les prix :**

L'Insee prévoit une intégration de Mayotte à la chaîne nationale de l'indice des prix à la consommation (IPC) à l'horizon du projet de refonte de la chaîne nationale. D'ici 2023, l'IPC national intégrera donc la France métropolitaine et les cinq DROM.

La prochaine opération de comparaison spatiale des prix aura lieu en 2021-2023, la collecte se déroulant en 2022. Elle concernera les DROM. Les COM qui le souhaitent pourront être associés à cette opération.

**Concernant les statistiques sur les entreprises :**

Une refonte de la démographie d'entreprises est en cours à l'Insee ; Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy seront intégrés dans le champ de la démographie conjoncturelle et structurelle au même titre que les 4 DROM historiques.

L'enquête mahoraise sur l'*économie informelle* conduite par l'Insee interrogera en 2022 des personnes identifiées à travers l'enquête auprès des ménages VQS, pour laquelle un sur-échantillon a été obtenu.

**Concernant les statistiques de recherche et développement :**

Pour l'enquête R&D 2019 réalisée par le Sies auprès des entreprises 2019, un échantillon complémentaire DROM-COM a été tiré. Les données n'ont pas encore été exploitées. La faisabilité d'estimations sur petits domaines pour chaque DROM et COM va être étudiée en 2021. Par ailleurs, la question de l'exhaustivité de la collecte pour les entreprises implantées dans les DROM et les COM va aussi être étudiée en 2021.

**Concernant les statistiques sur le tourisme :**

Une refonte d'outils méthodologiques de l'Insee permettant d'évaluer les emplois touristiques et la richesse créée par les activités touristiques dans les territoires est en cours. Elle tiendra compte des spécificités des DROM.

**Concernant les statistiques sur l'énergie :**

La diffusion de données locales de consommation d'énergie, mises en œuvre dans le cadre de l'article 179 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), est amenée à s'enrichir dans les années à venir. Des données de consommation d'électricité à l'adresse pour tous les bâtiments non résidentiels et les bâtiments résidentiels d'au moins 10 logements des DROM devraient ainsi être diffusées d'ici 2021.

**Concernant les statistiques sur les transports :**

Dans le domaine de la logistique, le SDES tient à jour un répertoire des entrepôts et plateformes logistiques de plus de 5 000 m<sup>2</sup>, qui pour l'instant est restreint à la métropole mais dont les prochaines mises à jour intégreront des infrastructures basées dans les DROM (Martinique, Guadeloupe, Guyane et La Réunion).

En Guadeloupe, il est prévu un exercice de prospective en termes de déplacements de voyageurs en vue d'établir des scénarii à l'horizon 2040. Cette étude des déplacements à l'horizon 2040 sera réalisée en partenariat avec l'observatoire régional des transports (ORT).

**Concernant les statistiques sur l'agriculture :**

Pour le recensement agricole de 2020, en cours de collecte par le SSM Agriculture, les cinq DROM sont couverts. Sur ces territoires, l'ensemble des questionnaires sont collectés en face-à-face ou par téléphone alors qu'une collecte multimode, incluant internet, est conduite en métropole. L'organisation et le bon déroulement de ce recensement dans les DROM est aujourd'hui une des priorités du service statistique du ministère en charge de l'agriculture.

**Concernant les comptes régionaux :**

L'Insee étudie la mise en place des comptes rapides de Mayotte dans les années à venir, dès que les données nécessaires à leur production seront d'une qualité statistique suffisante, notamment sur les salaires. Ces comptes rapides permettront d'estimer la croissance économique quelques mois après la fin de l'année, comme dans les autres DROM.

**Concernant le développement durable :**

Les indicateurs infra-nationaux de suivi des objectifs de développement durable (ODD) seront actualisés régulièrement et des indicateurs couvrant des problématiques spécifiques aux DROM pourront être ajoutés.

### 3.3. Le programme prévisionnel des enquêtes ménages dans les DROM

Le programme prévisionnel des enquêtes ménages qui seront déployées dans les DROM à horizon 2022, avec des extensions d'échantillon permettant des exploitations régionales, est une autre illustration des investissements de la statistique publique dans les DROM.

Enquêtes auprès des ménages avec extensions d'échantillon permettant des exploitations régionales :

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés	Maître d'ouvrage de l'opération si non Insee
2020	Enquête Cadre de vie et sécurité	Mayotte	DGom	
2020/2021	Enquête Migration Famille Vieillessement	4 DROM historiques	DGom, Ined, partenariats locaux	Ined
2021	Enquête Vie quotidienne et santé	5 DROM	DGom, Drees	Drees
2022	Comparaison spatiale des prix	5 DROM	DGom, Eurostat	
2022/2023	Enquête Formation tout au long de la vie( avec module sur l'illettrisme)	5 DROM	DGom, ANLCL, ministère de l'emploi	Insee-Depp- Dares
2023/2024	Enquête Logement	5 DROM	DGom	

## Autres enquêtes auprès des ménages menées dans les DROM :

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés	Maître d'ouvrage de l'opération si non Insee
2020	Enquête Histoire de vie et Patrimoine	4 DROM historiques	Sans extension locale	Dares-Depp-Sies- Insee
En continu	Enquête Emploi en continu (EEC)	4 DROM historiques		
Tous les ans	Enquête emploi annuel	Mayotte		
En continu	Recensement de la population	4 DROM historiques, Mayotte a/c de 2021		
Tous les ans	Enquête Technologies de l'information et de la communication	4 DROM historiques	Sans extension locale	
Tous les ans	Enquête Entrée dans la vie adulte	4 DROM historiques	Sans extension locale	
Tous les ans	Enquête Loyers et charges	4 DROM historiques	Sans extension locale	
2022/2023	Enquête sur les risques psychosociaux	5 DROM	Sans extension locale	Dares
Tous les ans a/c de 2022	Dispositif sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)	4 DROM historiques	Sans extension locale	

## Autres opérations de collecte menées par l'Insee dans les DROM :

Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Partenaires financiers envisagés
En continu	Relevés de prix (IPC, publication mensuelle par DOM)	5 DROM	DGom
En continu	Enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie	5 DROM	
Tous les ans	Enquête statistique annuelle d'entreprises (Esane)	4 DROM historiques	
Tous les ans	Enquête sur les entreprises de Mayotte (pilier 1)	Mayotte	
2022	Enquête sur les entreprises de Mayotte (volet informel)	Mayotte	
Tous les ans	Enquête cartographique	5 DROM	
Tous les ans	Recensement des communautés	4 DROM historiques, Mayotte a/c de 2021	



# Publications statistiques - sélection

4.1 Publications liées à la crise sanitaire et ses conséquences .....	81
4.2 Publications multi-thèmes .....	87
4.3 Démographie (recensement de la population & état civil) .....	91
4.4 Emploi, chômage, revenus d'activité .....	98
4.5 Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie .....	105
4.6 Santé et Solidarités .....	113
4.7 Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur .....	117
4.8 Jeunesse, sport, culture .....	122
4.9 Logement .....	124
4.10 Justice et sécurité intérieure .....	127
4.11 Équipements et services dans les territoires .....	128
4.12 Prix à la consommation .....	128
4.13 Activité productrice et démographie des entreprises .....	130
4.14 Recherche et développement .....	134
4.15 Tourisme .....	135
4.16 Énergie .....	137
4.17 Environnement - développement durable .....	138
4.18 Transports .....	139
4.19 Agriculture .....	141
4.20 Finances publiques locales .....	143
4.21 Commerce extérieur .....	144
4.22 Comptabilité régionale .....	146



## 4 Publications statistiques – sélection

La liste des publications statistiques ci-après n'a pas vocation à être exhaustive.

Elle présente des publications de référence contenant des données sur au moins un DROM ou un COM, parmi les plus récentes mises en ligne principalement par le service statistique public. La sélection, nécessairement subjective, vise à donner un aperçu de la diversité des données et études existantes.

### 4.1. Publications liées à la crise sanitaire et ses conséquences

#### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

##### [Nombre de décès quotidiens](#)

Exceptionnellement, pendant la pandémie du Covid-19, l'Insee diffuse régulièrement le nombre de décès (toutes causes confondues) par jour et par région et département. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence). Les statistiques diffusées sont provisoires

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** Chiffres détaillés – Novembre 2020*

##### [26 % de décès supplémentaires entre début mars et mi-avril 2020 : les communes denses sont les plus touchées](#)

La crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19 a un impact sur le nombre total de décès. Du 2 mars au 19 avril 2020, 22 140 décès supplémentaires, soit 26 % de plus toutes causes confondues, ont eu lieu par rapport à la moyenne des décès survenus durant la même période entre 2015 et 2019. L'excédent des décès augmente nettement à partir de la semaine du 16 mars puis a tendance à se réduire à partir de la semaine du 6 avril.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** Insee Focus n°191 – Mai 2020*

##### [Les inégalités sociales face à l'épidémie de Covid-19 - État des lieux et perspectives](#)

La crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19 et ses conséquences économiques soulèvent deux enjeux majeurs en termes d'inégalités sociales. D'une part, l'exposition au risque de contamination ainsi que le risque de développer des formes graves et de décéder sont inégalement réparties dans la population. Le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz le rappelle : « Covid is not an equal opportunity killer » (Stiglitz, 2020). D'autre part, la crise du Covid-19 vient ajouter un mécanisme supplémentaire et nouveau dans sa nature et son ampleur dans l'histoire des épidémies : les inégalités face au confinement.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** Les dossiers de la DREES n° 62 – Juillet 2020*

### [Délinquance enregistrée pendant le confinement : un premier éclairage](#)

Pendant la période du premier confinement sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, la plupart des indicateurs des crimes et délits ont enregistré une baisse drastique de l'ordre de 70 % par rapport à la même période de 2019, tout particulièrement les vols sans violence contre les personnes (-78 %). Néanmoins, la baisse est moins prononcée pour les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus (-28 %) et parmi les victimes de coups et blessures volontaires, le nombre de victimes enregistrées dans le cadre intrafamilial est même en hausse (+4 %).

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** SSMSI, Interstats Analyse n°28 – Juillet 2020

### [Point de conjoncture national du 7 mai – Synthèse](#)

Pendant le confinement, l'activité économique française serait globalement en baisse d'un tiers par rapport à une situation normale. Qu'en est-il au niveau des régions et des départements ? Entre régions, et plus encore entre départements, les structures sectorielles de tissu productif diffèrent. Il en résulte que certaines régions apparaissent structurellement plus exposées que l'ensemble national à l'image de la Corse, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Île-de-France et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** Note de conjoncture – Mai 2020

### [Conditions de vie des ménages en période de confinement](#)

Les mesures du premier confinement touchent les populations de façon différenciée selon le type de logement qu'elles occupent ou la composition de leur ménage. L'Insee a souhaité rassembler différents indicateurs à l'échelle locale pour éclairer les phénomènes liés à la sur-occupation des logements, et à la spécificité des ménages concernés (familles monoparentales, enfants en bas âge, personnes seules...).

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** Chiffres détaillés – Avril 2020

## Guadeloupe

### [Au deuxième trimestre 2020, la reprise économique en Guadeloupe reste confinée](#)

Au deuxième trimestre 2020, les effets de la pandémie de Covid-19 sur l'économie guadeloupéenne se poursuivent. En effet, du fait du confinement et de la fermeture des commerces non essentiels, les effectifs salariés chutent à nouveau de 1,7 % et retrouvent ainsi un niveau comparable à celui de fin septembre 2018. Cette baisse concerne l'ensemble des secteurs de l'économie, à l'exception de l'emploi intérimaire, dont la hausse ne rattrape toutefois pas la baisse vertigineuse du premier trimestre.

**Source :** Insee Conjoncture Guadeloupe n°11 – Octobre 2020

### [Au premier trimestre 2020, l'emploi salarié en net recul en Guadeloupe](#)

La fin du premier trimestre 2020 annonce une année difficile en Guadeloupe marquée par la pandémie de la Covid-19. En effet, l'emploi salarié chute de 2,7 %. Il retrouve son plus bas niveau depuis le quatrième trimestre 2018. Il recule également sur un an de 0,5 % après une augmentation lors des deux années précédentes.

*Source : Insee Conjoncture Guadeloupe n°10 – Juillet 2020*

### [Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement](#)

Le 17 mars 2020, la situation inédite de confinement de la population visant à lutter contre la propagation du virus Covid-19, est à l'origine d'un recul de l'activité économique de 20 % par rapport à une situation dite « normale », sans confinement. Cette crise économique est en grande partie causée par la baisse drastique de la consommation des ménages (- 28 %).

*Source : Cerom n°29 – Juin 2020*

## Martinique

### [Au 2e trimestre 2020, l'activité économique de la Martinique reste impactée par la crise sanitaire](#)

Au deuxième trimestre, la crise sanitaire continue d'avoir des répercussions sur l'activité économique en Martinique. Les effectifs salariés reculent de 1,5 % et retombent au niveau de fin 2018, même si le léger rebond de l'intérim limite les destructions d'emplois. Les trois quarts de ces suppressions concernent le secteur tertiaire marchand (hors intérim).

*Source : Insee Conjoncture Martinique n°11 – Octobre 2020*

### [Au premier trimestre 2020, l'emploi salarié baisse de 1,8 % en Martinique](#)

Suite à la pandémie du Covid-19, le confinement mis en place à partir du 17 mars 2020 a eu des répercussions sur l'économie. Ainsi, au premier trimestre 2020, les effectifs salariés reculent nettement en Martinique. Ils diminuent également sur un an malgré une croissance de l'emploi en 2019.

*Source : Insee Conjoncture Martinique n°10 – Juillet 2020*

### [Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement](#)

La période inédite de confinement de la population du 17 mars au 11 mai 2020, est à l'origine d'un recul de l'activité économique estimé à -20 % en Martinique. Cet impact est essentiellement dû à la baisse drastique de la consommation des ménages (-27 %).

*Source : Cerom n°30 – Juin 2020*

## Guyane

### [La crise sanitaire continue d'impacter l'économie guyanaise](#)

Les effets de la pandémie de Covid-19 sur la conjoncture économique guyanaise continuent de se faire sentir au deuxième trimestre 2020. L'emploi salarié recule de 1,6 % sur un trimestre et de 0,6 % sur un an. La baisse concerne l'ensemble des secteurs à l'exception de ceux de la construction et de l'intérim, qui se redressent légèrement après la baisse d'activité de la fin du premier trimestre.

*Source : Insee Conjoncture Guyane n°11 – Octobre 2020*

### [Au premier trimestre 2020, l'emploi salarié baisse de 1,2 % en Guyane](#)

Suite à la pandémie de Covid-19, le confinement mis en place à partir du 17 mars 2020 a eu des répercussions sur l'économie. Ainsi, au premier trimestre 2020, les effectifs salariés reculent en Guyane après plusieurs trimestres consécutifs de hausse. Les effectifs salariés diminuent dans tous les secteurs hormis les services non marchands. La construction est en perte de vitesse et les effectifs d'intérimaires baissent fortement. Ce trimestre est également marqué par un recul des créations d'entreprises.

*Source : Insee Conjoncture Guyane n°10 – Juillet 2020*

### [Un recul de l'activité économique de 25 % pendant le confinement](#)

La situation inédite de confinement de la population, du 17 mars au 11 mai 2020, est à l'origine d'un recul de l'activité économique de 25 % par rapport à une situation dite « normale », sans confinement. Cette crise économique est en grande partie causée par la baisse drastique de la consommation des ménages et le report des activités spatiales.

*Source : Cerom n°31 – Juin 2020*

## La Réunion

### [L'activité s'effondre dans l'hébergement et la restauration](#)

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, à la suite de la crise sanitaire et du confinement, l'activité des hôtels et des autres hébergements collectifs touristiques réunionnais s'est très fortement réduite par rapport à l'année précédente. Au plus bas en avril et mai, elle reste quasiment à l'arrêt en juin 2020, avec 71 % de nuitées en moins par rapport à juin 2019. Seules un tiers des chambres sont occupées en juin 2020, soit deux fois moins qu'un an plus tôt.

*Source : Insee Flash Réunion n°185 – Octobre 2020*

### [Le marché du travail réunionnais à l'épreuve de la crise sanitaire](#)

Depuis la mi-mars 2020, l'économie réunionnaise subit les conséquences de la crise sanitaire et le confinement mis en place pendant deux mois. La chute de l'activité a eu des répercussions sur le marché du travail, durement touché au 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

Le recours massif à l'activité partielle a certes permis de préserver la plupart des emplois à La Réunion : jusqu'à 37 % des salariés ont été concernés par ce dispositif en avril et encore 8 % fin juin. Le sous-emploi bondit ainsi pour atteindre 20 % des personnes en emploi au 2<sup>e</sup> trimestre, soit deux fois plus qu'au dernier trimestre de 2019.

*Source : Insee Conjoncture Réunion n°14 – Octobre 2020*

#### [Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire](#)

Après deux mois de confinement, l'économie réunionnaise entame un redressement progressif depuis le 11 mai. En juin, la perte d'activité économique par rapport à une situation « normale » est ainsi évaluée à 10 % à La Réunion, contre -28 % au cœur du confinement. L'activité repartirait dans l'industrie et le commerce. Les Réunionnais semblent avoir repris des pratiques plus habituelles de consommation. À l'inverse, la reprise serait plus lente dans la construction et les transports, le tourisme restant quasiment à l'arrêt.

*Source : Cerom – Juillet 2020*

## Mayotte

#### [Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire à Mayotte](#)

Après deux mois de confinement, la reprise s'est faite très progressivement à Mayotte à partir du 18 mai. En juin, la perte d'activité par rapport à une situation normale est estimée à 7 % contre une perte de 18 % au cœur du confinement. L'activité repartirait dans l'industrie et le commerce. À l'inverse, la reprise serait plus lente dans la construction et les transports, le tourisme restant quasiment à l'arrêt avec le gel des liaisons aériennes.

*Source : Cerom – Septembre 2020*

#### [L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au Covid-19 à Mayotte](#)

L'activité économique mahoraise aurait diminué de 18 % à la suite des mesures de confinement prises pour lutter contre la pandémie mondiale du Covid-19. Bien que cette baisse soit deux fois moins forte qu'au niveau national, Mayotte n'a pas été épargnée. En effet, le secteur marchand a été touché dans la même ampleur qu'en métropole. C'est le poids important du secteur non marchand à Mayotte qui a permis d'amortir l'impact sur le PIB.

*Source : Insee Conjoncture Mayotte – Juin 2020*

#### [La précarité des conditions de vie rend difficile le respect des mesures de confinement](#)

À Mayotte, les conditions de vie très éloignées des standards métropolitains rendent difficiles le respect du confinement strict mis en place depuis le 17 mars sur l'ensemble des territoires français pour lutter contre la pandémie du Covid-19. Le respect des gestes barrières est difficile pour au moins un tiers des habitants ne disposant pas d'eau

dans leur logement. La recommandation de distanciation sociale est aussi complexe à mettre en œuvre dans le département le plus dense après ceux de l'Île-de-France.

*Source : Insee Analyses Mayotte n°23 – Mai 2020*

## Nouvelle-Calédonie

### [La crise sanitaire du Covid 19 contamine l'économie calédonienne en 2020 et surtout au-delà](#)

La crise sanitaire du Covid 19 ébranle le monde d'une manière sans précédent de par son ampleur (récession violente et simultanée dans de nombreux pays), sa nature (crise simultanée de l'offre et de la demande) et sa durée (longue et toujours incertaine). Malgré l'absence de circulation du virus, elle continue d'affecter l'économie calédonienne dont l'état de santé était déjà fragile avant l'arrivée de ce virus.

*Source : Cerom – Novembre 2020*

### [Les impacts économiques du Covid-19 en Nouvelle-Calédonie](#)

L'ampleur de la crise Covid 19 sur le plan sanitaire et économique est encore incertaine et dépendra très largement de sa durée (localement et au niveau mondial). La période, inédite, de confinement provoque des effets directs et immédiats de pertes (création de valeur qui ne pourra plus avoir lieu), qui peuvent être évalués à ce stade dans une fourchette de 2,9 à 4,5 points du produit intérieur brut (PIB) annuel pour le mois de confinement qu'a connu la Nouvelle-Calédonie, le scénario privilégié se situant à 3,6 points.

*Source : Cerom – Avril 2020*

## Polynésie française

### [Les entreprises face à la crise en mai et juin 2020](#)

Le Cerom de Polynésie française a réalisé une enquête en ligne adressée par mail à une base de 2 400 entreprises de toutes tailles, issues de différents secteurs d'activité, hors administrations et affiliés. La collecte s'est déroulée entre le 1er et le 20 juillet 2020.

*Source : Cerom – Août 2020*

### [Impact du Covid-19 : résultats de l'enquête auprès des entreprises](#)

Le Cerom de Polynésie française a interrogé les entreprises polynésiennes pour connaître leur sentiment quant au Covid-19, ses implications sur le mois d'avril et à plus long terme.

*Source : Cerom – Juin 2020*

### [Covid-19 : Risques conjoncturels pour l'économie polynésienne](#)

Le Cerom polynésien publie une note de conjoncture économique concernant l'impact des mesures de confinement en lien avec le Covid-19. La publication trimestrielle

habituelle consiste en un tableau de bord d'indicateurs économiques mais la situation exceptionnelle nécessitait selon les trois directions du Cerom une publication spécifique. Si la préoccupation première est bien la situation sanitaire, mesurer le choc économique sera indispensable aux décideurs et aux acteurs économiques.

*Source : Cerom – Avril 2020*

### [Fréquentation hôtelière Août 2020](#)

En août 2020, la fréquentation hôtelière en Polynésie française est en baisse de 57 % par rapport à août 2019. Le nombre de chambres offertes diminue de 24 % sur un an, en raison des fermetures définitives ou temporaires de 5 établissements et des ouvertures partielles pour certaines structures. En lien avec la baisse de fréquentation touristique, les ventes diminuent de 57 % sur un an.

*Source : ISPF, Points Conjoncture N °43 – Août 2020*

## Saint-Pierre-et-Miquelon

### [Tendances conjoncturelles 2e trimestre 2020](#)

Les répercussions de la crise sanitaire se font ressentir au 2e trimestre 2020 : l'investissement des entreprises est incertain et les indicateurs sectoriels sont en berne (avec un effondrement de l'activité touristique) ; cependant la consommation des ménages rebondit. Les prix à la consommation poursuivent leur hausse. Le marché du travail reste bien orienté malgré un léger fléchissement. Les nombreux recours au chômage partiel montrent une baisse de l'activité économique au cours du trimestre, et plus particulièrement au mois d'avril.

*Source : IEDOM, Conjoncture économique n°631 – Septembre 2020*

## 4.2. Publications multi-thèmes

Certaines publications abordent des thèmes différents dans une même édition. Afin d'éviter leur duplication dans les chapitres suivants et pour chaque géographie, elles sont listées ci-après.

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [L'essentiel sur... les régions](#)

L'essentiel sur... se compose de données clés, d'un jeu de 6 questions-réponses apportant des éclairages plus spécifiques sur chaque région, des précisions méthodologiques et des liens vers des publications de l'Insee ou d'autres organismes pour aller plus loin.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : Insee – Décembre 2020*

### [Eurostat regional yearbook 2020](#)

Indicateurs régionaux pour les thèmes suivants: politiques régionales et priorités de la Commission européenne, population, santé, éducation et formation, marché du travail, économie, statistiques structurelles sur les entreprises, recherche et innovation, économie et société numériques, tourisme, transport et agriculture.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** Eurostat – Septembre 2020

### [Régions et villes illustrées](#)

Indicateurs régionaux pour les thèmes suivants: économie, population, santé, éducation, marché du travail, tourisme, économie et société numériques, agriculture, sciences et technologie, démographie.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** Eurostat – 2020

### [Dossier complet](#)

Évolution et structure de la population, population active, emploi et chômage, logement, diplômés – formation, tourisme, entreprises, salaires et revenus d'activité, etc. Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** Insee Chiffres détaillés – Juin 2020

### [Tableau de bord régionaux de conjoncture](#)

Treize indicateurs clés régionaux, publiés trimestriellement, pour chaque région française.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** Insee Chiffres clés – Novembre 2020

### [Tableau de bord des Outre-mer - 2019](#)

Le Tableau de bord des Outre-mer rassemble, dans un même document, les principaux indicateurs structurels et conjoncturels communs aux géographies d'intervention des Instituts d'émission, soit l'ensemble des départements et collectivités d'outre-mer. Organisé par type de données, il permet de visualiser les trajectoires comparées à moyen ou long terme des différentes géographies, regroupées par bassin océanique.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon

**Source :** IEDOM – 2020

### [Tableau de bord économique](#)

Trimestriel – principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques – Cinq DROM, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française*

***Source :** Cerom – 2020*

### [Statistiques locales](#)

De la région à la commune, des centaines d'indicateurs accessibles par thème. Possibilité de visualisation par carte ou tableau.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

***Source :** Insee, statistiques locales - 2020*

### [Bilan économique régional 2019](#)

Les bilans économiques régionaux présentent les principales données économiques par thématique : emploi, chômage, transports, tourisme, création d'entreprises, construction. Des thèmes propres à chaque région complètent ces panoramas.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

***Source :** Insee Conjoncture – Juin 2020*

### [Panorama statistique : jeunesse, sport, cohésion sociale](#)

Ce Panorama est un mémento annuel présentant des données départementales et régionales sur la démographie, la pauvreté, l'immigration et l'intégration, la précarité et l'exclusion, la cohésion sociale, le handicap et la dépendance, le logement et l'hébergement, la jeunesse, l'enfance et la protection de l'enfance, le sport, les diplômes délivrés des professions sociales, de la santé, du sport et de l'animation socio-culturelle et enfin, l'emploi dans les domaines associatif et sportif.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

***Source :** DREES, MEDES, DRJSCS – Mars 2020*

## Guadeloupe

### [Rapport annuel 2019](#)

Situation économique et financière.

***Source :** IEDOM – Édition 2020*

## Martinique

### [Rapport annuel 2019](#)

Situation économique et financière.

*Source : IEDOM – Édition 2020*

## La Réunion

### [Rapport annuel 2019](#)

Situation économique et financière.

*Source : IEDOM – Édition 2020*

## Guyane

### [Rapport annuel 2019](#)

Situation économique et financière.

*Source : IEDOM – Édition 2020*

## Saint-Barthélemy

### [Rapport annuel 2019](#)

Situation économique et financière.

*Source : IEDOM – Édition 2020*

## Saint-Martin

### [Rapport annuel 2019](#)

Situation économique et financière.

*Source : IEDOM – Édition 2020*

## Saint-Pierre-et-Miquelon

### [Rapport annuel 2019](#)

Situation économique et financière.

*Source : IEDOM – Édition 2020*

## Polynésie française

### [Bilan macro-économique 2008-2018 : Une crise économique profonde et un modèle à renouveler](#)

La Polynésie française est aujourd'hui un pays qui, malgré ses handicaps structurels, a réussi grâce à une croissance forte à se moderniser, à se diversifier, à créer des

emplois, à développer santé et éducation, et à augmenter de manière significative son niveau de vie. La crise de 2008 et celle de 2020 montrent à quel point la dynamique de croissance est fragile et le chemin qui reste à parcourir pour limiter les effets des chocs externes sur l'économie locale.

*Source* : Cerom – Octobre 2020

### 4.3. Démographie (recensement de la population & état civil)

#### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

Il existe de nombreuses données disponibles sur le recensement de la population et l'état-civil sur le site Insee.fr. Parmi celles-ci :

##### [Mariages 2018](#)

*Territoires* : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

*Source* : Insee, Insee résultats – Février 2020

##### [Populations légales](#)

Dernier recensement de la population par région, département, arrondissement, canton et commune, collectivité d'outre-mer et liens pour accéder aux résultats de Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna.

*Territoires* : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna

*Source* : Insee, chiffres détaillés – Décembre 2020

##### [Taux de natalité, âge moyen de la mère à la naissance en 2019 et nombre de naissances en 2018](#)

Comparaisons régionales et départementales

*Territoires* : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

*Source* : Insee, Chiffres-clés – Mars 2020

##### [Taux de mortalité en 2019 et nombre de décès en 2018](#)

Comparaisons régionales et départementales

*Territoires* : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

*Source* : Insee, Chiffres-clés – Mars 2020

### [Naissances et décès domiciliés 2014-2019](#)

État civil – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source** : Insee, chiffres détaillés – Septembre 2020

### [Naissances et décès 2019](#)

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source** : Insee, Insee résultats – Octobre 2020

### [Indicateur conjoncturel de fécondité en 2019](#)

Comparaisons régionales et départementales

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source** : Insee, Chiffres-clés – Mars 2020

[Recensement de la population](#) – Résultats 2017 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités... plus de 70 accès possibles sur le site Insee.fr, parmi lesquels :

- [Évolution et structure de la population](#)
- [Couples -familles - ménages](#)
- [Étrangers - immigrés](#)

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

**Source** : Insee, chiffres détaillés – Juin 2020

### [Les mobilités résidentielles en France : tendances et impacts territoriaux](#)

Aux échelles régionales et départementales, les mobilités résidentielles accroissent les disparités de dynamisme entre les territoires. Dans le Nord et l'Est et dans les départements d'outre-mer, le déficit d'attractivité perdurant modifie même la structure de la population (vieillesse, départ des plus diplômés).

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source** : CGET, rapport de l'observatoire des territoires – janvier 2019

### [Espérance de vie en 2019](#)

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

**Source** : Insee, Chiffres-clés – Mars 2020

## [610 000 personnes sont décédées en France en 2018, dont la moitié dans le département où elles sont nées](#)

En 2018, 610 000 personnes sont décédées en France, soit le niveau le plus élevé depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La moitié de ces personnes sont décédées dans leur département de naissance. La part des décès dans le département de naissance est bien plus élevée dans les DOM.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : Insee Focus n°163 – Octobre 2019*

## Guadeloupe

### [387 629 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 387 629 personnes vivent en Guadeloupe. Depuis 2013, l'archipel a enregistré une baisse de sa population de 0,7 % par an, soit près de 14 500 habitants de moins. Cette baisse de la population s'explique par un plus grand nombre de départs d'habitants que d'arrivées sur le territoire et par un faible excédent naturel. Les communes de Baie-Mahault et Lamentin sont les plus dynamiques en termes de croissance démographique. Les populations de Basse-Terre, Saint-François et les Abymes accusent au contraire un repli marqué.

*Source : Insee Flash Guadeloupe n°142 – Décembre 2020*

### [Bilan démographique - Déficit migratoire et hausse des décès : la Guadeloupe perd des habitants](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la population de la Guadeloupe est estimée à 381 300 habitants. En 2018, une légère hausse des naissances survient après six années de baisse. L'indicateur conjoncturel de fécondité progresse et s'établit à 2,03 enfants par femme. Durant cette même année, 3 260 personnes sont décédées, soit 140 de plus qu'en 2017.

*Source : Insee Flash Guadeloupe n°131 – Janvier 2020*

## Martinique

### [368 783 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 368 783 personnes résident en Martinique, soit 16 768 personnes de moins qu'en 2013. La baisse de 0,9 % par an depuis 2013 s'explique par des départs du territoire plus nombreux que les arrivées, malgré un solde naturel positif mais en net recul. Les communes du Nord sont les plus touchées par ce déclin démographique. Bien que Fort-de-France soit la commune la plus peuplée, elle est également celle qui perd le plus d'habitants.

*Source : Insee Flash Martinique n° 143 – Décembre 2020*

### [La Martinique face au vieillissement de la population : hausse importante du nombre de seniors dépendants à l'horizon 2030](#)

En 2016, en Martinique, les seniors de 60 ans et plus représentent 25 % de la population. En 2030, ils seraient 40 %. Sous l'effet du vieillissement, la population dépendante continuerait de croître. Les femmes, ayant une espérance de vie plus longue, seraient plus touchées par la dépendance. Face à ce vieillissement, la prise en charge financière et médicale de la dépendance sera un enjeu majeur pour la région.

*Source : Insee Analyses Martinique n°40 – Octobre 2020*

### [Bilan démographique - Le départ des jeunes à l'origine du déclin démographique](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 363 480 personnes vivent en Martinique. Le solde naturel est légèrement positif. Pour autant, la Martinique perd des habitants chaque année. Le départ des jeunes, qui entraîne un solde migratoire fortement déficitaire et le faible taux de natalité y contribuent. L'espérance de vie reste stable en 2018. Par ailleurs, le nombre de mariages baisse et plus de la moitié des enfants mineurs vivent dans une famille monoparentale.

*Source : Insee Flash Martinique n°132 – Janvier 2020*

## Guyane

### [276 128 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018](#)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 276 128 personnes résident en Guyane. C'est la région de France (hors Mayotte) où la croissance démographique est la plus forte. La population s'accroît en moyenne de 2,5 %, soit 6 400 habitants de plus chaque année, entre 2013 et 2018. Cette croissance démographique, portée par le solde naturel, est inégalement répartie sur le territoire. Elle profite principalement à deux intercommunalités, la communauté d'agglomération du Centre littoral et la communauté de communes de l'Ouest guyanais. La population de la communauté de communes des Savanes diminue.

*Source : Insee Flash Guyane n°131 – décembre 2020*

### [Bilan démographique - Une croissance démographique toujours soutenue](#)

La population Guyanaise est estimée à 283 540 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019. La croissance démographique est la plus élevée des régions d'Outre-Mer après Mayotte. En Guyane, outre un taux de mortalité bas, la moitié des résidents a moins de 25 ans. Cette jeunesse de la population s'explique par un taux de natalité élevé. Par ailleurs, la Guyane reste une terre d'accueil pour certaines nationalités.

*Source : Insee Flash Guyane n°121 – Janvier 2020*

## La Réunion

### [856 000 habitants au 1er janvier 2018](#)

Au 1er janvier 2018, 855 961 personnes résident à La Réunion. La population augmente de 0,5 % en moyenne par an depuis 2013, un peu plus vite qu'en France métropolitaine (+ 0,4 %). La croissance démographique est portée par le solde naturel, marqué par un excédent des naissances sur les décès, mais qui s'infléchit quelque peu. Elle est aussi freinée par des départs à présent plus nombreux que les arrivées. La croissance démographique de l'île est ainsi moins forte qu'entre 2008 et 2013. Elle est vive au Nord, mais s'infléchit à l'Est et dans le Sud, tandis que la population reste stable dans l'Ouest. La population stagne dans sept communes et baisse sensiblement dans trois autres.

*Source : Insee Flash Réunion n°191 – décembre 2020*

### [Un enfant sur dix dans une famille recomposée](#)

À La Réunion en 2018, la moitié des enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille « traditionnelle », avec leurs deux parents et leurs éventuels frères et sœurs. 38 % des enfants vivent dans une famille monoparentale et n'ont alors qu'un seul parent à leurs côtés. Enfin, 10 % vivent dans une famille recomposée : soit avec un parent et un beau-parent, soit avec leurs deux parents et des demi-frères et demi-sœurs.

*Source : Insee Flash Réunion n°171 – Janvier 2020*

### [Baisse des naissances et légère hausse des décès en 2019](#)

En 2020, 860 000 personnes vivent à La Réunion. La population continue de croître à un rythme supérieur à celui de la métropole : +0,5 % par an entre 2010 et 2020, contre +0,3 %. Le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, reste le moteur de la croissance démographique. Il baisse en 2019 sous l'effet conjugué d'un recul des naissances et d'une légère hausse des décès. La fécondité reste élevée et nettement supérieure à celle de la métropole. L'espérance de vie progresse.

*Source : Insee Flash Réunion n°188 – Décembre 2020*

## Mayotte

### [Les naissances au plus haut comme en 2017](#)

En 2019, 9 770 enfants sont nés de mères domiciliées à Mayotte. Après une légère baisse en 2018, le nombre de naissances retrouve ainsi le niveau record de 2017. La fécondité reste élevée. Elle est portée par les mères de nationalité étrangère, comorienne pour la plupart, qui donnent naissance aux trois quarts des bébés nés en 2019, comme les trois années précédentes. Un nouveau-né sur deux a un père de nationalité étrangère, et un peu plus d'un sur deux a au moins un de ses parents Français.

*Source : Insee Flash Mayotte n°108 – Août 2020*

### [Entre 440 000 et 760 000 habitants selon l'évolution des migrations](#)

À l'horizon 2050, entre 440 000 et 760 000 habitants vivraient à Mayotte selon différents scénarios étudiés. La croissance de la population serait alimentée en grande partie par la natalité. Elle serait plus ou moins importante selon les hypothèses sur les migrations, les femmes natives de l'étranger résidant à Mayotte ayant une fécondité bien plus élevée que les femmes natives de Mayotte.

*Source : Insee Analyses Mayotte n°26 – Juillet 2020*

### [Trois couples sur dix sont mixtes](#)

En 2017, la moitié des habitants de Mayotte de 14 ans ou plus vivent en couple sous le même toit. Comme cinq ans plus tôt, trois couples sur dix sont mixtes, unissant une personne née à l'étranger et une personne née à Mayotte ou ailleurs en France. Cette mixité est trois fois plus fréquente qu'en métropole. Les femmes vivent moins souvent en couple que les hommes.

*Source : Insee Flash Mayotte n°106 – Juillet 2020*

### [Recensement de la population 2017 : familles, ménages, nationalités, population](#)

Données communales

*Source : Insee, chiffres détaillés – Février 2020*

## Polynésie française

### [La population en Polynésie française à horizon 2030](#)

Si les tendances démographiques observées se poursuivent à l'identique, la Polynésie française comptera, au 31 décembre 2030, 284 000 habitants, soit une augmentation de 5 000 personnes sur la prochaine décennie. Cette projection de population dépend des hypothèses de fécondité, de migration et de mortalité retenues. Cependant, à l'horizon 2030, la structure de la population par âge dépend faiblement de ces hypothèses et la part des plus âgés va continuer à progresser au détriment des plus jeunes.

*Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1212 – Août 2020*

### [Bilan démographique 2019](#)

En 2019, la population continue d'augmenter pour atteindre 278 400 personnes résidentes en Polynésie française au 31 décembre, soit un accroissement de +0,4 %. Le ralentissement de la croissance est dû à la baisse de la natalité et au déficit migratoire. La structure de la population évolue : en effet la part de personnes de 75 ans et plus augmente alors que celle des moins de 20 ans diminue.

*Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1207 – Juillet 2020*

### [Mobilités résidentielles en 2017](#)

Les pratiques de mobilité résidentielle en Polynésie française témoignent d'un changement de tendance depuis 2012. Parmi les 276 000 personnes vivant en Polynésie française en 2017, 67 000 ont changé au moins une fois de résidence en cinq ans, un chiffre en diminution par rapport à la période inter-censitaire précédente.

*Source : Ispf, Points Forts Études n°4 – Mars 2019*

## Nouvelle-Calédonie

### [La croissance démographique fléchit nettement en Nouvelle-Calédonie entre 2014 et 2019](#)

En 2019, 271 400 habitants vivent en Nouvelle-Calédonie. Depuis 2014, la population a augmenté de 2 600 personnes. La croissance démographique est nettement plus faible qu'auparavant : +0,2 % par an entre 2014 et 2019 contre +1,8 % entre 2009 et 2014. Ce fléchissement s'explique principalement par une hausse des départs, conjuguée à une baisse des arrivées.

*Source : Isee, Synthèse n°45 / Insee Première n° 1823 – Octobre 2020*

## Wallis-et-Futuna

### [Wallis-et-Futuna : la population continue de baisser, mais plus modérément](#)

Près de 11 600 personnes vivent à Wallis-et-Futuna en 2018, soit 5,2 % de moins qu'en 2013. Toutefois, cette baisse est nettement moins forte qu'au cours des dix années précédentes. L'évolution de la population est très différente dans les deux îles, distantes de 230 kilomètres : -2,9 % pour Wallis et -10,7 % pour Futuna entre 2013 et 2018. Les personnes qui quittent le territoire sont plus nombreuses que celles qui s'y installent, notamment parmi les jeunes.

*Source : Insee Première n° 1775 – Septembre 2019*

## Saint-Martin

### [Recensement de la population 2017 : couples-familles, ménages, nationalités-immigration, population](#)

Données communales

*Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2020*

## Saint-Barthélemy

### [Recensement de la population 2017 : couples-familles, ménages, nationalités-immigration, population](#)

Données communales

*Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2020*

## Saint-Pierre-et-Miquelon

[Recensement de la population 2017 : couples-familles, ménages, nationalités-immigration, population](#)

Données communales

*Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2020*

### 4.4. Emploi, chômage, revenus d'activité

#### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Recensement de la population – Résultats 2017 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...](#) :

- [Population active, emploi et chômage au sens du recensement](#)
- [Caractéristiques de l'emploi au sens du recensement](#)

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

*Source : Insee Chiffres-détaillés – Juin 2020*

#### [Principaux indicateurs sur l'emploi, le chômage et l'activité par DOM en 2019](#)

Le fichier proposé en téléchargement offre de nombreux tableaux sur l'emploi, le chômage et l'activité pour les DOM.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : Insee Chiffres détaillés – Mai 2020*

#### [Dispositifs d'insertion et de formation professionnelle](#)

La base de données fournit des indicateurs sur les contrats aidés, la garantie jeune, l'entrée en formation, en apprentissage, etc.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : Dares – site des politiques de l'emploi – 2020*

#### [Taux de chômage localisés par sexe et âge en moyenne annuelle en 2019](#)

Comparaisons régionales et départementales

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

*Source : Insee Chiffres-clés – Mai 2020*

### [La mobilité géographique des fonctionnaires civils](#)

En 2016, 2,9 % des fonctionnaires civils ont été mobiles géographiquement, cela représente 108 000 agents qui ont changé de lieu de travail et de zone d'emploi. Ce taux diminue de 0,1 point après avoir augmenté de +0,4 point en 2015 et de +0,1 point en 2014. Sur la période 2014-2016, le nombre de fonctionnaires mobiles géographiquement est relativement stable et, en moyenne, de 106 600 agents par an.  
Encadré 4 : La mobilité géographique dans les DOM.

**Territoires :** Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion  
**Source :** SDessj, Point Stat – Mars 2019

### [L'emploi dans la fonction publique en 2018](#)

Au 31 décembre 2018, 5,56 millions d'agents travaillent au sein de la fonction publique en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), en hausse de 0,7 % sur un an. À ces agents publics s'ajoutent 78 600 contrats aidés. Comme en 2017, la hausse de l'emploi public s'explique notamment par le passage sous statut de contractuel de droit public, au sein du même versant, de 31 400 contrats aidés présents fin 2017. En prenant en compte la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés (-60 200), l'emploi chez les employeurs publics baisse de 0,4 %

**Territoires :** Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Polynésie française  
**Source :** SDessj, Point Stat – Juin 2020

### [En 2018, les effectifs dans la fonction publique territoriale baissent sous l'effet du fort repli des contrats aidés](#)

Le nombre d'agents de la fonction publique territoriale a baissé de -0,8 % entre fin 2017 et fin 2018. Hors contrats aidés, les effectifs progressent de 0,7 %, tandis que le nombre de contrats aidés chute de 43,1 %. En parallèle, le nombre de contractuels augmente et celui des fonctionnaires se stabilise.

**Territoires :** Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte  
**Source :** DGCL, Bis n°142 – Janvier 2020

### [Estimations trimestrielles d'emploi salarié et évolutions par grand secteur d'activité](#)

Comparaisons régionales et départementales

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion  
**Source :** Insee Chiffres-clés – 2020

### [Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi](#)

Comparaisons régionales et départementales.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion  
**Source :** Insee Chiffres-clés – 2020

### [Les organismes de services à la personne en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy en 2017](#)

Le nombre de structures recensées comme Organisme de Services à la Personne (OSP) s'établit à 280 en 2017 en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy (265 en 2016 et 306 en 2015). 196 organismes sont déclarés non agréés et 84 sont déclarés agréés (respectivement 190 et 75 en 2016). L'agrément concerne désormais les structures opérant à destination des personnes « fragiles ».

*Territoires* : Ensemble de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy

*Source* : Dieccte Guadeloupe – Décembre 2019

### [Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2020](#)

Données par région.

*Territoires* : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

*Source* : SDessi – Décembre 2020

## Guadeloupe

### [Cinq zones d'emploi en Guadeloupe](#)

La Région Pointoise, l'Est Grande-Terre, le Sud Basse-Terre, la Côte sous le Vent et Marie-Galante constituent les 5 zones d'emploi de Guadeloupe. Les économies de Marie-Galante et de l'Est Grande-Terre sont particulièrement orientées vers l'agriculture. Les services de proximité et les fonctions administratives sont fortement implantés dans chacune des zones d'emploi. À l'exception de la Région Pointoise, la part de l'emploi dans les 10 plus gros établissements publics est conséquente.

*Source* : Insee Flash Guadeloupe n°138 – Septembre 2020

### [En 2019, la moitié des Guadeloupéens âgés de 15 à 64 ans sont en emploi](#)

En 2019, la population active recule en Guadeloupe et s'établit à 150 600 personnes. Le chômage, élevé structurellement, concerne 21 % de la population active. Le taux d'emploi des femmes jusqu'à 10 ans après la sortie des études est supérieur à celui des hommes. Le halo autour du chômage touche 11 % des Guadeloupéens âgés de 15 à 64 ans. Une personne en emploi sur dix est en sous-emploi.

*Source* : Insee Analyses Guadeloupe n°42 – Avril 2020

### [Le marché du travail en 2019 en Guadeloupe](#)

Fin 2019, les Demandes d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A et ABC diminuent de 8,0 % et 6,9 % respectivement sur un an en Guadeloupe. Les entrées à Pôle emploi ont en effet été sensiblement moins nombreuses que les sorties. Le nombre d'inscrits s'établit à 49 980 en catégorie A, 60 261 en catégories ABC. Toutes les catégories de DEFM selon l'âge sont en baisse en 2019, des plus jeunes (moins de 25 ans) aux seniors (50 ans et plus).

*Source* : Dieccte Guadeloupe n°125 – Mai 2020

## Martinique

### [Six zones d'emploi en Martinique](#)

Le Sud, le Sud-Caraïbe, le Centre-Atlantique, le Centre agglomération, le Nord-Atlantique et le Nord-Caraïbe constituent les six zones d'emploi de la Martinique. L'économie du sud est orientée vers le tourisme tandis que l'agriculture domine au nord. Le Centre agglomération attire les actifs des zones d'emplois adjacentes. En Martinique, les établissements de moins de 10 salariés concentrent une part importante de l'emploi, notamment dans le Sud-Caraïbe.

*Source : Insee Flash Martinique n°139 – Septembre 2020*

### [Le chômage recule en Martinique](#)

En 2019, la population active est stable en Martinique. Le chômage recule sur un an et concerne 15 % de la population en âge de travailler. Cette baisse du chômage est en lien avec une création d'emplois favorable sur l'année. Si la situation des femmes à la sortie des études est plus favorable que celle des hommes, la tendance s'inverse avec l'ancienneté professionnelle.

*Source : Insee Analyses Martinique n°38 – Avril 2020*

## Guyane

### [Trois zones d'emploi en Guyane](#)

L'Ouest-guyanais, les Savanes et l'Est-littoral sont les trois zones d'emploi de Guyane. Dans ces zones hétérogènes, les activités liées à la construction, à l'administration, à l'éducation et à la formation sont prépondérantes. L'économie est dépendante des gros établissements publics dans les trois zones et également privés pour la zone des Savanes.

*Source : Insee Flash Guyane n°129 – Septembre 2020*

### [Quatre Guyanais sur dix âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi](#)

En 2019, quatre Guyanais sur dix âgés de 15 à 64 ans sont en emploi et un sur dix est au chômage. Le reste de la population est composé de personnes inactives telles que les étudiants, les retraités ou celles sans activité professionnelle. Le taux d'activité (personnes en emploi ou au chômage) est de 54 %. Il est inférieur à ceux de Guadeloupe et de Martinique et s'explique par la moindre participation des femmes au marché du travail ainsi que par la jeunesse de la population.

*Source : Insee Flash Guyane n°126 – Avril 2020*

### [La croissance de l'emploi reste faible en regard de la démographie](#)

Depuis dix ans, le nombre d'emplois augmente significativement en Guyane, mais moins rapidement que la population en âge de travailler. Ces hausses d'emplois sont inégalement réparties sur le territoire guyanais.

*Source : Insee Flash Guyane n°115 – Septembre 2019*

### [Un parcours difficile marqué par les inégalités](#)

En Guyane, une part importante des jeunes est éloignée du marché de l'emploi. Le niveau de diplôme reste faible et inadapté aux besoins du marché du travail. L'éloignement de l'emploi est plus important pour les moins diplômés, pour les jeunes d'origine étrangère et pour ceux qui vivent loin des principales agglomérations. Presque quatre néo-bacheliers sur dix quittent le département.

*Source : Insee Analyses Guyane n°40 – Juillet 2019*

## La Réunion

### [Des zones d'emploi moins différenciées qu'aux Antilles](#)

La Réunion est découpée en quatre zones d'emploi, une partition du territoire adaptée aux diagnostics économiques locaux. Ces zones sont d'attractivité variable pour les personnes en emploi. Le Nord offre plus d'emplois qu'il ne comprend de personnes en emploi et la plupart des résidents en emploi y travaillent. L'Ouest et le Sud comptent autant d'emplois que d'actifs en emploi, tandis que les personnes en emploi vivant dans l'Est doivent plus souvent qu'ailleurs travailler hors de leur zone d'emploi de résidence.

*Source : Insee Flash Réunion n°183 – Septembre 2020*

### [Moins de chômage, plus d'inactivité](#)

En 2019, à La Réunion, le taux de chômage s'établit à 21 %, en baisse de 3 points par rapport à 2018. Cette baisse ne s'accompagne pas d'une augmentation du taux d'emploi, mais de sorties plus fréquentes du marché du travail. Ainsi, pour la quatrième année consécutive, la population active diminue : le taux d'activité recule de 4 points pour s'établir à 59 % en 2019.

*Source : Insee Flash Réunion n°175 – Avril 2020*

## [10 ans après la crise de 2007-2008 à la Réunion - Le chômage retrouve en 2018 son niveau d'avant la crise](#)

Dix ans après la crise économique mondiale de 2007-2008, le chômage au sens du BIT se situe au même niveau à La Réunion : 24 % des actifs en 2018, soit près de trois fois plus qu'en métropole. Après avoir augmenté jusqu'à 30 % entre 2008 et 2013 du fait des conséquences négatives de la récession économique sur l'emploi, il a nettement chuté pour atteindre un point bas de 22 % en 2016. Il est ensuite remonté à 24 % en 2018.

*Source : Cerom - Novembre 2019*

## Mayotte

### [Un taux de chômage à 30 %](#)

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, 22 500 personnes sont au chômage à Mayotte. Le taux de chômage s'élève à 30 %, comme en 2017 et en 2016. Mayotte est le département français où le taux de chômage est le plus élevé. Les jeunes, les femmes et les natifs de l'étranger demeurent les plus touchés par le chômage. Pour les natifs de Mayotte, le chômage recule par rapport à 2017.

*Source : Insee Flash Mayotte n°98 - Novembre 2019*

### [Un emploi pour trois adultes](#)

En 2018, parmi les habitants de Mayotte âgés de 15 à 64 ans, un tiers seulement sont en emploi. Un autre tiers souhaite travailler, le tiers restant étant majoritairement étudiants, femmes et hommes au foyer. Même si cette situation est inchangée par rapport à 2009, les créations d'emplois ont été importantes ces dix dernières années, notamment dans la fonction publique d'État.

*Source : Insee Flash Mayotte n°93 - Septembre 2019*

### [L'emploi à Mayotte en 2017 : secteurs d'activité et localisation](#)

À Mayotte, en 2017, moins d'un tiers des personnes en âge de travailler occupent un emploi, contre les deux tiers en métropole. Le faible développement du secteur marchand explique pour partie cette situation, tandis que le secteur non marchand offre quasiment autant d'emplois qu'en France métropolitaine. Rares à Mayotte, les emplois sont aussi plus souvent précaires qu'au niveau national, surtout pour les femmes, les jeunes et les personnes nées à l'étranger.

*Source : Insee Analyses Mayotte n°20 - Septembre 2019*

## Polynésie française

### [Bilan de l'emploi en 2018](#)

En 2018, les effectifs salariés annuels moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) ont augmenté de 1 500 emplois pour atteindre 64 700 emplois. La

progression est de 2,3 %, identique à celle observée en 2017. Sur un an, l'effectif moyen en équivalent temps plein croît de 2,8 % par rapport à 2017.

*Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1198 – Mai 2020*

### [En 2018, un Polynésien sur deux est en emploi](#)

En 2018, en Polynésie française, 95 100 personnes occupent un emploi, soit un taux d'emploi de 51,9 %. Les personnes désireuses d'avoir un emploi sont au nombre de 39 400, dont 16 200 sont au chômage au sens économique (BIT), soit un taux de chômage de 14,5 %. Les personnes peu diplômées et les femmes ont un accès à l'emploi difficile. Dans la population en emploi, un individu sur quatre est non salarié et la précarité est très marquée chez les plus jeunes.

*Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1193 – Janvier 2020*

## Nouvelle-Calédonie

### [Enquête Forces de Travail 2019 : Lorsqu'elles sont en emploi, les femmes sont plus diplômées que les hommes, pourtant elles vivent des situations de travail plus précaires](#)

En Nouvelle-Calédonie en 2019, les femmes sont concernées selon la même proportion que les hommes par les situations d'étude, de chômage ou par le halo autour du chômage. Par contre, elles sont moins présentes que les hommes dans l'emploi au profit des situations autres d'inactivité. Selon l'âge, leur positionnement varie. En activité, elles vivent des conditions d'emploi plus précaires que les hommes. Lorsqu'elles ne souhaitent pas travailler, leurs raisons diffèrent sensiblement de celles des hommes.

*Source : Isee, Synthèse n°46 - décembre 2020*

### [Entre 2013 et 2019, les salaires calédoniens ont progressé plus vite que l'inflation](#)

En 2019, tous secteurs confondus, le salaire net moyen s'établit à 342 000 F. CFP par mois, en équivalent temps plein. Entre 2013 et 2019, il a augmenté de 0,4 % par an. Toutefois de nombreuses disparités persistent. La catégorie socioprofessionnelle (CSP) et l'âge, comme indicateur de l'expérience professionnelle et de l'ancienneté sont les premiers facteurs explicatifs. Le secteur joue également un rôle important.

*Source : Isee, Synthèse n°43 – Août 2020*

### [Le taux de chômage se replie à 10,9 % en 2019](#)

En Nouvelle-Calédonie en 2019, 113 200 personnes âgées de 15 ans ou plus occupent un emploi. 85 % d'entre elles occupent un emploi salarié, pérenne dans deux tiers des cas (contrat à durée indéterminée). Le taux de chômage, mesuré selon la définition du Bureau international du Travail (BIT), s'élève à 10,9 % : il concerne 13 900 chômeurs.

*Source : Isee, Synthèse n°42 – Juin 2020*

## Wallis-et-Futuna

### [Demandes d'emplois de Wallis-et-Futuna](#)

Répartition des demandeurs d'emplois de 2007 à 2018

*Source : Stsee – Mars 2019*

## Saint-Martin

### [Recensement de la population 2017 : activité des résidents, emploi au lieu de travail, déplacements domicile-travail](#)

Données communales

*Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2020*

## Saint-Barthélemy

### [Recensement de la population 2017 : activité des résidents, emploi au lieu de travail, déplacements domicile-travail](#)

Données communales

*Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2020*

## Saint-Pierre-et-Miquelon

### [Recensement de la population 2017 : activité des résidents, emploi au lieu de travail, déplacements domicile-travail](#)

Données communales

*Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2020*

## 4.5. Niveau de vie, pauvreté, inégalités, conditions de vie

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte](#)

En 2017, les habitants des DOM ont globalement un niveau de vie plus faible qu'en métropole et les inégalités sont plus marquées, surtout en Guyane et bien plus encore à Mayotte. Le taux de pauvreté monétaire au seuil national est deux à quatre fois plus élevé dans les DOM historiques qu'en France métropolitaine, et cinq fois plus à Mayotte. Les chômeurs, les personnes non diplômées, les jeunes et les familles monoparentales sont les plus touchés par la pauvreté.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : Insee Première - n°1804 – Juillet 2020*

### [En 2017, les dépenses de consommation des ménages des DOM sont moindres qu'en métropole](#)

Les ménages ultramarins consomment moins que ceux de la métropole. Les disparités de dépenses selon le revenu et le profil des ménages y sont plus prononcées. Ainsi, les familles monoparentales et les couples sans enfant ont un niveau de consommation qui s'écarte davantage de la moyenne qu'en métropole. Les principaux postes de dépenses sont identiques dans les DOM et en métropole. Cependant, leur hiérarchie diffère.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** Insee Focus - n°180 – Janvier 2020

### [Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2017 – Dispositif Fichier localisé social et fiscal \(Filosofi\)](#)

**Territoires :** La Réunion, Martinique  
**Source :** Insee, base de données – Juin 2020

### [Données carroyées – Filosofi 2015](#)

**Territoires :** La Réunion, Martinique  
**Source :** Insee, base de données – Juillet 2019

### [Dans les DOM, une insatisfaction plus fréquente vis-à-vis des conditions matérielles amoindrit la satisfaction dans la vie](#)

En 2018, les personnes âgées de 16 ans ou plus vivant dans les DOM historiques, se déclarent moins souvent satisfaites de la vie qu'elles mènent actuellement que celles de France métropolitaine. Les habitants de La Réunion expriment un degré de satisfaction plus élevé que dans les autres DOM. Dans tous les territoires, le niveau de satisfaction dans la vie dépend avant tout de l'appréciation de sa situation financière et de ses conditions de logement. Une moindre satisfaction vis-à-vis de ces éléments dans les DOM explique en partie l'écart avec la métropole.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion  
**Source :** Insee Focus n°220 – Décembre 2020

### [L'équipement courant des ménages des DOM proche de ceux de métropole, hormis à Mayotte](#)

En 2017, la plupart des équipements électroménagers les plus courants sont aussi répandus dans les DOM historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) qu'en métropole. Les équipements numériques sont largement présents, surtout le téléphone portable, aussi fréquent qu'en métropole. La hiérarchie des taux d'équipement à Mayotte est voisine de celle des autres territoires, mais avec un niveau inférieur quel que soit l'équipement considéré.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** Insee Focus - n°181 – Janvier 2020

### [L'accès au numérique pour les ménages des DOM : les jeunes bien connectés](#)

En 2017, l'équipement et l'accès au numérique dans les DOM sont proches de ceux de la métropole. La fréquence d'utilisation d'Internet dans les DOM demeure plus faible qu'en métropole. Les différences dans l'accès et l'utilisation selon l'âge, la catégorie sociale ou le diplôme y sont semblables, à ceci près qu'elles sont plus prononcées dans les DOM pour les plus âgés et les moins diplômés.

**Territoires :** Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique

**Source :** Insee Focus n°159 – Juin 2019

### [Accès et usages des ménages des DOM aux technologies de l'information et de la communication en 2017](#)

En 2017, l'équipement et l'accès au numérique dans les DOM sont proches de ceux de la métropole. La fréquence d'utilisation d'Internet dans les DOM demeure plus faible qu'en métropole. Les différences dans l'accès et l'utilisation selon l'âge, la catégorie sociale ou le diplôme y sont semblables, à ceci près qu'elles sont plus prononcées dans les DOM pour les plus âgés et les moins diplômés.

**Territoires :** Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique

**Source :** Chiffres détaillés – Juin 2019

### [La part des femmes dans les conseils municipaux augmente et atteint 42,4 % après les élections en 2020](#)

La proportion de femmes dans les conseils municipaux (maires, adjoints, autres conseillers) est de 42,4 % au lendemain des élections municipales de 2020. Les dernières élections n'ont pas bouleversé les disparités géographiques. La proportion de femmes parmi les maires reste faible en Corse et en Martinique. Elle diminue en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne, en Guadeloupe et en Corse. Elle reste élevée dans l'Yonne et dans le Cher, et augmente fortement à La Réunion, où elle était très faible avant les élections, et en Vendée.

**Territoires :** Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion

**Source :** DGCL, Bis n° 145 – Septembre 2020

## Guadeloupe

### [En Guadeloupe, deux personnes sur cinq sont en privation matérielle et sociale](#)

En 2018, 41 % de la population en Guadeloupe est en situation de privation matérielle et sociale. Sept Guadeloupéens sur dix déclarent ne pas pouvoir faire face à des dépenses imprévues. La privation touche davantage les personnes sans emploi, faiblement qualifiées et les familles monoparentales. Les personnes nées dans un DOM sont plus exposées à la privation que les personnes nées en France métropolitaine.

**Source :** Insee Analyses Guadeloupe n°46 – Décembre 2020

### [Niveaux de vie en Guadeloupe en 2017 : La pauvreté touche un tiers de la population guadeloupéenne](#)

En 2017, en Guadeloupe, 34 % de la population vit avec moins de 1 010 euros par mois. La pauvreté touche particulièrement les chômeurs, les familles monoparentales et les ménages jeunes. Le niveau de vie des Guadeloupéens reste inférieur à celui de la France métropolitaine et les inégalités y sont plus fortes. Le niveau de vie des plus modestes a augmenté en 5 ans mais les prestations sociales restent la principale composante de leur revenu disponible.

*Source : Insee Analyses Guadeloupe n°43 – Juillet 2020*

### [Le budget dédié aux transports dépasse ceux du logement et de l'alimentation](#)

En 2017, les ménages résidant en Guadeloupe dépensent la moitié de leur budget de consommation pour se déplacer, se nourrir et se loger. Les modes de consommation diffèrent selon les revenus et les caractéristiques des ménages et font apparaître trois profils types de consommateurs : les aînés défavorisés dont le budget est dédié avant tout à l'alimentation ; les locataires aux revenus modestes ; les actifs en emploi, consommateurs de biens de confort.

*Source : Insee Analyses Guadeloupe n°40 – Décembre 2019*

### [L'usage d'Internet varie fortement selon l'âge et le niveau d'études](#)

En Guadeloupe, l'usage d'Internet se développe dans les foyers. Plus des trois quarts des habitants déclarent avoir un accès à Internet, le plus souvent grâce à une connexion à haut-débit. Cependant, des disparités importantes existent selon l'âge, le niveau de diplôme et le niveau de revenus. De fait, les coûts du matériel, des abonnements et le manque de compétences sont désignés comme les principaux freins à l'utilisation des outils numériques.

*Source : Insee Analyses Guadeloupe n°37 – Juin 2019*

## Martinique

### [La privation matérielle et sociale affecte deux Martiniquais sur cinq](#)

En 2018, en Martinique, 38 % de la population est en situation de privation matérielle et sociale. Ne pas partir en vacances et ne pas pouvoir faire face à une dépense imprévue de l'ordre de 1 000 € sont les privations les plus fréquentes. La privation touche plus souvent les personnes non diplômées, sans emploi et les familles monoparentales. Elle continue de frapper davantage les jeunes. Les personnes nées dans un DOM sont plus exposées à la privation que les celles nées en France métropolitaine.

*Source : Insee Analyses Martinique n°43 – Décembre 2020*

### [Pauvreté et niveau de vie : 29 % des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté](#)

En 2017, 29 % des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine mais moins que dans les territoires d'outre-mer. Les jeunes et les familles monoparentales sont les plus concernés par la pauvreté. Les inégalités sont fortes et plus marquées qu'en France métropolitaine : les 10 % les plus aisés gagnent au moins 4,2 fois plus que le plafond des 10 % les plus modestes.

*Source : Insee Analyses Martinique n°39 – Juillet 2020*

### [Le transport devient le premier poste de dépenses des ménages](#)

En 2017, les ménages résidant en Martinique consacrent la moitié de leur budget aux transports, à l'alimentation et au logement. Les modes de consommation diffèrent selon leurs revenus et leurs caractéristiques et font apparaître trois profils types de consommateurs : les aînés défavorisés donnant la priorité aux dépenses alimentaires ; les locataires aux revenus modestes ; les actifs en emploi, consommateurs de biens de confort.

*Source : Insee Analyses Martinique n° 36 – Décembre 2019*

### [Internet : un usage inégal selon l'âge, les diplômes et les revenus](#)

À l'ère du numérique, les nouvelles technologies se sont implantées dans les ménages martiniquais. En 2017, 75 % des Martiniquais de plus de 15 ans disposent, à domicile, d'un ordinateur et d'une connexion à Internet, le plus souvent à haut-débit. Néanmoins, de grandes disparités existent entre les générations. Ainsi, plus de la moitié des seniors ne s'est jamais connectée à internet. Les pratiques des internautes martiniquais se sont pas très différentes de celles de l'ensemble des internautes français pour ce qui relève des consultations et de la recherche d'informations. En revanche, l'exiguïté du marché insulaire est un frein au développement du e-commerce.

*Source : Insee Analyses Martinique n°33 – Juin 2019*

## Guyane

### [En Guyane, une personne sur deux est en privation matérielle et sociale](#)

En 2018, la moitié de la population guyanaise est en situation de privation. Sept Guyanais sur dix déclarent ne pas pouvoir faire face à des dépenses imprévues de l'ordre de 1 000 euros. Trois personnes sur dix déclarent ne pas pouvoir s'acheter une voiture. La privation touche davantage les personnes sans emploi, faiblement qualifiées, les familles monoparentales et les personnes logées à titre gratuit. Les personnes nées à l'étranger sont plus exposées à la privation que les natifs des DOM.

*Source : Insee Analyses Guyane n°49 – Décembre 2020*

### [Concentration des difficultés dans les quartiers urbains périphériques et à Saint-Laurent-du-Maroni](#)

En Guyane, 32 quartiers prioritaires ont été définis dans six communes. Ils accueillent quatre Guyanais sur dix. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville se sont construits autour de trois piliers : l'emploi, la cohésion sociale et le cadre de vie. Sur le territoire, quatre types de quartiers prioritaires se dessinent en fonction des conditions de vie et d'emploi de leurs habitants.

*Source : Insee Analyses Guyane n°48 – Octobre 2020*

### [Niveaux de vie et pauvreté en Guyane en 2017 : la moitié des guyanais vivent sous le seuil de pauvreté](#)

En 2017, en Guyane, une personne sur deux vit sous le seuil de pauvreté. L'absence d'emploi, le fait d'être né à l'étranger et, dans une moindre mesure, l'absence de diplôme sont les premières causes de la pauvreté. Les familles monoparentales et les ménages jeunes cumulent ces difficultés et sont ainsi plus touchés par la pauvreté. Le niveau de vie des Guyanais reste très inférieur à celui des Français métropolitains.

*Source : Insee Analyses Guyane n°46 – Juillet 2020*

### [Le logement devient le premier poste de dépenses des ménages](#)

En 2017, les ménages guyanais consacrent la moitié de leur budget de consommation à se déplacer, se nourrir et se loger. Il existe cependant des disparités : tous les ménages ne consomment pas de la même manière, en fonction notamment de leur niveau de vie. Trois profils types de consommation se dessinent en Guyane, chacun ayant des modes de consommation spécifiques : les locataires à faibles ressources, les ménages défavorisés priorisant l'alimentation et les actifs en emploi consommateurs de biens de confort.

*Source : Insee Analyses Guyane n°44 – Décembre 2019*

### [Mails, réseaux sociaux et téléphonie sur IP : les premiers usages des internautes guyanais](#)

En Guyane, la pratique d'Internet est influencée par la jeunesse de la population et par la géographie du territoire : les internautes utilisent les réseaux sociaux et la téléphonie sur IP, plus qu'aux Antilles ou qu'en France métropolitaine. La percée du e-commerce est ralentie par les problèmes de livraison, les réticences dues à la sécurité des données et varie selon le niveau de revenus.

*Source : Insee Flash Guyane n° 111 – Juin 2019*

## La Réunion

### [Quatre Réunionnais sur dix sont en situation de privation matérielle et sociale](#)

En 2018, 340 000 Réunionnais sont en situation de privation matérielle et sociale, soit 40 % de la population. Cette part est trois fois plus élevée qu'en France métropolitaine et du même ordre que le taux de pauvreté monétaire. Ces personnes sont privées de

certains éléments considérés comme indispensables à une vie décente. Certaines de ces privations élémentaires touchent une majorité de la population, comme l'absence d'épargne (sept personnes sur dix), l'incapacité à se payer des vacances (six personnes sur dix) et la difficulté à s'acheter de nouveaux meubles (plus de cinq sur dix). Les Réunionnais sont surtout concernés par une forte vulnérabilité financière, plus que matérielle ou sociale.

*Source : Insee Analyses Réunion n°53 – Décembre 2020*

### [Niveaux de vie et pauvreté à La Réunion en 2017](#)

En 2017, 38 % des Réunionnais vivent sous le seuil métropolitain de pauvreté. Depuis 2007, la pauvreté recule sensiblement de même que les inégalités de revenus. Toutefois, la pauvreté reste beaucoup plus importante qu'en métropole (14 %). En effet, le déficit d'emplois reste important sur l'île. C'est particulièrement le cas dans de petites communes rurales, où l'emploi est rare.

*Source : Insee Flash Réunion n°169 – Janvier 2020*

### [De fortes disparités de consommation selon le niveau de vie à La Réunion](#)

Le niveau de vie est le principal déterminant des disparités de consommation. En 2017, les 20 % de ménages les plus aisés dépensent 3,6 fois plus que les 20 % les plus modestes, un écart nettement plus important qu'en province ou qu'aux Antilles. S'alimenter et se loger restent les plus gros postes de dépenses pour les plus modestes, alors que le transport est largement en tête pour les plus aisés.

*Source : Insee Analyses Réunion n°44 – Décembre 2019*

### [Dix ans après la crise de 2007-2008 pauvreté et inégalités de revenus reculent à La Réunion](#)

Malgré la forte récession économique en 2009 et 2010, la pauvreté recule fortement à La Réunion entre 2007 et 2016 (- 9 points). Toutefois, en 2016, le taux de pauvreté à La Réunion reste l'un des plus élevés de France : 39 % des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté métropolitain (1 026 euros par mois et par unité de consommation).

*Source : Cerom – Novembre 2019*

### [Une fracture générationnelle plus précoce et plus prononcée à La Réunion – technologies de l'information et de la communication](#)

En 2017, 78 % des habitants de La Réunion ont un accès à internet à domicile, contre 85 % des résidents métropolitains. Le retard par rapport à la métropole s'est cependant réduit de moitié depuis 2009. Près d'un Réunionnais sur quatre ne s'est jamais connecté à internet. Les plus âgés sont les plus éloignés du numérique, mais de façon plus prononcée et plus précoce à La Réunion.

*Source : Insee Analyses La Réunion n°41 – Juin 2019*

## Mayotte

### [Les inégalités de niveau de vie se sont creusées](#)

Le niveau de vie médian des habitants de Mayotte est six fois plus faible que celui de métropole. Il baisse par rapport à 2011, alors qu'il avait nettement progressé auparavant. Les écarts de niveaux de vie entre les plus aisés et les autres, déjà élevés en 2011, se sont encore accrus. Conséquence de flux migratoires importants, 77 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté national, soit cinq fois plus qu'en métropole.

*Source : Insee Analyses Mayotte n°25 – Juillet 2020*

### [La consommation stagne et reste très éloignée des standards métropolitains](#)

En 2018, les habitants de Mayotte consomment en moyenne pour 1 190 euros par mois et par ménage. Le niveau de consommation moyen reste inférieur de moitié à celui de métropole et d'un tiers par rapport aux autres DOM. Les dépenses de consommation n'ont pas progressé depuis 2011. L'alimentation reste en 2018 le premier poste de dépenses (24 %). Les transports sont le deuxième poste de dépenses des Mahorais (18 %) Le logement est le troisième poste de consommation (15 %).

*Source : Insee Analyses Mayotte n°24 – Juillet 2020*

### [Les villages de Mayotte en 2017](#)

En 2017, les conditions de vie restent toujours aussi difficiles à Mayotte. Elles n'ont guère progressé depuis 2012, dans un contexte de forte croissance démographique et d'une augmentation importante de la population de nationalité étrangère. Les situations sont cependant très variables d'un village à l'autre.

*Source : Insee Analyses Mayotte n°22 – Octobre 2019*

## Polynésie française

### [Comportements alimentaires en Polynésie française](#)

L'enquête Budget des familles de 2015 a permis de définir un contenu des repas consommés le plus fréquemment, de mesurer la répartition entre les principaux nutriments, glucides, protéines et lipides et de savoir où se situe la population de Polynésie française en termes d'équilibre alimentaire

*Source : Ispf, Points forts Études n°6 – Avril 2019*

### [La consommation des ménages en technologies de l'information et de la communication](#)

L'évolution de l'offre en technologie de l'information et communication, va se retrouver dans les dépenses des ménages polynésiens. Ainsi, en 2000, la quasi-totalité des dépenses en TIC des ménages polynésiens se répartissait entre les dépenses en service de téléphonie (67 %), les achats de téléphones (3 %), les ordinateurs (6 %) et les télévisions (8 %). Les progrès techniques et leur diffusion dans les ménages polynésiens ont été très rapides comme en témoigne l'équipement des ménages en ordinateurs multiplié par 2,5 entre 2002 et 2017.

*Source : Ispf, Points forts Etudes n°2 – Mars 2019*

### [Quels lieux d'achat pour quels produits ?](#)

En 2015, 47 % des dépenses alimentaires se font dans les grandes surfaces d'alimentation, 77 % des dépenses d'habillement dans les commerces de détail et 60 % des dépenses de biens durables dans les commerces spécialisés. Mais les comportements d'achat dépendent beaucoup des caractéristiques du ménage telles que son lieu de résidence ou son niveau de vie.

*Source : Ispf, Points forts Études n°3 – Mars 2019*

## Wallis-et-Futuna

### [Principaux résultats « Enquête NTIC 2017 »](#)

Un peu moins de la moitié des ménages ont accès à internet dans leur logement. À Wallis, cet accès est réparti de façon homogène, près de la moitié des ménages ont accès à internet. Tandis qu'à Futuna, cet accès est différencié selon les districts : 50 % à Sigave et 36 % à Alo.

*Source : Stsee, enquête NTIC 2017 – Juillet 2017*

## 4.6. Santé et Solidarités

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Interruptions volontaires de grossesse : une hausse confirmée en 2019](#)

En 2019, 232 200 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été enregistrées en France, dont 217 500 concernent des femmes résidant en métropole. Le taux de recours est à son niveau le plus élevé depuis 1990 et atteint 15,6 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans en métropole et 28,2 dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). Ce sont les jeunes femmes de 20 à 29 ans qui restent les plus concernées, leur taux de recours étant de 27,9 IVG pour 1 000 femmes en France entière.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : DREES, Études et Résultats n°1163 – Septembre 2020*

### [Drogues et addictions dans les Outre-mer - État des lieux et problématiques](#)

À partir des données statistiques les plus récentes et des principales études menées dans ces territoires, un nouveau numéro de la collection Théma de l'OFDT offre un aperçu des situations et des problématiques spécifiques liées aux drogues auxquelles ces territoires sont confrontés.

**Territoires :** *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française*

**Source :** *OFDT, Théma OFDT – Juin 2020*

### [Base de données Data.Drees](#)

Données publiques produites par la Drees sur les thèmes : aide et action sociales ; baromètre d'opinion ; établissements de santé, sociaux et médico-sociaux ; état de santé et morbidité ; famille, enfance, jeunesse ; personnes âgées, handicap et dépendance ; professions de santé et du social ; protection sociale complémentaire ; retraites ; etc.

**Territoires :** *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

**Source :** *Drees, études et statistiques*

### [Base score santé](#)

Indicateurs et tableaux sur les thématiques santé et solidarité, par région et département.

**Territoires :** *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

**Source :** *Fnors, Base Score santé – 2019*

### [Panorama statistique – Jeunesse, Sports, Cohésion sociale](#)

Données départementales

**Territoires :** *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

**Source :** *DREES-INJEP – 2019*

### [Professionnels de santé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 - Comparaisons régionales et départementales](#)

**Territoires :** *Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

**Source :** *Insee Chiffres-clés – Avril 2020*

### [Les établissements de santé - édition 2020](#)

En 2018, plus de 3 000 établissements de santé assurent le diagnostic, la surveillance et le traitement des malades. Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population et l'augmentation des pathologies chroniques, les structures hospitalières, dont le nombre continue de diminuer, s'adaptent et modifient en profondeur leur offre de soins, par le biais notamment du développement de l'hospitalisation à temps partiel ou de l'hospitalisation à domicile.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** DREES Panoramas – Juillet 2020*

### [L'aide et l'action sociales en France](#)

L'aide sociale départementale est, dans cet ouvrage, étudiée dans son ensemble puis, plus en détail pour les personnes âgées, les personnes handicapées, l'aide sociale à l'enfance et l'insertion. Les analyses portent sur les effectifs et les caractéristiques des bénéficiaires, les dépenses et les personnels associés, sous l'angle des évolutions, récentes ou de plus long terme, et des disparités territoriales.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion  
**Source :** DREES Panoramas – Octobre 2020*

### [Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution](#)

Fin 2018, 4,25 millions de personnes sont allocataires de l'un des dix minima sociaux en vigueur en France, un chiffre en légère augmentation (+0,6 %) par rapport à fin 2017. En incluant les conjoints et les personnes à charge, 6,9 millions de personnes sont couvertes par les minima sociaux, soit 10 % de la population. Par ailleurs, 6,61 millions de foyers bénéficient d'une aide au logement, 3,16 de la prime d'activité, 6,80 d'une prestation familiale et 5,63 millions de personnes de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Enfin, en 2019, 5,69 millions de ménages ont reçu un chèque énergie.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** DREES Panoramas – Septembre 2020*

### [En 2018, les territoires sous-dotés en médecins généralistes concernent près de 6 % de la population](#)

En raison d'un décalage croissant entre l'offre et la demande de soins, l'accessibilité géographique aux médecins généralistes a baissé de 3,3 % entre 2015 et 2018. En 2018, les Français ont accès en moyenne à 3,93 consultations par an et par habitant, contre 4,06 consultations en 2015. Les inégalités s'accroissent entre les communes les moins bien dotées et celles qui le sont le plus.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion  
**Source :** DREES Études et Résultats, n°1144 – Février 2020*

### [Sentiment d'information et pratiques déclarées de dépistage vis-à-vis des hépatites b et c en population générale ultramarine](#)

Cette étude met en évidence, comme en France métropolitaine mais de façon plus importante, la nécessité d'améliorer les connaissances de la population générale ultramarine sur les hépatites B et C, afin de renforcer le recours des personnes exposées aux pratiques de prévention : dépistage et vaccination (hépatite B).

*Territoires : Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique*

*Source : Santé publique France, Bulletin épidémiologique hebdomadaire n°11 – Septembre 2019*

## La Réunion

### [Trois fois plus de seniors en perte d'autonomie en 2050](#)

Si les tendances démographiques récentes se maintenaient, 65 100 personnes âgées de 60 ans ou plus seraient en perte d'autonomie en 2050 à La Réunion, soit trois fois plus qu'en 2015. La perte d'autonomie toucherait une part plus importante de seniors qu'au niveau national (22,5 % contre 16,3 %). Déjà plus élevée en 2015 sur l'île en raison de l'état de santé moins favorable des Réunionnais, la perte d'autonomie s'y diffuserait également plus fortement sous l'effet d'un vieillissement plus marqué.

*Source : Insee Analyses Réunion n°45 – Août 2020*

### [Statistiques et Indicateurs de la Santé et du Social \(Statiss\) Mayotte-Réunion](#)

Le Statiss Mayotte-Réunion présente les données essentielles sur les établissements sanitaires et médico-sociaux et sur les professionnels de santé à Mayotte et à La Réunion. Il est une déclinaison du Statiss national qui ventile ces indicateurs par région française.

*Source : ARS La Réunion – Octobre 2020*

### [Tableau de bord La santé mentale à La Réunion](#)

*Source : ORS Océan indien – Janvier 2019*

## Mayotte

### [Statistiques et Indicateurs de la Santé et du Social \(Statiss\) Mayotte](#)

Le Statiss Mayotte-Réunion présente les données essentielles sur les établissements sanitaires et médico-sociaux et sur les professionnels de santé à Mayotte et à La Réunion. Il est une déclinaison du Statiss national qui ventile ces indicateurs par région française.

*Source : ARS Mayotte – Novembre 2019*

## Nouvelle-Calédonie

### [Chiffres-clés et données historiques sur la santé](#)

*Source : Isee – mars 2020*

## Wallis-et-Futuna

### [Agence de santé](#)

Personnels de l'agence de santé, évolution des effectifs, activités de l'agence de santé de 2012 à 2018.

*Source : STSEE – 2019*

## 4.7. Enseignement, éducation (dont illettrisme), enseignement supérieur

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2020](#)

Publication annuelle de la DEPP et de la SD-SIES, Repères et références statistiques réunit en un seul volume. Le chapitre 10 présente de façon détaillée les principales statistiques propres aux départements et collectivités d'outre-mer. Les thématiques abordées spécifiquement sont les élèves, les étudiants, les personnels, les diplômes délivrés dans les départements et régions d'outre-mer (DROM).

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie*

*Source : DEPP repères et références statistiques – 2020*

#### [Atlas régional des effectifs étudiants](#)

Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Culture, de la Santé et des Sports.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : Mesri – Sies – année scolaire 2018-2019 – Novembre 2020*

#### [Indicateurs de résultats des lycées 2019](#)

Indicateurs permettant d'évaluer l'action propre de chaque lycée en prenant en compte la réussite des élèves au baccalauréat et leur parcours scolaire dans l'établissement.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : DEPP – Mars 2020*

### [L'état de l'École 2020](#)

La publication L'état de l'École présente une synthèse d'indicateurs statistiques qui apparaissent essentiels et pertinents pour analyser notre système éducatif et pour apprécier les politiques publiques mises en œuvre.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** DEPP – Novembre 2020*

### [Les élèves du premier degré à la rentrée 2020](#)

À la rentrée 2020, 6,617 millions d'élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées du premier degré. Du fait des évolutions démographiques, les effectifs sont en baisse par rapport à la rentrée précédente.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** DEPP, Note d'information - n°20.36 – Novembre 2020*

### [67 909 élèves allophones nouvellement arrivés en 2018-2019 : neuf sur dix bénéficient d'un soutien linguistique ou d'une scolarité dans un dispositif spécifique](#)

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 67 909 jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers dans le domaine de l'apprentissage du français langue seconde ont été scolarisés en école élémentaire, en collège ou en lycée.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** DEPP, Note d'information n°20.39 – Novembre 2020*

### [820 000 élèves évalués en début de sixième sur support numérique en 2019 : des niveaux de maîtrise contrastés selon les caractéristiques des élèves et les académies](#)

En 2019, l'ensemble des élèves de sixième ont été évalués en français et en mathématiques sur support numérique (820 000 élèves dans plus de 7 000 établissements) pour la troisième année consécutive. En français, plus de huit élèves sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences évaluées en début de sixième. En mathématiques, ils sont presque 7 sur 10.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** DEPP, Note d'information n°20.13 – Avril 2020*

### [Journée défense et citoyenneté 2019 : plus d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture](#)

En 2019, 11,8 % des jeunes participants à la Journée défense et citoyenneté (JDC) rencontrent des difficultés dans le domaine de la lecture. La moitié d'entre eux peut être considérée en situation d'illettrisme. Par ailleurs, plus d'un jeune sur dix a une maîtrise fragile de la lecture. Les jeunes des DROM sont particulièrement concernés par les difficultés de lecture. En France métropolitaine, c'est au nord que les difficultés de lecture sont les plus fréquentes.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte  
**Source :** DEPP, Note d'information n°20.20 – Juin 2020*

### [Diplômes – formations en 2017](#)

Recensement de la population – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

**Source** : Insee, Chiffres détaillés – Juin 2020

### [Les effectifs dans l'enseignement supérieur en 2019-2020](#)

En 2019-2020, 2,73 millions d'étudiants se sont inscrits dans l'enseignement supérieur. En augmentation depuis 2008 et après une forte croissance liée à la démographie en 2018, cet effectif continue de progresser (+1,6 %). La hausse est particulièrement prononcée dans les écoles de commerce et en formations d'ingénieur. L'enseignement privé accueille 20,6 % des étudiants, ce qui représente 0,4 point de plus par rapport à 2018.

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source** : SIES – Note Flash n°14 – Juillet 2020

### [Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2018-2019](#)

En 2018-2019, 1 614 900 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM, effectif en hausse de 1,9 % par rapport à la rentrée précédente. La croissance est plus dynamique en cursus licence (+2,7 %), le nombre d'étudiants est également en hausse en cursus master (+1 %) mais diminue à nouveau en doctorat (-1,8 %).

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source** : SIES – Note d'information n°3 – Janvier 2020

### [Insertion professionnelle des diplômés 2017 de l'université](#)

Cette publication présente les résultats des enquêtes nationales sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université en DUT, licence professionnelle et master. Ils sont déclinés selon l'université et selon le domaine disciplinaire et la discipline. Ces enquêtes ont pour objet d'évaluer la situation professionnelle 18 mois puis 30 mois après l'obtention du diplôme

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

**Source** : SIES – Enquêtes Insertion professionnelle - Décembre 2020

### [Insertion professionnelle des diplômés de doctorat par établissement](#)

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique

**Source** : Mesri – Sies – Juin 2020

[Insertion professionnelle des diplômés de doctorat par ensemble universitaire](#)

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Nouvelle-Calédonie

**Source :** Mesri – Sies – Juin 2020

[L'apprentissage au 31 décembre 2019](#)

Au 31 décembre 2019, les centres de formation d'apprentis accueillent 478 800 apprentis, soit une hausse de 6,8 % par rapport à 2018, la plus importante depuis le début des années 2000.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** DEPP, Note d'information - n°20.27 – Septembre 2020

[Open data de l'enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

100 jeux de données avec une recherche par mots clés

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

**Source :** Mesri – Sies - 2020

## Guadeloupe

[Académie en chiffres 2019-2020](#)

**Source :** Académie Guadeloupe – Février 2020

## Martinique

[L'académie en chiffres 2019-2020](#)

**Source :** Académie Martinique – Janvier 2020

## Guyane

[Formation, diplôme, accessibilité : les clés de l'emploi des jeunes](#)

La moitié des 46 000 jeunes Guyanais âgés de 18 à 29 ans n'est ni en emploi ni en formation : la Guyane se caractérise par un nombre très important de jeunes éloignés de l'emploi. Ils sont chômeurs ou sans activité. Parmi eux, deux tiers n'ont aucun diplôme, et ils habitent davantage dans l'ouest ou l'est de la Guyane, ou dans les communes « non-routières ». La scolarisation en Guyane, moindre et plus courte, ajoutée aux départs vers la France métropolitaine des néo-bacheliers conduit à des niveaux de diplômes plus faibles sur le territoire.

**Source :** Insee Analyses Guyane n°41 – août 2019

[Académie en chiffres : constat d'effectifs 2020](#)

**Source :** Académie Guyane – Décembre 2020

## La Réunion

### [Une proximité qui ne suffit pas à réduire les difficultés de formation et d'emploi](#)

Un nombre important de jeunes Réunionnais connaissent de grandes difficultés pour accéder à un diplôme puis pour s'insérer sur le marché de l'emploi. La majorité d'entre eux bénéficient néanmoins près de chez eux d'équipements et services destinés à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Les temps de trajet aux services d'information et d'accès aux droits ainsi qu'aux équipements sportifs et culturels sont globalement très courts, et ce malgré une moindre densité d'équipements qu'en métropole. Les temps de trajet s'allongent cependant pour les services liés à l'emploi et pour les lieux de formation.

*Source : Insee Analyses Réunion n°50 – Novembre 2020*

### [Chiffres clés de l'académie 2018-2019](#)

*Source : Académie La Réunion – 2020*

### [Une baisse modérée du nombre d'élèves scolarisés à l'horizon 2030](#)

Près de 170 000 élèves de 6 à 19 ans seraient scolarisés en 2030 à La Réunion dans les classes de CP à la terminale, si les tendances démographiques récentes ainsi que les taux de scolarisation se maintenaient. Le nombre d'élèves baisserait à un rythme de 0,4 % par an en moyenne entre 2019 et 2030 : les établissements scolaires de l'île compteraient ainsi 7 200 élèves de moins qu'aujourd'hui. Cette baisse serait liée à celle de la natalité.

*Source : Insee Analyses Réunion n°42 – Juillet 2019*

## Mayotte

### [L'Éducation en chiffres 2019-2020](#)

*Source : Vice-rectorat Mayotte – Juin 2020*

### [L'insertion sur le marché du travail à Mayotte](#)

À Mayotte, en 2018, seules 27 % des personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire possèdent un diplôme qualifiant, contre 72 % en métropole. À Mayotte, accéder à un emploi est bien plus difficile. Mais avoir un diplôme y est valorisé : ceux qui en possèdent un sont autant en emploi qu'en métropole. Les niveaux de formation sont très différents selon l'origine.

*Source : Insee Analyses Mayotte n° 21 – Septembre 2019*

### [Mayotte : formation en 2017](#)

Tableaux détaillés par commune issus du Recensement de la population

*Source : Insee chiffres détaillés – Août 2019*

## Polynésie française

### [Bacheliers polynésiens et études supérieures](#)

Les parcours des jeunes bacheliers de Polynésie française dans l'enseignement supérieur français répètent les inégalités sociales et scolaires. Les enfants issus des classes sociales populaires accèdent moins souvent à l'enseignement supérieur et ont des parcours plus précaires. Néanmoins, leur réussite dans les baccalauréats professionnels améliore leur insertion professionnelle.

*Source : Ined - Ispf, Point Études et bilans n°1219 – octobre 2020*

### [Être élève de 3e en Polynésie française](#)

En mai 2019, la Polynésie française compte 4 350 collégiens et collégiennes en classe de 3e, en CJA ou en MFR. Ces dernières années, la progression spectaculaire de la réussite au diplôme national du brevet (DNB) constitue un succès indéniable des premiers et deuxièmes cycles scolaires. Dispersés dans les collèges des cinq archipels, un quart des élèves a déjà effectué au moins une migration au-delà de l'archipel depuis le début de sa scolarité.

*Source : Ined - Ispf, Point Études et bilans n°1220 – octobre 2020*

## Nouvelle-Calédonie

### [Les chiffres de l'éducation 2019](#)

*Source : Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie – Septembre 2019*

## 4.8. Jeunesse, sport, culture

### Publications concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Les fiches régionales du sport 2020](#)

Des fiches régionales synthétiques et accessibles pour mettre à disposition les données territoriales sur le sport. En quatre pages, l'INJEP propose une vue d'ensemble des caractéristiques régionales dans le domaine du sport : pratiques sportives des habitants (taux de pratique, fréquence, disciplines, freins et motivations...), fédérations et licences sportives prédominantes, équipements, emplois, diplômes...

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : Injep – Août 2020*

### [Panorama statistique – Jeunesse, Sports, Cohésion sociale](#)

Données départementales

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** DREES-INJEP – Juin 2020

### [Licences sportives saison 2017/2018](#)

Données par département et région

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** Insee Chiffres-clés – Novembre 2019

### [Atlas national des fédérations sportives](#)

Cet Atlas vise à doter les acteurs du sport, professionnels des collectivités locales, du mouvement sportif ou des champs économiques, élus et agents de l'État, d'éléments de diagnostic et d'aide à la décision permettant de mieux connaître les pratiques sportives encadrées et leur évolution.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** INJEP – Juin 2019

### [Tableaux statistiques relatifs au recensement des licences sportives de 2018](#)

Pour l'année 2018, on recense environ 18,4 millions de licences et autres titres de participation (ATP) délivrés par l'ensemble des fédérations agréées par le ministère des Sports.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

**Source :** INJEP-MEDES – 2020

### [Données sur les accueils collectifs de mineurs : bilan année scolaire 2018 – 2019](#)

L'activité des accueils périscolaires apparaît en recul pour la deuxième année consécutive suite au retour à la semaine de 4 jours de classe dans de nombreuses écoles maternelles et élémentaires depuis l'année 2017-2018.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Polynésie française

**Source :** INJEP – 2019

### [Atlas régional de la culture 2018 dans les départements d'outre-mer](#)

L'Atlas régional de la culture illustre, sous forme de cartes et graphiques, des données relatives à la culture, disponibles à l'échelle nationale et à un échelon territorial plus fin.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** Ministère de la culture – DEPS, Études et statistiques – Décembre 2018

### [Baromètre national des pratiques sportives 2018](#)

En 2018, 66 % des Français de plus de 15 ans (soit un peu plus de 36 millions) ont eu une pratique sportive au cours des 12 derniers mois. La course et la marche (40 %), les activités de la forme et de la gymnastique (22 %), les sports aquatiques et nautiques (20 %) et les sports de cycles et motorisés (18 %) sont les univers le plus souvent cités.

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

***Source :** INJEP – Crédoc – Janvier 2019*

## Nouvelle-Calédonie

### [Chiffres clés Culture](#)

Pratiques culturelles, établissements et salariés

***Source :** Isee – Août 2019*

### [Licenciés sportifs par province et par activité sportive de 2014 à 2019](#)

***Source :** Isee – Juin 2020*

## 4.9. Logement

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Recensement de la population](#)

[Logement](#) – Résultats 2017 pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

***Source :** Insee Chiffres détaillés – Juin 2020*

#### [Construction de logements - Nombre de logements autorisés/commencés](#)

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

***Source :** Insee, séries chronologiques – Novembre 2020*

#### [Le prix des terrains à bâtir en 2019](#)

En 2019, le prix moyen du mètre carré de terrain acheté pour faire construire une maison individuelle en France atteint 88 euros, en progression de 1,0 % par rapport à 2018. Il s'accroît néanmoins de moins en moins vite, pour la troisième année consécutive. Le prix d'achat moyen des terrains augmente quant à lui de 1,2 %, et s'établit à 82 100 euros.

***Territoires :** ensemble des DROM*

***Source :** SDES – Novembre 2020*

### [Le parc locatif social au 1<sup>er</sup> janvier 2020](#)

Analyses des chiffres issus du répertoire du parc locatif social (RPLS), enquête annuelle réalisée auprès des bailleurs sociaux.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : SDES – Novembre 2020*

## Guadeloupe

### [Le parc locatif social public de la Guadeloupe](#)

Analyses des chiffres issus du répertoire du parc locatif social (RPLS), enquête annuelle réalisée auprès des bailleurs sociaux de Guadeloupe.

*Source : Deal Guadeloupe – Octobre 2019*

## La Réunion

### [Moins souvent en appartement qu'en métropole, mais des problèmes persistants](#)

Les Réunionnais vivent moins souvent en appartement que les habitants de l'hexagone (28 % contre 37 %). Mais ils sont plus nombreux dans ce cas dans certaines communes urbaines, comme Saint-Denis et Le Port. Les habitants de l'île vivent deux fois plus souvent dans un logement sur-occupé, surtout dans les quartiers les plus urbains où l'habitat collectif est plus répandu.

*Source : Insee Flash Réunion n°179 – Mai 2020*

## Mayotte

### [Quatre logements sur dix sont en tôle en 2017](#)

En 2017, Mayotte compte 63 000 résidences principales. Les constructions fragiles (maisons en tôle, bois, végétal ou terre) constituent près de quatre logements sur dix, comme vingt ans auparavant. Les étrangers y vivent bien plus fréquemment : 65 % d'entre eux habitent dans une maison en tôle, contre 25 % des Français natifs de l'île.

*Source : Insee Analyses Mayotte n° 18 – Août 2019*

### [Mayotte : logement en 2017](#)

Recensement de la population

*Source : Insee Chiffres détaillés – Août 2019*

## Polynésie française

### [Les logements en Polynésie française en 2017](#)

En 2017, la Polynésie française compte 94 600 logements ordinaires, soit 6 200 de plus qu'en 2012, dont 76 800 sont des résidences principales (dont logements de fonction et habitations mobiles) soit 81,2 % du parc de logements. La proportion de résidences principales dans l'ensemble du parc a diminué de quatre points par rapport à 2007 et d'un point depuis 2012 au bénéfice des résidences secondaires

*Source : Ispf, Points forts Études et Bilans n°1188 – Décembre 2019*

## Nouvelle-Calédonie

### [Moins de transferts de propriété en 2019, l'urbanisation est arrivée à maturité, les transactions liées à l'habitat se stabilisent](#)

L'année 2019 marque une accalmie sur le front des ventes immobilières liées à l'habitat (terrain à bâtir, appartements, villas) après une décennie d'urbanisation galopante dans le Grand Nouméa. Sur la dernière période 2014-2018, encore 40 % en moyenne des ventes concernaient des terrains à bâtir ou des logements neufs. Sur les communes de Dumbéa et de Païta cette proportion dépassait 60 %. En 2019, les grandes opérations immobilières sont terminées et les biens sont pour la plupart vendus.

*Source : Isee Synthèse n°44 – Septembre 2020*

## Saint-Martin

### [Recensement de la population 2017 : logements, résidences principales](#)

Données communales

*Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2020*

## Saint-Barthélemy

### [Recensement de la population 2017 : logements, résidences principales](#)

Données communales

*Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2020*

## Saint-Pierre-et-Miquelon

### [Recensement de la population 2017 : logements, résidences principales](#)

Données communales

*Source : Insee, chiffres détaillés – Juin 2020*

## 4.10. Justice et sécurité intérieure

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Bilan 2019 de la sécurité routière](#)

3 498 personnes sont décédées sur les routes de France (métropole et outre-mer) en 2019, soit 10 de plus qu'en 2018 (mortalité la plus basse enregistrée)

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** ONISR, Bilan de l'accidentalité de l'année 2019 – Septembre 2020

#### [Insécurité et délinquance en 2019 : bilan statistique](#)

L'objet du présent bilan est de présenter, de manière consolidée, les résultats de l'année 2019 en matière de délinquance enregistrée par les services de police et de gendarmerie. Combien d'infractions ont été commises ? Comment interpréter au mieux les évolutions observées ? Comment les délais d'enregistrement des faits auprès des services jouent-ils sur les résultats de l'année ? Dans quels espaces géographiques la délinquance enregistrée est-elle la plus présente ? Quel est l'impact territorial de certains événements sur la délinquance enregistrée ? Combien de victimes déclarées au cours de l'année ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Que sait-on des auteurs présumés ?

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon

**Source :** Ministère de l'intérieur – SSMSI – Interstats – Septembre 2020

#### [Crimes et délits enregistrés par les services de gendarmerie et de police de 2012 à 2019 \(DOM, COM\)](#)

Ces données contiennent des informations, de caractère administratif, sur l'activité judiciaire de l'ensemble des services de gendarmerie et de police, y compris d'outre-mer, depuis 2012.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie

**Source :** Ministère de l'intérieur – Janvier 2020

### Wallis-et-Futuna

#### [Evolution des accidents survenus à Wallis & Futuna de 2000 à 2018](#)

**Source :** STSEE, Brigade de la Gendarmerie de Mata'Utu – 2019

## 4.11. Équipements et services dans les territoires

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

Dénombrement des [équipements en 2019 \(commerce, services, santé...\)](#)

*Territoires* : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

*Source* : Insee, base de données – Août 2020

## 4.12. Prix à la consommation

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

[Indice des prix à la consommation](#)

Résultats par regroupement de produits et produits détaillés (COICOP) – indicateurs sur chacun des 5 DROM.

*Territoires* : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

*Source* : Insee, séries chronologiques – Décembre 2020

### Guadeloupe

[L'indice des prix à la consommation en Guadeloupe](#)

[En novembre 2020](#), les prix augmentent de +0,4 % en Guadeloupe. Tous les secteurs sont concernés par cette augmentation de prix : les produits manufacturés (+1,0 %), l'énergie (+0,5 %), l'alimentation (+0,3 %). Seuls, les prix des services demeurent stables. Sur une année, les prix progressent de +0,7 %.

*Source* : Insee Flash Guadeloupe n°143 – Décembre 2020

### Martinique

[L'indice des prix à la consommation en Martinique](#)

[En octobre 2020](#), les prix continuent leur baisse en Martinique (-0,3 %). Les prix des produits manufacturés et ceux de l'énergie diminuent (respectivement - 1,3 % et - 0,7 %). Ces baisses sont en partie annulées par la hausse des prix de l'alimentation (+0,5 %) et des prix des services (+0,1 %). Par rapport à octobre 2019, les prix à la consommation diminuent de 0,3 % en Martinique.

*Source* : Insee Flash Martinique n°142 – Novembre 2020

## Guyane

### [L'indice des prix à la consommation en Guyane](#)

En Guyane, les prix augmentent légèrement de 0,3 % entre octobre et [novembre 2020](#). Cette hausse des prix à la consommation est imputable à celles des services (+0,6 %), de l'énergie (+0,3 %) et des produits manufacturés (+0,1 %), les prix de l'alimentation étant stables. L'inflation annuelle des prix à la consommation sur le territoire est de +0,4 %, entre novembre 2019 et novembre 2020.

*Source : Insee Flash Guyane n°132 – Décembre 2020*

## La Réunion

### [L'indice des prix à la consommation à La Réunion](#)

[En novembre 2020](#), les prix à la consommation augmentent de 0,2 % à La Réunion. La hausse des prix des produits manufacturés – notamment des vêtements et des meubles – s'accompagne de la hausse des prix des fruits frais en entrée de saison. À l'inverse, le recul des tarifs des transports aériens se poursuit. Les prix des boissons et des légumes frais baissent également. Sur un an, les prix baissent de 1,0 % à La Réunion alors qu'ils augmentent de 0,2 % en France hors Mayotte.

*Source : Insee Flash Réunion n°190 – Décembre 2020*

## Mayotte

### [L'indice des prix à la consommation à Mayotte](#)

[En novembre 2020](#), les prix augmentent de 0,1 % à Mayotte, du fait de la hausse des prix de l'énergie et des tarifs aériens. En revanche, les prix de l'alimentaire et des produits manufacturés baissent. Sur les douze derniers mois, les prix augmentent de 1,0 % à Mayotte et de 0,2 % ailleurs en France.

*Source : Insee Flash Mayotte n°114 – Décembre 2020*

## Polynésie française

### [L'indice des prix à la consommation en Polynésie française](#)

[En novembre 2020](#), l'indice des prix à la consommation baisse de 0,4 % et s'établit à 98,75, essentiellement en raison de la baisse des prix de 1,6 % dans la division « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et de 0,2 % dans la division « Transports ». Sur douze mois, l'indice général des prix à la consommation baisse de 0,9 %.

*Source : ISPF, Points conjoncture n°12 – Décembre 2020*

## Nouvelle-Calédonie

### [L'indice des prix à la consommation en Nouvelle-Calédonie](#)

[En novembre 2020](#), l'indice des prix à la consommation hors tabac et l'indice général croissent de 0,2 % après s'être stabilisés au mois précédent. L'augmentation des prix de l'alimentation (+ 1,2 %) n'est que partiellement compensée par la diminution des prix de l'énergie (- 0,7 %) et des produits manufacturés (- 0,2 %). Les services se maintiennent (+ 0,1 %) ce mois-ci et le tabac reste stable. En glissement annuel, l'indice général avec ou hors tabac diminue de 0,7 %.

*Source : Isee, Conjoncture - Décembre 2020*

## Wallis-et-Futuna

### [L'indice des prix à la consommation à Wallis-et-Futuna](#)

[Au troisième trimestre 2020](#), l'indice d'ensemble des prix à la consommation enregistre une variation trimestrielle de -0,71 %. Sur les douze derniers mois, les prix sont en baisse de -0,2 %.

*Source : STSEE - Novembre 2020*

## Saint-Pierre et Miquelon

### [L'indice des prix à la consommation à Saint-Pierre-et-Miquelon](#)

[Au cours du premier semestre 2020](#), le niveau général des prix à la consommation des ménages de Saint-Pierre et Miquelon a augmenté de 1.11 % (+1.11 % hors tabac), contre 1.08 % (+1.10 % hors tabac) au premier semestre 2019.

*Source : Préfecture de Saint-Pierre et Miquelon - Juillet 2020*

## 4.13. Activité productrice et démographie des entreprises

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Créations d'entreprises et d'établissements au cours de l'année 2019](#)

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*  
*Source : Insee - Bases de données : REE fichiers détail - Février 2020*

#### [Les stocks d'unités légales et des établissements au 31 décembre 2018 - données définitives](#)

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*  
*Source : Insee - Bases de données : REE fichiers détail - Septembre 2020*

## Guadeloupe

### [2,7 milliards de richesse dégagée par les entreprises, dont un tiers dans le commerce](#)

En 2017, les entreprises guadeloupéennes dégagent une valeur ajoutée de 2,7 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires de 11,1 milliards d'euros. La valeur ajoutée des entreprises couvre 41 % de la richesse totale produite en Guadeloupe, soit une contribution supérieure aux administrations (33 %) et aux ménages (20 %). Le commerce contribue largement à ce résultat, avec près d'un tiers de la richesse créée (31 %), suivi des activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien aux entreprises (18 %).

*Source : Insee Analyses Guadeloupe n°41 – Avril 2020*

### [Sept entreprises sur dix font appel à des sous-traitants en 2016](#)

En 2016, 71 % des entreprises guadeloupéennes des secteurs marchands ont eu recours à la sous-traitance, pour un montant de 633 millions d'euros. Cette pratique concerne toutes les entreprises quels que soient leur taille et leur secteur d'activité.

*Source : Insee Analyses Guadeloupe n°35 – Mars 2019*

## Martinique

### [3,3 milliards de richesse dégagée par les entreprises, dont un quart dans le commerce](#)

En 2017, la valeur ajoutée dégagée par les entreprises marchandes martiniquaises atteint 3,3 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires de 12,3 milliards d'euros. Le secteur du commerce contribue pour un quart à la richesse totale créée dans le département. L'investissement, largement porté par les activités immobilières et, plus récemment par l'énergie, est concentré sur quelques entreprises. Le taux de marge réalisé dans les activités de services administratifs et de soutien est plus élevé qu'au niveau national.

*Source : Insee Analyses Martinique n°37 – Avril 2020*

### [Sept entreprises sur dix font appel à des sous-traitants en 2016](#)

En 2016, 69 % des entreprises martiniquaises des secteurs marchands ont eu recours à la sous-traitance, pour un montant de 617 millions d'euros. Cette pratique concerne toutes les entreprises quels que soient leur taille et leur secteur d'activité.

*Source : Insee Analyses Martinique n°31 – Mars 2019*

## Guyane

### [Les entreprises guyanaises génèrent 1,2 milliard d'euros de richesse en 2017](#)

En 2017, la valeur ajoutée dégagée par les entreprises marchandes guyanaises atteint 1,2 milliard d'euros, pour un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'euros. En dépit du mouvement social de mars-avril, le secteur commercial reste bien orienté, avec une

valeur ajoutée stable par rapport à 2016. Il contribue pour un quart à la richesse totale générée dans la région. L'investissement, largement porté par les activités immobilières, s'élève à 342 millions d'euros.

*Source : Insee Analyses Guyane n°45 – Avril 2020*

#### [Des dynamiques différentes pour des activités complémentaires](#)

Liés par le programme spatial français et européen depuis les années 1960, la Guyane et le Grand Sud-Ouest de la France présentent des différences très fortes en termes de population, de formation et d'emploi. Si l'empreinte économique du spatial dans chaque territoire est différente, les deux régions s'inscrivent dans une complémentarité des emplois et des métiers. Alors que le Grand Sud-Ouest prend en charge les activités de conception et de fabrication, la Guyane est tournée majoritairement vers la maintenance industrielle liée à l'activité des lancements.

*Source : Insee Flash Guyane n°123 – Février 2020*

#### [Sept entreprises sur dix font appel à des sous-traitants en 2016](#)

En 2016, 69 % des entreprises guyanaises des secteurs marchands ont eu recours à la sous-traitance, pour un montant de 292 millions d'euros, en baisse de 5 % par rapport à 2015. Cette pratique concerne toutes les entreprises quels que soient leur taille et leur secteur d'activité.

*Source : Insee Analyses Guyane n°37 – Mars 2019*

## La Réunion

#### [Les entreprises réunionnaises dégagent 7,4 milliards d'euros de valeur ajoutée](#)

En 2017, la valeur ajoutée dégagée par les entreprises marchandes réunionnaises est de 7,4 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires de 25,3 milliards d'euros. L'investissement, largement porté par les activités immobilières, s'élève à 2 milliards d'euros. Il est concentré sur quelques entreprises, puisque 5 % des entreprises hors micro-entreprises réalisent 94 % de l'investissement.

*Source : Insee Flash Réunion n° 163 – Octobre 2019*

#### [Sept entreprises sur dix toujours en activité à La Réunion](#)

À La Réunion, 68 % des entreprises créées en 2014 sont toujours en activité trois ans après. Grâce notamment à un contexte économique plus favorable, ces entreprises ont mieux résisté que celles créées en 2010. Pour autant, les entreprises réunionnaises restent plus fragiles qu'au niveau national. Les sociétés, qui comptent davantage d'anciens indépendants et chefs d'entreprises parmi leurs créateurs, résistent mieux que les entreprises individuelles.

*Source : Insee Flash Réunion n°161 – Septembre 2019*

## Mayotte

### [Des créateurs plutôt âgés et diplômés, mais peu expérimentés](#)

Depuis 2011, la création d'entreprises est dynamique à Mayotte. Les créateurs d'entreprises sont plus souvent des femmes à Mayotte (37 % contre 29 % en France). Un créateur sur dix est de nationalité étrangère, ce qui est peu au regard de la population étrangère à Mayotte. Les créateurs d'entreprises sont moins diplômés en moyenne qu'au niveau national, mais nettement plus que la population en âge de travailler. Bien qu'un peu plus âgés qu'ailleurs, ils ont généralement moins d'expérience dans le secteur d'activité de leur entreprise.

*Source : Insee Flash Mayotte n°110 – Octobre 2020*

### [Le cap des 1 000 entreprises créées franchi en 2019](#)

En 2019, les créations d'entreprises augmentent fortement, après une année 2018 où elles avaient pâti du mouvement social de début d'année : 1 020 entreprises ont été créées à Mayotte, soit 10 % de plus que le précédent point haut de 2017. Les créations d'entreprises retrouvent leur niveau de 2017 dans le commerce. Elles sont aussi très dynamiques dans l'industrie et la construction.

*Source : Insee Flash Mayotte n°103 – Janvier 2020*

### [Les entreprises formelles génèrent 587 millions d'euros de richesse](#)

En 2017, la valeur ajoutée dégagée par les entreprises marchandes mahoraises est de 587 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 1,79 milliard d'euros. Elles emploient 12 450 salariés en équivalent temps plein. Leur investissement s'élève à 124 millions d'euros. Entre 2016 et 2017, la valeur ajoutée des entreprises augmente de 12 %, mais celle-ci ne progresse que pour 55 % des entreprises mahoraises.

*Source : Insee Flash Mayotte n°96 – Novembre 2019*

### [De nombreuses entreprises informelles pour peu de richesse créée](#)

En 2015, à Mayotte, les entreprises informelles représentent les deux tiers des entreprises marchandes. Mais elles ne génèrent que 9 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises, soit 54 millions d'euros. Elles investissent peu et leur productivité est faible.

*Source : Insee Analyses Mayotte n°16 – Février 2018*

## Nouvelle-Calédonie

### [La démographie des entreprises](#)

Tableaux sur la démographie des entreprises du secteur marchand de 1995 à 2020.

*Source : Isee, séries statistiques – 2020*

## Polynésie française

### [Les entreprises polynésiennes en 2018](#)

En 2018, le nombre de création d'entreprises nouvelles dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (ICS), augmente de 8 % par rapport à 2017. Le stock total d'entreprises actives progresse de 5 %. Cette hausse concerne tous les secteurs d'activité, notamment l'industrie ; le secteur tertiaire est par définition celui qui compte le plus de créations. Neuf entreprises sur dix se créent sous forme individuelle.

*Source : ISPF, Points Forts Études et Bilans n°1191 – Décembre 2019*

## 4.14. Recherche et développement

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Bilan de la Fête de la science](#)

Depuis près de 30 ans, le MESRI organise annuellement, avec la contribution de plus de mille porteurs de projet, plus de 3 000 événements au cours de sa traditionnelle Fête de la science. Ces événements, coordonnés aux échelles nationales, régionales et départementales, sont mis en œuvre en partenariat avec 7 000 structures scientifiques, culturelles et institutionnelles.

Voir tableaux et graphiques

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie*

*Source : Mesri – Sies, Note d'information n°20-12 – Septembre 2020*

#### [L'innovation et la recherche et développement dans les Outre-mer](#)

Depuis plusieurs années, les politiques de développement économique mises en place dans les Outre-mer présentent la recherche et l'innovation comme des éléments clés pour accroître la compétitivité de ces territoires. Toutefois, malgré un ensemble de dispositifs de soutien à l'innovation et en dépit d'une hausse marquée ces 20 dernières années, les dépenses intérieures de recherche et développement (R&D) rapportées au PIB, restent relativement faibles dans les Outre-mer, comparativement aux autres régions hexagonales.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie*

*Source : IEDOM, Études thématiques n°597 – Janvier 2020*

#### [Collectivités territoriales : budget R&T \(recherche et transfert de technologie\) de 2003 à 2017](#)

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie*

*Source : Mesri-Sies – Janvier 2020*

### [Open data de l'enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

100 jeux de données avec une recherche par mots clés

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Martin, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie*

***Source :** Mesri - Sies - 2020*

## 4.15. Tourisme

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Tourisme en 2020](#)

Hébergements touristiques – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités...

***Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion*

***Source :** Insee, Chiffres détaillés – Avril 2020*

#### La Réunion

#### [Forte croissance des emplois touristiques entre 2011 et 2018](#)

Entre 2011 et 2018, à La Réunion, l'emploi dans les activités liées au tourisme augmente fortement (+37 %), soit une croissance 2,3 fois supérieure à celle de l'emploi total. Ces activités liées au tourisme emploient 13 500 personnes en 2018, soit 4,6 % de l'emploi total. Les non-salariés occupent 20 % des emplois touristiques, contre 12 % de l'ensemble des emplois. Leur nombre a d'ailleurs augmenté plus fortement entre 2011 et 2018 que celui des salariés.

***Source :** Insee Analyses Réunion n°52 – Décembre 2020*

#### Mayotte

#### [Rebond de la fréquentation touristique en 2019](#)

En 2019, avec 65 500 visiteurs, la fréquentation touristique progresse de 16 % à Mayotte, après une année 2018 en net repli (-9 %). La fréquentation touristique atteint ainsi un niveau inédit. Les deux tiers des touristes viennent pour rendre visite à de la famille ou des amis. Ce tourisme dit affinitaire augmente fortement (+21 %). En 2019, 11 000 touristes viennent pour visiter Mayotte (17 % des touristes). Ce tourisme dit d'agrément augmente de 8 % après avoir stagné en 2018.

***Source :** Insee Analyses Mayotte n°27 – Août 2020*

## Polynésie française

### [Fréquentation hôtelière et Tableau de bord du tourisme](#)

En [2019](#), la Polynésie française a accueilli 236 642 touristes, soit une hausse de 9,4 % par rapport à l'année précédente. La hausse de fréquentation s'observe sur tous les types d'hébergements qu'ils soient terrestres (+11 %) ou flottants (+3,7 %). L'Amérique du Nord et la France portent la croissance touristique de cette année avec l'Europe dans une moindre mesure ; la région Pacifique et l'Asie se contractent.

*Source : ISPF, Points conjoncture n°34 – Avril 2020*

### [Bilan tourisme 2018](#)

En 2018, la Polynésie française a accueilli 216 268 touristes, soit une hausse de 8,7 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse profite essentiellement à l'hébergement marchand mais concerne aussi le tourisme affinitaire. L'hébergement flottant est le plus gros contributeur à la croissance globale pour 5 points. Les marchés américain et français sont les deux premiers marchés touristiques en 2018, les autres marchés sont en retrait.

*Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1196 – Avril 2020*

### [Polynésie française : le tourisme terrestre génère 50 milliards de F.CFP de recettes](#)

Les touristes internationaux ont rapporté, en 2018, 65 milliards de F.CFP à la Polynésie française. Le tourisme terrestre représente 80 % de la fréquentation touristique et génère les trois quarts de la recette totale, soit 50 milliards de F. CFP, le quart restant est dépensé par les touristes en croisière intra-polynésienne.

*Source : ISPF, Points Études et Bilans n°1194 – Janvier 2020*

## Nouvelle-Calédonie

### [Principales données sur le tourisme](#)

Conjoncture et synthèse annuelle concernant le tourisme

*Source : Isee – 2020*

### [Le cap des 120 000 touristes est confirmé en 2018](#)

En 2018, 120 340 touristes sont arrivés à l'aéroport international de la Tontouta, soit un nombre globalement stable par rapport à 2017 (-0,3 %). Le niveau de fréquentation reste élevé pour le territoire et le cap des 120 000 arrivées annuelles est confirmé pour la deuxième année consécutive.

*Source : Isee, synthèse annuelle – juillet 2019*

## 4.16. Énergie

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Bilans énergétiques des départements d'outre-mer de 2013 à 2018](#)

Présentation des données des bilans énergétiques de chacun des cinq DOM (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte), de 2013 à 2018. Ces bilans énergétiques physiques détaillent la production et la consommation d'énergie, toutes énergies confondues, et ont été élaborés suivant la méthodologie internationale définie par l'Agence internationale de l'énergie et Eurostat.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : SDES – Juillet 2020*

#### [Chiffres clés des énergies renouvelables - Édition 2020](#)

En croissance régulière depuis plusieurs années, les énergies renouvelables représentent 11,7 % de la consommation d'énergie primaire et 17,2 % de la consommation finale brute d'énergie en France en 2019. Parallèlement, leur poids dans l'économie française s'est accru : elles sont ainsi à l'origine, en 2017, de 8 Md€ d'investissement et de 60 000 emplois en équivalent temps plein.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*

*Source : SDES – Juillet 2020*

### Guadeloupe

#### [Chiffre-clés de l'énergie 2018](#)

L'augmentation des consommations d'énergie amorcée en 2015 se confirme en 2018 (+0.6 %). Cette évolution des consommations cache une grande disparité selon les types de sources d'énergie consommées : le domaine des transports progresse en moyenne (+2 %), alors que le domaine de l'électricité diminue (-3 %), en particulier en raison de politiques de maîtrise de l'énergie renforcées qui portent leurs fruits.

*Source : OREC Guadeloupe – Édition 2019*

### La Réunion

#### [Bilan énergétique 2018 de l'île de La Réunion](#)

*Source : Observatoire Énergie Réunion – Édition 2019*

### Wallis-et-Futuna

#### [L'eau, l'électricité et les hydrocarbures](#)

*Source : STSEE, Statistiques diverses - 2019*

## Polynésie française

### [Les dépenses en énergie des ménages polynésiens](#)

En 2015, les dépenses des ménages en énergie domestique se sont élevées à 11,7 milliards de francs, soit en moyenne 163 000 F. CFP par an et par ménage. La part de budget est légèrement moindre que celle (4,7 %) observée en 2000 (5,3 %). L'électricité constitue 84 % des dépenses en énergie domestique.

*Source : ISPF, Points forts Études n°8 – Janvier 2019*

## 4.17. Environnement – développement durable

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [L'environnement en France, Rapport sur l'état de l'environnement – Données et ressources](#)

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

**Source :** Commissariat général au développement durable, SDES

#### [Indicateurs de l'Observatoire national de la biodiversité](#)

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

**Source :** Observatoire national de la biodiversité

#### [Chiffres clés des énergies renouvelables - Édition 2020](#)

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** SDES – Juillet 2020

#### [Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2019](#)

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** SDES – Septembre 2020

#### [Biodiversité. Les chiffres clés](#)

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie

**Source :** SDES, Agence française pour la biodiversité, Observatoire naturel de la biodiversité – Décembre 2018

#### [Indicateurs territoriaux de développement durable](#)

Les données des indicateurs territoriaux correspondant aux 17 objectifs de développement durable sont mises à disposition dans sept bases de données, chacune pour un niveau géographique : communes, départements,

régions, province de France métropolitaine, France métropolitaine, France hors Mayotte et France entière.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*  
*Source : Insee/SDES – Décembre 2020*

## Guadeloupe

### [L'État de l'Environnement en Guadeloupe](#)

*Source : DEAL Guadeloupe, Actualités : chiffres-clé 2018 – Décembre 2019*

## 4.18. Transports

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Mémento de statistiques des transports 2019](#)

Le mémento des transports est publié chaque année. Il permet d'accéder aux données du domaine des transports sous forme de séries longues, à partir de 1980, et de tableaux annuels pour les années les plus récentes. L'essentiel des statistiques sur les transports de marchandises et de voyageurs (entreprises, infrastructures, matériels, trafics et transports, formation, sécurité) sont détaillées ici.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*  
*Source : SDES – Décembre 2020*

#### [Les taxis et VTC en 2017-2018](#)

Fin 2018, il est estimé que le transport public particulier de personnes (T3P) représente plus de 102 000 véhicules (contre 84 400 fin 2017). Les taxis sont majoritaires, avec une part de 58 %, fin 2018. Les inscriptions au registre des VTC ont connu une forte accélération fin 2017 et début 2018, suite à l'application de la loi Grandguillaume. Au total, ce sont près de 30 000 véhicules qui ont été inscrits sur ce registre en 2017 et 2018.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*  
*Source : Observatoire national des transports publics particuliers de personnes – Janvier 2020*

#### [38,2 millions de voitures en circulation en France](#)

Au 1er janvier 2020, 38,2 millions de voitures sont en circulation en France. Elles ont un âge moyen de 10,2 ans. La part des voitures diesel dans le parc (58,7 %) diminue, mais reste majoritaire. Les motorisations dites « alternatives » représentent 2,3 % du parc. Plus du tiers des voitures en circulation est éligible à la vignette Crit'air2.

*Territoires : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte*  
*Source : SDES – Septembre 2020*

### [Données sur le parc des véhicules au 1er janvier 2019](#)

Les données concernent les voitures particulières, les autobus et autocars, les camionnettes, les camions, les tracteurs routiers, les remorques, les semi-remorques et les véhicules automoteurs spécialisés. Un chapitre est consacré aux départements d'outre-mer.

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

**Source :** SDES – Avril 2019

### [Immatriculations de véhicules neufs en 2019](#)

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

**Source :** Insee : Chiffres-clés – Février 2020

### [Résultats d'activité des aéroports français en 2019](#)

Les aéroports d'Outre-mer affichent cette année encore une croissance plus faible que les aéroports métropolitains. Les aéroports de Saint-Barthélemy (+31.2 %) et de Saint-Martin Grand Case (+7.2 %) affichent des fortes hausses de trafic, suite aux mauvais résultats de 2018 liés au passage de l'ouragan Irma. Ce sont les aéroports ultramarins de la région de l'Océan Pacifique qui affichent la meilleure croissance (+5.0 %), suivis des aéroports ultramarins des Caraïbes (+3.6 %) et des aéroports ultramarins de l'Océan Indien (+0.5 %).

**Territoires :** Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna

**Source :** Union des aéroports français – mise à jour 2020

## Guadeloupe

### [Bilan 2016-2019](#)

Ce numéro retrace le bilan des années 2016 à 2019 en matière de transports terrestres, maritimes et aériens et de mobilité. Cette période est marquée par une nouvelle répartition des compétences transport avec la loi de 2015 portant sur la Nouvelle Organisation territoriale de la République (NOTRe) portant ainsi à six le nombre d'autorités organisatrices de la mobilité (AOM).

**Source :** Observatoire Régional du transport, Chiffres & Analyses n°13 – Mars 2020

## Guyane

### [Le trafic portuaire : +0,68 % en 2018](#)

L'année se termine sur une hausse de 0,68 % par rapport à 2016, année de référence pour les professionnels. L'activité fut intense sur le port, avec une augmentation pour toutes les catégories de fret, sauf pour les vracs liquides (-14,03 %).

**Source :** Grand port maritime de Guyane – Août 2020

## La Réunion

### [Des activités maritimes en développement - Le complexe industrialo-portuaire de La Réunion entre 2012 et 2016](#)

En 2016, le complexe portuaire de La Réunion génère 4 820 emplois, dont un peu plus de la moitié dans le domaine maritime. Les trois quarts des salariés travaillent sur la commune du Port. Entre 2012 et 2016, l'activité de transbordement s'est fortement développée, du fait d'investissements réalisés dans le cadre du projet stratégique du port. Le trafic maritime a ainsi progressé de 29 %.

*Source : Insee Analyses Réunion n°43 - Août 2019*

## Nouvelle-Calédonie

### [Chiffres-clés du secteur transport](#)

Indicateurs, données historiques, transport de marchandises et de voyageurs.

*Source : Isee - 2019*

## Wallis-et-Futuna

[Statistiques diverses](#) - Trafic maritime, Trafics aériens (international et domestique), Hydrocarbures.

*Source : STSEE - juillet 2019*

## 4.19. Agriculture

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Graph'Agri 2020 - départements d'outre-mer](#)

La publication présente, au travers d'une succession de thèmes (utilisation du territoire, exploitations, emploi, résultats économiques, entreprises, commerce extérieur), une synthèse des dernières informations disponibles. Proposée sous forme de tableaux, graphiques et cartes, elle est accompagnée de commentaires facilitant la lecture.

**Territoires :** Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

*Source : Graph'Agri 2020 - Décembre 2020*

## Guadeloupe

### [Mémento agricole 2019](#)

L'édition 2019 du Mémento vous présente comme chaque année les chiffres clés de l'agriculture dans la région.

*Source : SSP, Agreste Guadeloupe - Février 2020*

### [RICA 2017 : un revenu moyen touché par le cyclone Maria](#)

Le réseau d'Information Comptable Agricole est une enquête statistique annuelle qui s'intéresse aux résultats économiques des exploitations agricoles. Cette publication présente les résultats de l'exercice comptable 2017.

*Territoires : Guadeloupe*

*Source : SSP, Agreste Guadeloupe – Janvier 2020*

### [L'agriculture se relève après Maria](#)

L'ouragan Maria de catégorie 5 a dévasté le sud de la Guadeloupe et a impacté l'ensemble de l'archipel dans la nuit du 18 septembre 2017. Les traces s'effacent progressivement, et l'année 2018 a été une année de mobilisation pour remettre les bananeraies en production, préserver la campagne de canne et remettre en culture les productions maraîchères.

*Source : SSP, Agreste Guadeloupe – Mai 2019*

## Martinique

### [Mémento agricole 2019](#)

L'édition 2019 du Memento vous présente comme chaque année les chiffres clés de l'agriculture dans la région.

*Source : SSP, Agreste Martinique – Janvier 2020*

## Guyane

### [Mémento agricole 2020](#)

Le Mémento agricole statistique est diffusé annuellement. Il rassemble sous forme de panorama, en 17 domaines, l'essentiel des données chiffrées du monde agricole guyanais.

*Source : SSP, Agreste Guyane – Novembre 2020*

### [Élevage bovin : un processus de concentration](#)

Le cheptel bovin de 18 000 têtes en 2017 assure 1/4 des besoins alimentaires de la région. La moitié de la production est réalisée par 4 % des éleveurs. L'activité d'élevage est exclusivement tournée vers la production de viande. D'une part les capacités d'abattage ont augmenté de 60 % en sept ans et, d'autre part, un processus de spécialisation et de professionnalisation a modifié le nombre d'éleveurs ainsi que la taille des troupeaux. Ainsi, les grandes exploitations ont crû en nombre (+30 %) et en cheptel (+45 %). La taille moyenne des troupeaux est passée de 44 à 63 têtes.

*Source : SSP, Agreste Guyane – Septembre 2019*

## La Réunion

### [Mémento agricole 2020](#)

L'édition 2020 du Mémento présente comme chaque année les chiffres clés de l'agriculture dans la région.

*Source* : SSP, Agreste La Réunion – Novembre 2020

### [L'agriculture réunionnaise : présentation par filière](#)

Chaque fiche-filière est une synthèse comportant un bref historique, les acteurs de la filière, les chiffres-clés de production, quelques repères sur les données économiques et le marché.

*Source* : SSP, Agreste La Réunion – Août 2019

## Mayotte

### [Mémento agricole](#)

L'édition 2018 du Mémento vous présente comme chaque année les chiffres clés de l'agriculture dans la région.

*Source* : SSP, Agreste Mayotte – Décembre 2018

## 4.20. Finances publiques locales

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Les finances des groupements de communes à fiscalité propre en 2018](#)

**Territoires** : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

*Source* : SSM de la DGCL – Juillet 2020

#### [Rapport pour l'OFGL, édition 2020](#)

**Territoires** : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon

*Source* : SSM de la DGCL – Juillet 2020

#### [Les collectivités locales en chiffres 2020](#)

**Territoires** : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

*Source* : SSM de la DGCL – Juillet 2020

#### [Les finances des communes en 2018](#)

**Territoires** : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte (Tableaux T5)

*Source* : SSM de la DGCL – Mars 2020

### [Les finances des départements en 2018](#)

**Territoires** : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

**Source** : SSM de la DGCL – Janvier 2020

### [Les finances des régions en 2018](#)

**Territoires** : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

**Source** : SSM de la DGCL – Janvier 2020

### [Guide statistique de la fiscalité directe locale 2018](#)

**Territoires** : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

**Source** : SSM de la DGCL – Janvier 2020

### [Les comptes consolidés des collectivités locales : quelles disparités régionales ?](#)

Entre 2014 et 2018, la situation financière des collectivités locales s'est homogénéisée d'une région à l'autre. Par exemple, l'épargne brute des collectivités a augmenté dans les régions où elle était faible en 2014 et diminué dans les régions où elle était forte. Pour l'endettement, la façon de financer l'investissement des collectivités reste en revanche très différente d'une région à l'autre et il n'y a pas de tendance à l'homogénéisation.

**Territoires** : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

**Source** : DGCL, Bis n°139 – Novembre 2019

## 4.21. Commerce extérieur

### Publications, données concernant plusieurs DOM ou COM

#### [Le chiffre du commerce extérieur](#)

Données régionales

**Territoires** : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte

**Source** : DSECE – Direction générale des Douanes et droits indirects – 2020

### La Réunion

#### [Bilan des importations 2010-2019 - Produits agricoles](#)

L'analyse des statistiques d'importations de l'année 2019 montre une évolution contrastée selon les catégories de produits agricoles. On constate globalement moins d'importations de fruits et légumes.

À l'inverse, le marché des viandes a davantage fait appel aux origines extérieures.

**Source** : SSP, Agreste La Réunion – Avril 2020

## Polynésie française

### [Évolution mensuelle du commerce extérieur](#)

Sur le premier semestre 2020, les importations civiles baissent de 20 % en valeur et les exportations locales de 58 %. L'épidémie de Covid-19 en Polynésie française a pour le moment eu peu d'impact sur la valeur des importations, les commandes internationales par bateau étant souvent réalisées trois mois avant leur réception. En revanche, l'arrêt des liaisons aériennes commerciales de fin mars à fin juin a davantage pénalisé les exportations, notamment celles des perles, poissons et vanille.

*Source : ISPF, Points conjoncture n°1216 – Août 2020*

## Nouvelle-Calédonie

### [Hausse singulière des exportations de carbonate de calcium et d'oxyde de nickels](#)

Au 1er trimestre 2020, les exportations sont estimées à 46,2 milliards de F. CFP, en augmentation de 24 %, soit 9 milliards de francs de recettes supplémentaires, par rapport au premier trimestre de l'an dernier. Les exportations de nickel en hausse de 20 % en un an sont portées par un regain des ventes de produits raffinés d'oxyde de nickel (NiO) et de carbonate de calcium (CoCO<sub>3</sub>).

*Source : Isee – Avril 2020*

### [Les données : tableaux et séries statistiques](#)

Importations, exportations, balance commerciale, recettes douanières, principaux partenaires commerciaux...

*Source : Isee – 2020*

## Wallis-et-Futuna

### [Importations 2018](#)

*Source : STSEE, statistiques douanières – 2019*

## Saint-Pierre-et-Miquelon

### [Importations et exportations mensuelles depuis 2009](#)

*Source : Service des douanes de Saint-Pierre et Miquelon – 2020*

## 4.22. Comptabilité régionale

### Guadeloupe

#### [L'activité redémarre en 2014 après la crise économique et sociale de 2009](#)

La crise économique mondiale initiée en 2007 et la crise sociale locale de 2009 sont incontestablement les événements les plus marquants de la période 2000-2018 avec une chute brutale de la croissance guadeloupéenne à -6,7 % en 2009. Dans ce contexte économique, les ménages ont ralenti leurs dépenses de consommation au profit de l'investissement, notamment immobilier. Les entreprises ont choisi de sécuriser leur activité. Il faudra attendre 2014 pour retrouver une reprise de l'activité en termes d'investissement, d'emplois et de créations d'entreprises.

*Source : Insee Analyses Guadeloupe n°45 – Novembre 2020*

#### [Comptes économiques de la Guadeloupe : en 2019, la croissance ralentit](#)

En 2019, la croissance économique de la Guadeloupe s'élève à +0,6 % après +2,2 % en 2018 et devient inférieure à la dynamique nationale (+1,5 %). Le rythme en Martinique (+1,4 %) est plus favorable. La consommation des ménages progresse de 2,2 % malgré la diminution de la population et assume son rôle moteur dans la croissance économique, contrairement aux dépenses publiques qui se contractent de 2,3 %. Les investissements progressent mais à un rythme moins important que l'année précédente (+2,7 %, après +7,2 % en 2018).

*Source : Insee Analyses Guadeloupe n°44 – Octobre 2020*

### Martinique

#### [Comptes économiques de la Martinique : investissement et tourisme portent la croissance](#)

En 2019, la croissance économique de la Martinique atteint +1,4 % après +0,9 % en 2018 et continue de se rapprocher de la dynamique nationale (+1,5 %). Le rythme est plus élevé qu'en Guadeloupe (+0,3 %) qui profite d'un contexte démographique favorable. Les investissements poursuivent leur progression et apportent 0,9 point de croissance.

*Source : Insee Analyses Martinique n° 41 – Octobre 2020*

### Guyane

#### [Comptes économiques de la Guyane : la consommation des ménages porte la croissance](#)

La croissance économique de la Guyane s'établit à +4,1 % en 2019 après +2,8 % en 2018 et dépasse la dynamique nationale (+1,5 %). Bénéficiant d'un contexte démographique plus vigoureux, la Guyane affiche une progression supérieure à la Guadeloupe (+0,6 %) et à la Martinique (+1,4 %).

*Source : Insee Analyses Guyane n°47 – Octobre 2020*

## La Réunion

### [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2019 - La croissance se redresse légèrement](#)

En 2019, la croissance se redresse légèrement à La Réunion : la progression du PIB en volume est de +2,2 % après le décrochage de 2018 (+1,7 %). La consommation des ménages constitue le principal moteur de cette croissance après un fort ralentissement en 2018. La consommation des administrations et l'investissement se redressent également. En revanche, conséquence d'une consommation et d'un investissement dynamiques, la hausse des importations pèse négativement sur la croissance.

*Source : Cerom, Les comptes économiques de La Réunion en 2019 – Juin 2020*

### [Comptes économiques définitifs de La Réunion de 1996 à 2016](#)

Tous les ans une description globale et détaillée de l'économie réunionnaise. Cette description porte sur les ressources et emplois de biens et de services, l'activité des branches ainsi que les comptes des secteurs institutionnels.

*Source : Insee – Chiffres détaillés – Août 2020*

## Mayotte

### [Coup de frein sur la croissance en 2018](#)

En 2018, le produit intérieur brut (PIB) de Mayotte augmente de 3,2 % en valeur, soit deux à trois fois moins rapidement que les années précédentes. L'année 2018 a en effet été marquée par des mouvements sociaux de grande ampleur qui ont paralysé l'ensemble de l'activité économique durant plusieurs semaines. Le PIB par habitant recule pour la première fois depuis 2009.

*Source : Insee Flash Mayotte n°113 – Décembre 2020*

### [L'économie de Mayotte en 2019](#)

Faisant suite à un exercice 2018 marqué par les mouvements sociaux du début d'année, l'économie de Mayotte en 2019 s'est inscrite dans la continuité des actions mises en œuvre pour relancer l'activité après la crise sociale. Ainsi, l'Indicateur du climat des affaires (ICA), en repli en début d'année, s'est positionné favorablement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres avant un nouveau recul en fin d'année.

*Source : IEDOM, Conjoncture économique n°609 – Avril 2020*

## Polynésie française

### [Les comptes économiques de la Polynésie française en 2019](#)

En 2019, le PIB progresse en volume de 2,7 %. La consommation des ménages et les investissements, privés ou publics, sont les principaux moteurs de la croissance. Le revenu du travail augmente avec l'amélioration du marché du travail. La masse salariale comme le revenu disponible brut des ménages sont en hausse. Cette évolution,

conjuguée à la baisse des prix à la consommation, renforce le pouvoir d'achat des ménages dont la consommation progresse de 2,4 % en volume.

*Source : Cerom, Les comptes économiques rapides 2019 – Août 2020*

## Nouvelle-Calédonie

### [Le régime de croissance ralentie s'installe](#)

En 2018, la Nouvelle-Calédonie enregistre un nouveau ralentissement de son économie qui croît de 0,6 % en termes réels après +1,1 % en 2017. Les effets-prix et en particulier ceux liés à la vente de nickel sont importants et portent la croissance nominale à +3,7 %, soit une croissance par habitant supérieure à 2 %.

*Source : Cerom, Les comptes économiques rapides de Nouvelle-Calédonie – Octobre 2019*

## Wallis-et-Futuna

### [L'économie de Wallis-et-Futuna en 2019](#)

En 2019, l'économie de Wallis-et-Futuna a retrouvé une trajectoire favorable, en amélioration par rapport à la situation en demi-teinte de l'année précédente. Toutefois ce nouvel élan s'amorce dans un climat d'incertitude face au développement de la pandémie de Coronavirus Covid-19 qui perturbe fortement les circuits économiques.

*Source : IEOM, Conjoncture économique n°296 – Avril 2020*

## Saint-Pierre-et-Miquelon

### [L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2019](#)

En 2019, les incertitudes autour de l'activité économique de l'archipel se sont en partie dissipées avec une saison estivale particulièrement dynamique. L'activité, morose depuis deux ans, connaît un regain impulsé par un rebond de la consommation, un retour de l'investissement des entreprises et une activité sectorielle dynamique.

*Source : IEOM, n°610 – Avril 2020*

# Annexes

<b>Annexe 1</b>	Lexique.....	151
<b>Annexe 2</b>	Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires.....	157
<b>Annexe 3</b>	Mise à disposition de résultats infra-communaux.....	159
<b>Annexe 4</b>	Focus sur les indicateurs de convergence de la loi égalité réelle Outre-mer.....	161
<b>Annexe 5</b>	Enquêtes co-financées par la DGom 2014-2020.....	166



## Annexe 1 – Lexique

Acemo	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre »
Acemo-Covid	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre » spécial Covid-19
Acemo-DSE	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre sur le dialogue social en entreprise »
Acemo-PIPA	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre sur l'enquête sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne entreprise et l'actionnariat des salariés »
Acemo-TPE	Dispositif « Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre sur l'enquête sur les petites entreprises »
ACM	Accueil collectif de mineurs
<a href="#">Acoss</a>	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
Adeli	Automatisation des listes (système d'information national portant sur les professionnels de santé)
<a href="#">Ademe</a>	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
<a href="#">AFD</a>	Agence française de développement
AIE	Agence internationale de l'énergie
AMF	Association des maires de France
<a href="#">ANLCI</a>	Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
Antipol	Enquête annuelle « sur les investissements pour protéger l'environnement »
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
APE	Activité principale exercée
<a href="#">ARS</a>	Agence régionale de santé
ASH	Aide sociale à l'hébergement
Aspic	Accès des services publics aux informations sur les collectivités
BADIANE	Base de données inter-administrative des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD	Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BCN	Base centrale des nomenclatures
BDF	Enquête « Budget de famille »
<a href="#">BIT</a>	Bureau international du travail
BJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
BPE	Base permanente des équipements
CAF	Caisse d'allocations familiales
CARE	Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors
CDTM	Comité Départemental du Tourisme de Mayotte
<a href="#">CepiDC</a>	Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès
<a href="#">Cerom</a>	Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer
<a href="#">CGET</a>	Commissariat général à l'égalité des territoires

CHU	Centre hospitalier universitaire
CHRU	Centre hospitalier régional universitaire
CIS	Enquête annuelle communautaire sur l'innovation
<a href="#">Cnaf</a>	Caisse nationale des allocations familiales
<a href="#">Cnam</a>	Caisse nationale d'assurance maladie
Cnav	Caisse nationale d'assurance vieillesse
CNERP	Commission nationale d'évaluation du recensement de la population
<a href="#">Cnis</a>	Conseil national de l'information statistique
Collterr	Enquête sur les budgets de R&T des collectivités territoriales
Coltrane	Dispositif de Collecte transversale d'enquêtes
COM	Collectivité d'outre-mer
CPE	Conseiller principal d'éducation
CPF4	Classification des produits française - niveau groupe
<a href="#">Credoc</a>	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
Criem	Centre de Ressources Interrégional pour les Enquêtes - Ménages (Insee)
CVS	Enquête « Cadre de vie et sécurité »
CVS-CJO	Correction des variations saisonnières - correction des jours ouvrables
Covid-19	Coronavirus Covid-19
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
<a href="#">Dares</a>	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (SSM)
<a href="#">Davar</a>	Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales
DCN	Département des comptes nationaux (Insee)
DDAR	Direction de la diffusion et de l'action régionale (Insee)
DEFM	Demandeurs d'emploi en fin de mois
<a href="#">Depp</a>	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (SSM)
<a href="#">DEPS</a>	Département des études, de la prospective et des statistiques (SSM)
<a href="#">DESL</a>	Département des études et des statistiques locales (SSM)
<a href="#">DGAC</a>	Direction générale de l'aviation civile
DGCL	Direction générale des Collectivités locales
DGDDI	Direction générale des Douanes et Droits indirects
DGEE	Direction générale de l'éducation et des enseignements
DGFIP	Direction générale des Finances publiques
<a href="#">DGom</a>	Direction générale des outre-mer
Dimenc	Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie
Dirag	Direction inter-régionale Antilles-Guyane (Insee)
DIRD	Dépense intérieure brute de R&D
<a href="#">DIJEPVA</a>	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
DMMO	Déclarations des mouvements de main-d'œuvre
DOM	Département d'outre-mer
<a href="#">Drees</a>	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (SSM)

DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DROM	Départements et régions d'outre-mer
DSECE	Département des statistiques et des études du commerce extérieur (SSM)
DSN	Déclaration sociale nominative
EACEI	Enquête annuelle sur la consommation d'énergie dans l'industrie
Ecmoss	Enquête sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires
Ecoles	Enquête auprès des écoles de formation aux professions de santé
EDP	Échantillon démographique permanent
ELISA	Extranet local pour l'indemnisation et le suivi des accueils de volontaires en service civique
ENPPS	Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPI	Enquête Parc Immobilier
EpiCOV	Enquête nationale sur l'épidémie du Covid-19
EPTB	Enquête sur le prix des terrains et du bâti
ERFS	Enquête « revenus fiscaux et sociaux »
ES	Enquête auprès des établissements sociaux
ESA	Enquête sectorielle annuelle
Esane	Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises
Escapad	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'Appel de préparation à la Défense
Esem	Enquête structurelle des entreprises de Mayotte
ESPAD	European School Project on Alcohol and other Drugs
ETP	Équivalent temps plein
<a href="#">Eurostat</a>	Direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire
FFB	Fédération française du bâtiment
Filocom	Fichier des logements par commune
Filosofi	Dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux
Finess	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
FNTP	Fédération nationale des travaux publics
<a href="#">Fnors</a>	Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
FOROMES	FORmations et diplÔMES de l'animation et du sport
Gis Sol	Groupement d'intérêt scientifique sur les sols
<a href="#">IEDOM</a>	Institut d'émission des départements d'outre-mer
<a href="#">IEOM</a>	Institut d'émission d'outre-mer
IESS	Integrated European social statistics
<a href="#">Ifremer</a>	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
<a href="#">Ined</a>	Institut national d'études démographiques
<a href="#">INJEP</a>	Institut National pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire
<a href="#">Insee</a>	Institut national de la statistique et des études économiques

InserJeunes	Application informatique pour mesurer le taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
<a href="#">Inserm</a>	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IPA	Enquête Insertion professionnelle des apprentis
IPC	Indice des prix à la consommation
IRIS	Îlots regroupés pour l'information statistique (découpage géographique)
IRT	Île de La Réunion Tourisme
<a href="#">Isee</a>	Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie
<a href="#">ISPF</a>	Institut de Statistique de Polynésie française
IUT	Institut universitaire de technologie
IVA	Enquête Insertion dans la Vie Active
IVQ	Enquête « Information et vie quotidienne »
JDC	Journée Défense et Citoyenneté
KABP	Knowledge, attitudes, beliefs and practices
Lemna	Laboratoire d'Économie et de Management Nantes Atlantique
LTECV	Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte
Lucas	Land Use/Cover Area frame statistical survey
<a href="#">Medes</a>	Mission Enquêtes, données et études statistiques (SSM)
MESRI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MMO	Source mouvements de main-d'œuvre
MSA	Mutualité sociale agricole
NA129	Nomenclature agréée de la CPF à 129 positions
Namea-Air	National Accounting Matrix Including Environmental Accounts
NIR	Numéro d'inscription au répertoire
NUTS2	Nomenclature des unités territoriales statistiques
OCEAN	Outil de coordination des enquêtes annuelles
ODD	Objectifs de développement durable
OETH	Obligation d'emploi de travailleurs handicapés
OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
OFGL	Observatoire des finances et de la gestion publique locale
<a href="#">OMS</a>	Organisation mondiale de la santé
ONDRP	Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale
ORT	Observatoire régional des transports
Otex	Orientation technico-économique
PCH	Prestation de compensation du handicap
PIB	Produit intérieur brut
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
PSQS	Portail de suivi quotidien du sportif
QPV	Quartier prioritaire de la ville
R&D	Enquête « Recherche et développement »
Ramsese	Répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif

REI	Répertoire des éléments d'imposition
REIN	Réseau épidémiologie et information en néphrologie
RERS	Repères et références statistiques
RES ou Data ES	Recensement des équipements sportifs
REU	Répertoire électoral unique
RFL	Revenus fiscaux localisés
Rica	Réseau d'information comptable agricole
Ridet	Répertoire d'identification des entreprises et des établissements
RIL	Répertoire d'immeubles localisé
RI-APA-ASH	Remontées individuelles APA-ASH
RI-Autonomie	Remontées individuelles sur l'autonomie
RI-PCH	Remontées individuelles PCH
RNIE	Répertoire national des identifiants élèves, étudiants et apprentis
RNIPP	Répertoire National d'identification des Personnes physiques
RP	Recensement de la population
RPPS	Répertoire partagé des professionnels intervenant dans le système de santé
RSA	Revenu de solidarité active
RUP	Région ultrapériphérique
SAA	Statistique agricole annuelle
SAE	Statistique annuelle des établissements
Score santé	Base de données en santé publique
<a href="#">SDES</a>	Service des données et études statistiques (SSM)
<a href="#">SDSE</a>	Sous-direction de la statistique et des études (SSM)
Siasp	Système d'information sur les agents des services publics
Siera	Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité
<a href="#">Sies</a>	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SSM)
Silc	Statistics on income and living conditions
Sine	Système d'information sur les nouvelles entreprises
Sirene	Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements
Sirus	Système d'identification au répertoire des unités statistiques
Sise	Système d'information sur le suivi de l'étudiant
SITADEL	Base des permis de construire
Sniir-AM	Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie
SRCV	Statistiques sur les ressources et les conditions de vie
SSA	Service statistique académique
<a href="#">SSM</a>	Service statistique ministériel
<a href="#">SSMSI</a>	Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSM)
<a href="#">SSP</a>	Service de la statistique et de la prospective (SSM)
<a href="#">SSP</a>	Service statistique public
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives

---

Statiss	Statistiques et indicateurs de la santé et du social
STS	Section de technicien supérieur
<a href="#">STSEE</a>	Service territorial de la statistique et des études économiques de Wallis-et-Futuna
Teruti	Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire
TIC	Enquête sur les technologies de l'information et de la communication
Tremi	Enquête Travaux de rénovation énergétique des maisons individuelles
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
VQS	Enquête vie quotidienne et santé

---

## Annexe 2 – Moyens humains et financiers dévolus au recensement de la population selon les territoires

---

En **Guadeloupe**, en **Martinique**, en **Guyane** et à **La Réunion**, le recensement est réalisé à coût partagé entre l'Insee et les communes, comme en métropole. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement ; les communes préparent et réalisent ces enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. Une dotation forfaitaire est versée pour cela aux communes. Afin de tenir compte des spécificités de ces territoires, son calcul est majoré de 20 % par rapport à celui des communes de métropole (515 000 € en 2020 pour l'ensemble des communes des 4 DROM), mais cette dotation s'appuie également sur un taux de réponse par internet calculé au niveau national (48 % pour l'enquête de recensement de 2020). La réalisation des enquêtes de recensement (y compris cartographie et traitements post-collecte) dans ces quatre DROM mobilise environ 20 ETP.

À **Mayotte**, le recensement exhaustif de 2017 était intégralement à la charge de l'Insee (1 400 000 €, dont 745 000 € de rémunération des agents recenseurs). Une convention établie entre l'Insee et chaque commune permettait de définir le rôle de chacun. Le rôle des communes consistait essentiellement à examiner les résultats de l'enquête cartographique préalable, à contribuer au recrutement des agents recenseurs et à fournir une assistance matérielle pour les opérations de collecte. Par ailleurs, ce sont les communes qui rémunéraient les agents recenseurs et recevaient pour cela une subvention versée par l'Insee. Un chef de mission Insee était envoyé sur place pendant 5 mois pour organiser et contrôler le recensement et calculer les populations légales. Sept superviseurs Insee étaient envoyés 8 semaines sur place pendant la collecte du recensement, pour renforcer les moyens de l'établissement Insee local. Au final, cela représentait environ 7 ETP pour l'Insee<sup>45</sup>. Par ailleurs, l'Insee recrutait une cinquantaine de contrôleurs pour encadrer le travail des 530 agents recenseurs.

À compter de la première enquête annuelle de 2021, la répartition des travaux et responsabilités entre l'Insee et les communes sera fixée par l'article 156 de la loi n° n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Le recensement sera à coût partagé entre l'Insee et les communes. L'Insee organisera et contrôlera les enquêtes de recensement et les communes prépareront et réaliseront ces enquêtes. En particulier, les communes recruteront, encadreront et rémunéreront les agents recenseurs. La signature d'une convention ne sera plus nécessaire et les communes percevront une dotation forfaitaire de recensement selon les mêmes modalités que les communes des autres DROM (54 000 € en 2021). Avec la mise en place d'un recensement tournant, l'enquête de chaque année porte sur un volume plus faible que celui des enquêtes exhaustives. Le service régional de l'Insee de Mayotte sera renforcé de 4 personnes, et aucun agent ne sera envoyé de métropole pour la supervision de l'enquête.

À **Saint-Pierre-et-Miquelon**, le recensement est à coût partagé entre l'Insee et les communes. L'Insee organise et contrôle les enquêtes de recensement et les communes préparent et réalisent ces

---

<sup>45</sup> Y compris temps d'un agent à la DG.

enquêtes. En particulier, les communes recrutent, encadrent et rémunèrent les agents recenseurs. Une dotation forfaitaire est versée pour cela aux communes, calculée de la même façon qu'en métropole (14 000 € en 2021). Un chef de mission Insee est envoyé sur place pendant 7 semaines pour coordonner le recensement, puis les imprimés sont envoyés en métropole pour y être traités en même temps que les imprimés collectés en métropole en début d'année. Cela représente environ 0,3 ETP pour l'Insee.

À **Saint-Barthélemy** et à **Saint-Martin**, le partage des rôles entre l'Insee et les communes est le même que celui des communes de Guadeloupe. Le mode de calcul de la dotation forfaitaire versée aux communes est également identique (environ 9 000 € au total pour les 2 COM). Les moyens consacrés par l'Insee à ces territoires pour les enquêtes de recensement sont de l'ordre d'une douzaine de jours par an.

En **Nouvelle-Calédonie**, en **Polynésie française** et à **Wallis-et-Futuna**, la collecte du recensement est intégralement à la charge de l'Insee. Une convention établie entre l'Insee et l'institut de statistique local (Isee en Nouvelle-Calédonie, ISPF en Polynésie française, STSEE à Wallis-et-Futuna) permet de définir le rôle de chacun et de verser à l'institut territorial une subvention permettant de couvrir les frais des opérations qui lui sont déléguées, y compris la rémunération du personnel de collecte embauché pour réaliser le recensement (173 000 € à Wallis-et-Futuna en 2018, 2 370 000 € en Nouvelle-Calédonie en 2019, 2 636 000 € en Polynésie française en 2017). Avec cette subvention, l'institut territorial met à disposition les conditions matérielles de réalisation du recensement (ordinateurs, locaux, véhicules...), assure l'impression des questionnaires et la campagne de communication, rémunère tous les acteurs de la collecte (agents recenseurs, contrôleurs, superviseurs) et produit les résultats statistiques. Il fournit également des moyens humains qui complètent ceux envoyés par l'Insee. Un chef de mission Insee est envoyé sur place, pendant 5 mois en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, pendant 8 semaines à Wallis-et-Futuna, pour organiser et contrôler le recensement et calculer les populations légales. Des superviseurs Insee sont envoyés 8 semaines sur place pendant la collecte du recensement, pour renforcer les moyens de l'institut territorial (7 en Nouvelle-Calédonie et 6 en Polynésie française). Un recrutement spécifique de 6 mois est réalisé à Wallis-et-Futuna pour préparer le recensement, assister le chef de mission Insee et assurer le traitement des questionnaires. En moyenne, la charge pour l'Insee de ces trois recensements représente 2 ETP par an sur les 3 années sur lesquelles sont organisés ces recensements.

---

## Annexe 3 – Mise à disposition de résultats infra-communaux

---

### 1. Données à l'Iris<sup>46</sup>

L'Insee produit chaque année des données à l'Iris dans le cadre des résultats statistiques du recensement de la population. Les thématiques couvertes sont variées : logements, population (sexe, âge, catégorie sociale...), diplômes, caractéristiques des ménages (taille, structure...), activité des résidents. La métropole et les DROM sont couverts. À Mayotte, des Iris ont été définis pour la première fois à partir du recensement de 2012.

Un comptage de l'ensemble des équipements et services présents dans la base permanente des équipements est également disponible par Iris. Il existe également des résultats au niveau Iris sur les questions de revenus et de pauvreté pour La Réunion et la Martinique grâce au dispositif *Filosofi* (source non encore mobilisable pour les autres DROM).

### 2. Quartiers de la politique de la ville

Les populations communales 2013 des personnes vivant en quartiers politique de la ville ont été publiées en juin 2016. Elles sont disponibles sur le site Insee.fr pour tous les quartiers prioritaires (QPV) et la couverture géographique est complète (métropole, DROM y compris Mayotte, Saint-Martin, Polynésie française), du fait de la responsabilité complète de l'Insee en matière de population légale sur les DROM comme sur les COM. Elles seront actualisées en 2021, avec le recensement de la population de 2018.

Les « estimations démographiques », indicateurs qui reposent sur le recensement de la population, ont été diffusées pour la première fois sur les quartiers prioritaires métropolitains en 2015. L'Insee a engagé une réflexion pour les mettre à jour annuellement et élargir leur diffusion aux DROM. En juillet 2020, elles ont ainsi été calculées et diffusées sur le champ Antilles-Guyane (Martinique, Guadeloupe, Guyane) et Saint-Martin. Les données sur La Réunion sont en cours d'expertise. Ce sera ainsi une nouvelle offre de données qui sera disponible annuellement pour les quartiers prioritaires des DROM.

Par ailleurs, l'Insee produit d'autres résultats statistiques sur les quartiers prioritaires « Politique de la ville » : nombre de demandeurs d'emploi, bénéficiaires de la couverture maladie universelle, bénéficiaires de prestations sociales, etc. Pour ces résultats, seule la France métropolitaine et La Réunion sont actuellement disponibles, du fait de la couverture du référentiel d'adresses servant de base à la géolocalisation.

Des travaux ont été engagés en 2018 pour élargir ce référentiel aux DROM d'Amérique et expertiser la qualité des adresses présentes dans les sources des partenaires externes (Cnaf, Pôle Emploi, Cnam, etc.) qui servent à élaborer ces statistiques. Ils ont permis de produire des premiers résultats sur les départements français d'Amérique, qui sont en cours d'analyse. Ils ont également permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration sur ce référentiel et une mission dédiée a été confiée à la direction Antilles-Guyane de l'Insee. Des « fiches quartiers » sur le thème Démographie et Insertion Professionnelle vont être produites à partir de la source Cnaf et Pôle Emploi et seront soumises aux

---

<sup>46</sup> L'Iris constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il respecte des critères géographiques et démographiques et possède des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

acteurs locaux de la politique de la ville pour analyse. Si celle-ci est concluante, elles pourront être diffusées à l'instar des fiches produites pour les quartiers métropolitains.

Pour les données relatives aux revenus et à la pauvreté, seule la France métropolitaine, La Réunion et la Martinique sont couverts à ce stade. En effet, le dispositif *Filosofi* mobilisé pour ces statistiques n'est pas jugé de qualité suffisante sur les autres DROM.

### **3. Données carroyées**

Une première diffusion de données carroyées à partir de la source « revenus fiscaux localisés » (RFL) 2010 a été réalisée en 2013. Les données RFL sont disponibles et ont été diffusées sur les territoires de La Réunion et de la Martinique, en plus de la métropole.

Mi-2019, l'Insee a mis en ligne sur le même champ géographique une mise à jour des données carroyées avec des données fiscales millésimées 2015. À plus long terme, les données carroyées s'appuieront sur des sources différentes (recensement de la population ou Sirene), et permettraient de couvrir des DROM complémentaires en fonction des avancements des travaux sur la qualité du référentiel.

## Annexe 4 - Focus sur les indicateurs de convergence de la loi égalité réelle Outre-mer

La loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de *programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique* précise dans son article 12 une liste d'indicateurs, parmi lesquels doivent être sélectionnés les indicateurs pour suivre les évolutions induites par les plans de convergence en vue de réduire les écarts de développement, mis en œuvre par territoire.

Hormis les indicateurs sur le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage et les écarts de revenus par habitant, ces indicateurs sont ceux précisés dans la loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques. Ces indicateurs de richesse font également l'objet d'un rapport gouvernemental.

Les indicateurs nouveaux de richesse sont également disponibles sous l'appellation 'Indicateurs de richesse nationale' sur Insee.fr, avec leurs valeurs nationales et des comparaisons avec les autres pays européens.

Indicateur national	Source	Décomposition régionale en métropole	Couverture Outre-mer (DROM par DROM + COM)
<b>Produit intérieur brut par habitant</b>	Insee, comptabilité nationale	Régions	<b>5 DROM</b> <i>Le PIB est également calculé dans les COM, à un rythme différent par COM</i>
<b>Taux de chômage</b>	Insee, enquête Emploi	Régions, départements, taux de chômage localisé	<b>5 DROM</b> <i>Pour les COM, possibilité d'utiliser le volet Emploi du recensement (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-Futuna tous les 5 ans) ; enquête Emploi en Nouvelle-Calédonie depuis 2017 et en Polynésie française depuis 2018</i>

Indicateur national	Source	Décomposition régionale en métropole	Couverture Outre-mer (DROM par DROM + COM)
Écarts de revenus par habitant	Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux	Régions, dispositif Filosofi	La Réunion, Martinique (dispositif Filosofi) <i>Guadeloupe, Guyane, Mayotte : extension de l'enquête Budget de famille 2017</i>
Taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans, au sens du BIT	Insee, enquête « Emploi »	Pas de décomposition régionale publiée par le service statistique public de l'indicateur au sens du BIT  <i>Proxy : taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans disponible pour chaque région (Insee, Recensement de la population).</i>	5 DROM  <i>Extension possible à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin en utilisant le volet Emploi du recensement (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-Futuna tous les 5 ans).</i>
Effort de recherche (DIRD / PIB)	Sies, enquête « R&D » et Insee, comptabilité nationale	Régions	<i>Pas de publication DROM par DROM, seul un agrégat « Outre-mer » est publié du fait du secret statistique. Le champ de l'enquête « R&amp;D » couvre les COM.</i>
Dette publique brute au sens de Maastricht / Dette brute consolidée des sociétés non financières / Endettement des ménages rapportés au PIB	Insee, comptabilité nationale et Banque de France.	Sans objet  <i>L'indicateur est de nature macroéconomique et ne donne pas lieu à des estimations régionales.</i>	Sans objet  <i>Les cinq DROM et Saint-Martin sont intégrés à l'indicateur national, mais il n'existe pas de déclinaison régionale de ces résultats nationaux.</i>

Indicateur national	Source	Décomposition régionale en métropole	Couverture Outre-mer (DROM par DROM + COM)
Espérance de vie en bonne santé	Insee, État civil et enquête européenne SILC-SRCV	<p><b>Pas de décomposition régionale publiée par le SSP</b></p> <p><i>Extension possible : nouvelles régions.</i>  <i>Proxy : espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes, disponible pour chaque région (Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil).</i></p>	<p><b>Néant</b></p> <p><i>En cours d'étude : exploitation de l'extension aux quatre DROM historiques de l'enquête SRCV 2018.</i></p> <p><i>Proxy : espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes, disponible pour chacun des cinq DROM.</i></p>
Satisfaction dans la vie	Insee, enquête européenne SILC-SRCV	<p><b>Pas de décomposition régionale publiée par le SSP</b></p> <p>Le CGET a utilisé une méthode d'estimation sur petits domaines pour produire des indicateurs sur les anciennes régions.</p> <p><i>Extension possible : nouvelles régions.</i></p>	<p><b>4 DROM historiques : Extension de l'enquête SRCV 2018.</b></p>

Indicateur national	Source	Décomposition régionale en métropole	Couverture Outre-mer (DROM par DROM + COM)
Écart de revenus (rapport entre la rémunération totale des 20 % des ménages les plus aisés, et celle des 20 % des ménages les plus modestes)	Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux	Régions, dispositif Filosofi	La Réunion, Martinique  <i>Guadeloupe, Guyane, Mayotte : extension de l'enquête Budget de famille 2017</i>
Pauvreté en conditions de vie, ou privation matérielle	Insee, enquête européenne SILC-SRCV	Pas de décomposition régionale publiée par le SSP  <i>Extension possible : nouvelles régions.</i>	<i>4 DROM historiques : Extension de l'enquête SRCV 2018.</i>
Sorties précoces du système scolaire	Insee, enquête « Emploi »	Pas de décomposition régionale publiée par le SSP  <i>Proxy : part des jeunes de 15-24 ans non insérés (ni en emploi ni en études) et part des jeunes de 20-24 ans sans diplôme, disponibles pour chaque région (Insee, Recensement de la population)</i>	5 DROM  <i>Pour les COM, possibilité d'utiliser le volet Formation du recensement (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-Futuna tous les 5 ans) ; enquête Emploi en Nouvelle-Calédonie depuis 2017 et en Polynésie française depuis 2018</i>

Indicateur national	Source	Décomposition régionale en métropole	Couverture Outre-mer (DROM par DROM + COM)
<b>Empreinte carbone (émissions de gaz à effet de serre induites par la consommation de la population)</b>	SDES et Citepa (comptes d'émissions dans l'air), Insee (tableaux entrées-sorties de la comptabilité nationale), Douanes (importations et exportations en valeur), AIE (émissions de GES à l'échelle internationale)	<b>Sans objet</b>  <i>L'indicateur est de nature macroéconomique et ne donne pas lieu à des estimations régionales.</i>  <i>Proxy : potentiel de réchauffement climatique disponible pour chaque région.</i>	<b>Sans objet</b>  <i>L'indicateur est de nature macroéconomique et ne donne pas lieu à des estimations régionales.</i>  <i>Proxy : potentiel de réchauffement climatique disponible pour les quatre DROM historiques.</i>
<b>Artificialisation des sols</b>	SSP, enquête Teruti-Lucas et SDES, CORINE Land Cover	<b>Régions, Corine Land Cover</b>	<b>5 DROM</b>

## Annexe 5 - Enquêtes co-financées par la DGom 2014-2020

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Coût Insee (collecte - euros)	Participation DGom (euros)	Autres financeurs	Publications réalisées	Lien vers les publications
2020	2020	Enquête CVS Mayotte	Mayotte	370 000	60 000			
2019	2019	Enquête santé DOM	5 DROM	1 005 000	245 000	Drees (maîtrise d'ouvrage)		
2018	2018	Enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie	Antilles-Guyane et La Réunion	686 000	241 000		Publications régionales et nationale, décembre 2020	Guadeloupe : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996443">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996443</a> Martinique : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996570">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996570</a> Guyane : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996728">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996728</a> La Réunion : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996404">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4996404</a> National : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4995323">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4995323</a>
2018	2017-2018	Enquête Budget de Famille Mayotte	Mayotte	264 000	60 000		Publication régionale, mars et juillet 2020	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622454">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622454</a> <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622187">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622187</a>
2016	2017	Enquête Technologies de l'information et de la communication	Antilles-Guyane et La Réunion	234 000	106 000		Publications régionales et nationale, juin 2019	Guadeloupe : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175675">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175675</a> Martinique : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175696">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4175696</a> Guyane : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177886">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177886</a> La Réunion : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4173254">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4173254</a> National : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4174498">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4174498</a>
2015	2016	Enquête Entreprises Mayotte Pilier 3	Mayotte	367 000	52 000		Publication régionale, février 2018	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3320117">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3320117</a>

Année de conventionnement	Année de collecte	Opération	Territoires couverts	Coût Insee (collecte - euros)	Participation DGom (euros)	Autres financeurs	Publications réalisées	Lien vers les publications
2016	2016-2017	Enquête Budget de Famille	Antilles-Guyane et La Réunion	1 225 000	245 000		Publications régionales et nationale, 2020	Guadeloupe : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4623253">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4623253</a> <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4262807">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4262807</a> Martinique : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263369">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263369</a> Guyane : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4623886">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4623886</a> <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263790">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263790</a> La Réunion : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263031">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263031</a> <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764098">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764098</a> National : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622377">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4622377</a>
2015	2015	Enquête de comparaison spatiale des prix	5 DROM	435 000	41 000		Publications régionales et nationale, avril 2016	Guadeloupe : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908453">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908453</a> Martinique : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908423">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908423</a> Guyane : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908400">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908400</a> La Réunion : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908449">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908449</a> Mayotte : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908414">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908414</a> National : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908163">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908163</a>
2015	2015	Enquête Migration-Famille-Vieillesse	Mayotte	884 000	60 000	Ined (maîtrise d'ouvrage), Collectivité territoriale de Mayotte	Publication régionale, mars 2017	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2656589">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2656589</a>
2015	2015	Enquête Patrimoine	La Réunion	343 000	59 000		Publication régionale, janvier 2018 et février 2019	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3309901">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3309901</a> <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3309901">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3309901</a> <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3719737">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3719737</a>
2014	2014	Enquête Formation et Qualification professionnelle	Guadeloupe, La Réunion	592 000	99 000		Publications régionales, novembre 2017 et décembre 2018	Guadeloupe : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3681017">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3681017</a> La Réunion : <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/3050957">https://www.insee.fr/fr/statistiques/3050957</a>
2014	2014	Enquête Information et vie quotidienne	Martinique	433 000	53 000		Publication régionale, décembre 2016	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/2530706">https://www.insee.fr/fr/statistiques/2530706</a>
2014	2014	Enquête entreprises	Mayotte	274 000	55 000	AFD	Publication régionale, février 2016	<a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908443">https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908443</a>



# Statistiques publiques dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer

## Insee Méthodes

Édition 2021

*Statistiques publiques dans les départements et régions d'Outre-mer et les collectivités d'Outre-mer* décrit chaque année l'offre statistique ultramarine du service statistique public et des instituts statistiques territoriaux, ainsi que son organisation.

Le dossier détaille les principales sources mobilisées par DROM et COM et propose une sélection de publications, organisées par thématique. Il met en lumière les avancées réalisées lors de l'année écoulée et les projets pour la production de statistiques publiques dans ces territoires. Cette édition 2021 présente les investissements particuliers conduits pour éclairer les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

Ce panorama est le fruit d'une collaboration entre l'Insee, les services statistiques ministériels, les instituts territoriaux statistiques de Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
**insee.fr**



ISSN 2726-6133  
ISBN 9782111623248  
REF. IMET137  
Édition 2021